

An aerial photograph of a river valley, likely the Seine, showing a campsite with numerous small buildings and tents nestled between lush green forests and the river. A white outline of a map of France is overlaid on the top left, with a specific region highlighted in blue. The text is overlaid on the bottom left of the image.

Le Contrat de Plan
Interrégional pour la
Vallée de la Seine

**UNE DYNAMIQUE
D'ACTEURS
ET DE PROJETS**



EDITORIAL

Signé le 25 juin 2015, le contrat de plan dédié à la Vallée de la Seine est le contrat interrégional bénéficiant de la dotation la plus élevée, puisque l'ensemble des financements représente, compte tenu des participations des différents maîtres d'ouvrage, un engagement potentiel de l'ordre d'un milliard d'euros, du fait notamment d'un important volet dédié aux infrastructures ferroviaires, portuaires et fluviales. Il traduit l'ambition de l'État et des Régions Île-de-France et Normandie de poser les fondements d'un travail concerté au profit du développement de ce territoire stratégique et d'impulser de nouvelles coopérations pour conforter son dynamisme économique.

La mise en œuvre du contrat a été engagée dès l'automne 2015 et elle s'enrichit depuis lors d'année en année. Il est aujourd'hui possible de dresser un premier bilan de l'action conduite, dans une démarche sans équivalent, par sa diversité thématique, à l'échelle nationale. C'est l'objectif du document qui vous est proposé, qui ne vise pas à la présentation détaillée de l'ensemble des actions menées, mais à illustrer le champ couvert et à vous inviter à en savoir plus.

Le premier constat que nous souhaitons partager est celui de la cohérence avec des grands axes définis par le schéma stratégique. Dans chacun des trois champs, traduits par les différentes rubriques du contrat, la coopération entre l'État, ses établissements publics et les régions s'est approfondie. Au surplus, elle a permis de conforter un partenariat plus large, avec les intercommunalités ou les Départements, avec les représentants des grandes filières économiques, avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche. Des habitudes de travail se sont nouées, des dispositifs pérennes de coopération s'installent, l'échelle inter régionale, toutes les fois qu'elle est pertinente, devient une espèce de réflexe.

La diversité des domaines couverts, second constat, illustre la richesse de ce partenariat. Les grands projets d'infrastructures retiennent évidemment l'attention. Les études relatives à la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) ont permis de dégager un consensus sur les fuseaux de passage ; les opérations liées à l'achèvement de Port 2000 au Havre seront bientôt engagées ; il en ira de même prochainement de la reconstruction des écluses de Méricourt. En outre, a été installé un cadre permanent de dialogue sur l'exploitation du réseau ferroviaire et la construction d'une vision commune des enjeux logistiques progressent.

Mais ces acquis se mesurent aussi dans les autres champs. La connaissance du territoire s'enrichit à travers l'action animée par les agences d'urbanisme ou l'école de paysage de Versailles, celle du fleuve s'approfondit grâce à des programmes mobilisant un large partenariat scientifique, celle des sites stratégiques pour les activités économiques se précise, en lien étroit avec les intercommunalités. Et dans le même esprit, de multiples projets viennent nourrir un tissu économique diversifié. Croisière fluviale, Seine à vélo, destination impressionnisme complètent l'offre touristique; les pôles de compétitivité de l'aéronautique, de la cosmétique ou encore de l'automobile affirment leur vocation interrégionale, la valorisation des bio-matériaux, la dynamisation du transport fluvial, l'économie circulaire et les circuits courts concourent à la transition environnementale.

Ce foisonnement d'initiatives, dernier constat, est une invitation à poursuivre l'effort, dans le cadre du Contrat de plan évidemment, mais en pensant d'ores et déjà à dégager les voies et moyens qui nous permettront d'agir dans la durée, au service de la Vallée de la Seine et de ses habitants.

François PHILIZOT
Délégué interministériel au
développement de la Vallée de la Seine

SOMMAIRE

Introduction

AXE 1 Gestion de l'espace et développement durable

Le dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective	Page 10
Des acquisitions de connaissances comme outils d'aide à la décision pour l'aménagement et la gestion du fleuve	Page 16
Le réseau Paysage : pour une connaissance des paysages et de leur évolution	Page 30
L'observation foncière et les sites stratégiques	Page 42

AXE 2 Maîtrise des flux et des déplacements

Les infrastructures ferroviaires	Page 54
Les infrastructures fluviales	Page 59
Les infrastructures portuaires	Page 63

AXE 3 Développement économique, enseignement supérieur et recherche

Structuration des filières industrielles et des pôles de compétitivité	Page 68
Transition écologique et valorisation économique	Page 80
Tourisme et Culture	Page 101
Enseignement supérieur et Recherche	Page 115

Annexes :

La maquette financière CPIER 2015-2020	Page 123
Répertoire des sigles	Page 124
Contacts	Page 125

UNE DÉMARCHE INTERRÉGIONALE CONCRÉTISÉE PAR UN SCHÉMA STRATÉGIQUE

Le « Schéma stratégique pour le développement de la Vallée de la Seine à l'horizon 2030 » a été publié en 2015.

SON AMBITION POUR LA VALLÉE DE LA SEINE ?

Aller bien au-delà de la notion d'axe reliant Paris à la mer pour construire un véritable projet de développement durable du territoire interrégional.

SON PÉRIMÈTRE ?

De Paris au Cotentin, le périmètre officiel de la « vallée » de la Seine concerne 8 départements normands et franciliens.

SON ORIGINALITÉ ?

- Une approche non seulement multithématique mais aussi et surtout transversale,
- Un schéma qui traite aussi bien de tourisme que d'industrie, de transports ou de qualité des eaux de la Seine.

SON ÉLABORATION ?

- Un schéma rédigé à plusieurs mains : les propositions initiales ont été élaborées par des représentants de l'Etat et des trois Régions (Île-de-France, Basse-Normandie et Haute-Normandie) autour de trois thématiques : la gestion durable de l'espace ; la gestion des flux et des déplacements ; le développement des activités,
- De multiples acteurs se sont mobilisés : chambres consulaires, acteurs portuaires et fluviaux, collectivités territoriales, CESER, Universités...

UNE TRADUCTION OPÉRATIONNELLE IMMÉDIATE AVEC LE CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE LA SEINE

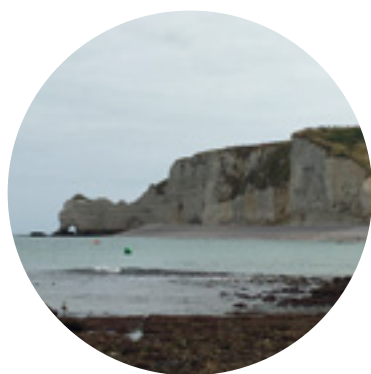
SES ATOUTS ?

- Signé dès 2015, il permet d'enclencher immédiatement les premières actions,
- Des moyens financiers spécifiques et conséquents lui sont dédiés : 411 M€ mobilisés par l'Etat et les Régions en 2015, portés à 449 M€ par avenant en 2016, pour un coût global des opérations estimé à près d'un milliard d'euros.
- La gouvernance est construite selon un modèle souple et réactif, autour des Présidents de Région et du Délégué interministériel au développement de la vallée de la Seine,
- De nombreux acteurs et/ou opérateurs sont identifiés pour impulser la dynamique à l'échelle interrégionale : agences d'urbanisme, Etablissements publics fonciers, Ecole Nationale Supérieure de Paysages, Agence de l'eau Seine Normandie, ADEME, Pôles et filières économiques...

SON ORGANISATION ?

- Il reprend les trois axes définis par le Schéma stratégique,
- Il met en avant les questions d'aménagement durable (Axe I) pour mieux poser les enjeux à traiter en matière de gestion des flux et d'infrastructures de transports d'une part (Axe II) et d'activités à développer d'autre part (Axe III).
- Il identifie des objectifs prioritaires, tant en termes d'amélioration de la connaissance que d'infrastructures de transport ou de mutations économiques,
- Il permet d'aller vite, grâce à la souplesse des outils mis en place : conventions de partenariat, co-financement d'études et de travaux, appels à projets... Le Contrat de plan interrégional répond de manière très opérationnelle aux attentes des acteurs et favorise l'innovation.

LA VALLÉE DE LA SEINE : UNE DYNAMIQUE D'ACTEURS ET D'INNOVATIONS



La concertation menée autour du projet de Ligne Nouvelle Paris-Normandie, antérieure à la rédaction du Schéma stratégique et du Contrat de plan interrégional, a montré la nécessité d'inscrire ce type d'infrastructure dans un projet plus large d'aménagement et de développement qui réponde aux attentes des acteurs et des habitants.



Le Schéma stratégique traduit cette ambition. La singularité de la Seine constitue désormais un facteur fort d'identification dans lequel se reconnaissent les acteurs institutionnels et, progressivement, les habitants.

La Vallée de la Seine constitue en effet l'axe naturel autour duquel s'organisent un grand nombre de territoires et d'habitants. Elle concentre aussi l'essentiel des flux de personnes et de marchandises. Elle impose enfin de réfléchir aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux en termes de conciliation des usages.

Cela suppose de bien cerner ces enjeux et les évolutions qu'il convient d'anticiper. Cela suppose aussi de favoriser l'émergence de propositions nouvelles et de solutions opérationnelles en s'appuyant sur la mobilisation des acteurs de la Vallée de la Seine et leur capacité d'innovation.

LE CONTEXTE DE L'INTERVENTION DU CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL : LA SEINE MONUMENT

Un Monument naturel : De Paris à l'estuaire, les îles, méandres, falaises, coâteaux, plateaux et plaines se succèdent jusqu'à l'ouverture sur la mer où les eaux de la Seine rejoignent le Cotentin et remontent le long des côtes de la Seine-Maritime.



Un ensemble cohérent bien que contrasté : Mise en évidence par le projet proposé par Antoine Grumbach en 2009 autour de la Seine Métropole, la succession des espaces naturels, agricoles, industriels, portuaires et urbains crée un ensemble dont le caractère à la fois cohérent et contrasté participe de la singularité de cet espace. Les abbayes, châteaux, ponts et grands ensembles industriels et portuaires en accentuent le caractère monumental.

SE MOBILISER AUJOURD'HUI POUR DEMAIN : LA SEINE EN MOUVEMENT

La Vallée de la Seine, espace de vie en constante évolution depuis la période pré-historique, présente aujourd'hui de nouvelles dynamiques. Grâce à de nouvelles coopérations, de nouveaux projets voient le jour et acquièrent une dimension opérationnelle.

IMPULSER DE NOUVELLES DYNAMIQUES AUTOUR DU FLEUVE : QUELQUES EXEMPLES

Considérer le fleuve comme axe logistique constitue l'une des priorités du Contrat de plan pour développer l'hinterland des



grands ports maritimes. Faciliter le transport fluvial de marchandises se traduit dès lors par la modernisation des barrages et des écluses mais aussi par l'amélioration des systèmes d'information relatifs aux flux de marchandises ou la mise en place de nouveaux dispositifs permettant de réduire les pollutions liées au trafic fluvial. Opérateurs portuaires, fluviaux et logistiques travaillent ainsi à l'élaboration de solutions communes.

L'aménagement des berges et des interfaces villes-fleuves contribuent à l'attractivité touristique de la vallée de la Seine, accompagne le développement des croisières fluviales et la réalisation de la « Seine à vélo ». Aménagement urbain, promotion touristique et attractivité résidentielle mobilisent ainsi de nombreux intervenants et touchent directement les habitants.

L'amélioration de la connaissance du fleuve apporte quant à elle des éléments de réponse aux questions posées par la régulation de son cours, la restauration de continuités écologiques et, plus largement, la prise en compte des impacts du changement climatique. A la connaissance des experts s'ajoutent ainsi les modélisations élaborées par les chercheurs et l'implication des territoires au travers de leurs politiques d'aménagement.

CONFORTER LA VALLÉE DE LA SEINE COMME TERRITOIRE D'INNOVATION

L'innovation en vallée de Seine réside aussi bien dans le type d'actions menées que dans la manière de les concevoir et de les mettre en œuvre. Dès l'origine, l'accent a été mis sur les démarches collaboratives et sur le caractère innovant et exemplaire des actions, en s'appuyant notamment sur leur caractère interrégional.

L'innovation en vallée de Seine se manifeste aujourd'hui dans des domaines aussi divers que l'expérimentation des premiers véhicules électriques en milieu urbain, le déploiement de nouveaux outils de connaissance du fleuve, la constitution de groupements d'intérêt scientifiques autour de la question logistique, la systématisation des approches multidisciplinaires ou encore la redécouverte de l'approche paysagère comme clé de lecture du territoire et de ses évolutions.

Ce foisonnement d'initiatives, dont vous trouverez de multiples exemples dans la suite du document, montre que le développement de la vallée de la Seine ne se limite pas à la réalisation de grandes infrastructures, même si elles en constituent bien évidemment un élément majeur.



LA VALLÉE DE LA SEINE EN ACTIONS

2015-2020

LE CONTRAT DE PLAN INTERRÉGIONAL ETAT-RÉGION NORMANDIE ET ILE-DE-FRANCE

Vallée de la Seine

AXE 1

GESTION DES ESPACES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 1.1 Dispositif pérenne d'observations, d'études et de perspectives
- 1.2 Harmonisation et homogénéisation de la connaissance des milieux
- 1.3 Connaissance des paysages et leur évolution
- 1.4 Maîtrise du développement urbain
- 1.5 Connaissance des berges de la Seine et continuité écologiques

AXE 2

MAÎTRISE DES FLUX ET DES DÉPLACEMENTS

- 2.1 Infrastructures ferroviaires
- 2.2 Infrastructures fluviales
- 2.3 Infrastructures portuaires
- 2.4 Projet Serqueux - Gisors

AXE 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

- 3.1 Structuration des filières et pôles
- 3.2 Transition écologique et valorisation économique
- 3.3 Tourisme et culture
- 3.4 Enseignement supérieur et recherche



AXE 1

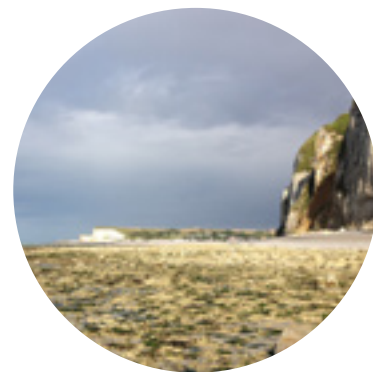
GESTION DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

L'axe 1 ambitionne d'améliorer la cohérence et la continuité territoriale des dispositifs coopératifs existants, dans une perspective de moyen terme pour accompagner le développement urbain et renforcer les continuités écologiques.

Les grandes orientations « gestion de l'espace et développement durable »

- Connaître le territoire de la Vallée de la Seine et mesurer son évolution
- Construire une vision commune du territoire (excellence environnementale patrimoniale et paysagère; transition énergétique et réduction des pollutions)
- Faire de la Vallée de la Seine une référence de l'aménagement durable en lien avec le fleuve, le littoral et la mer
- Apporter un soutien particulier aux sites stratégiques pour le développement de la Vallée de la Seine à l'horizon 2030 (sites portuaires et logistiques; friches industrielles; quartiers urbains; sites écologiques, paysagers et touristiques)
- Consolider les continuités écologiques et les milieux écologiques d'intérêt interrégional (nouvelles infrastructures et axes existants; gestion de l'estuaire)
- Valoriser les paysages, les berges, les sites naturels majeurs
- Mieux gérer l'eau et les risques d'inondation, de sécheresse et de pollution en lien avec les démarches à l'échelle du bassin hydrographique
- Fédérer les nombreuses initiatives locales autour d'une charte d'aménagement, de la procédure de labellisation, de l'échange d'expériences, de la diffusion des bonnes pratiques et de l'appui à l'ingénierie territoriale

LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE



OBJECTIF

Cette démarche a pour objectif de doter la Vallée de la Seine d'un dispositif pérenne d'observation et d'un volet d'études prospectives d'appui à l'ingénierie territoriale et d'échanges de bonnes pratiques, au service d'une dynamique de réflexion interterritoriale.

LA COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME : OUTIL MUTUALISÉ ET PARTENARIAT D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Les agences d'urbanisme (AUCAME à Caen, AURH au Havre, AURBSE à Rouen, APUR à Paris et IAU ÎdF en Île-de-France, ainsi que l'AUDAS de 2009 à 2016) ont joué un rôle important dans la genèse de la stratégie déployée autour de la Vallée de la Seine.

Leur mobilisation remonte à 2009 dans le cadre des réflexions sur le « Grand Paris ». Celle-ci s'est concrétisée par l'élaboration d'une « charte de coopération des six agences d'urbanisme » le 17 novembre 2014.

Les agences fortes de cette dynamique partenariale ont donc tout naturellement pris part en 2015 aux travaux du Contrat de Plan Inter-Régional État-Région Vallée de la Seine. Depuis, dans le cadre de la fiche 1.1, les agences travaillent ensemble à la mise en œuvre d'un dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective pour le territoire de la Vallée de la Seine. Chaque année, une agence assure le pilotage de la coopération : l'AUDAS en 2015, l'IAU ÎdF en 2016, l'AURH en 2017 et l'APUR en 2018/2019.

Dans ce cadre, la coopération des agences a contribué :

- au développement d'une expertise et d'un socle de connaissances communs sur la Vallée de la Seine en lien avec les autres fiches-actions du CPIER ;
- à la mise en place d'un dispositif de suivi et d'observation accessible sur internet via un site dédié (www.vdseine.fr) et via twitter (@vdseine)
- une base de données pour une meilleure connaissance de la réalité du territoire avec notamment la réalisation de 8 premières fiches sur des données clés en 2017,
- à l'établissement d'une rencontre annuelle pour y présenter un travail d'étude établi conjointement avec les agences et les partenaires du CPIER.

Les travaux de la coopération des agences ont notamment permis d'accompagner plusieurs projets émergents de la Vallée de la Seine :

- le projet de territoire en lien avec la Ligne Nouvelle Paris Normandie ;
- le projet de véloroute avec les propositions de méthode largement reprises par les départements ;
- l'appui d'une culture commune pour le développement logistique et portuaire.

Ont également été mis en évidence :

- la valeur ajoutée de la mise en réseau des acteurs et des actions ;
- l'importance de penser de nouveaux réseaux et à de nouvelles échelles (étude sur la Vallée de la Seine XXL).

Aujourd'hui, les agences d'urbanisme, tout comme l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (avec qui les agences collaborent dans le cadre de la fiche-action 1.3), sont des ambadrices, au sein du CPIER, de la culture commune « Vallée de la Seine » et contribuent à l'animation de cette nouvelle dynamique au niveau local, régional et national.

LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

LE CENTRE DE RESSOURCES

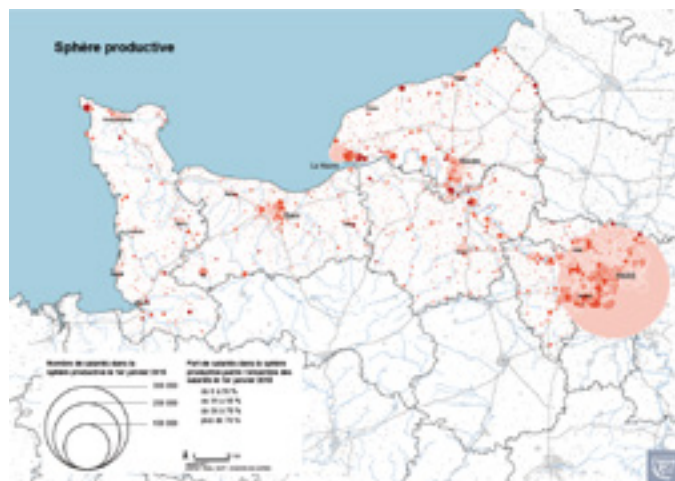
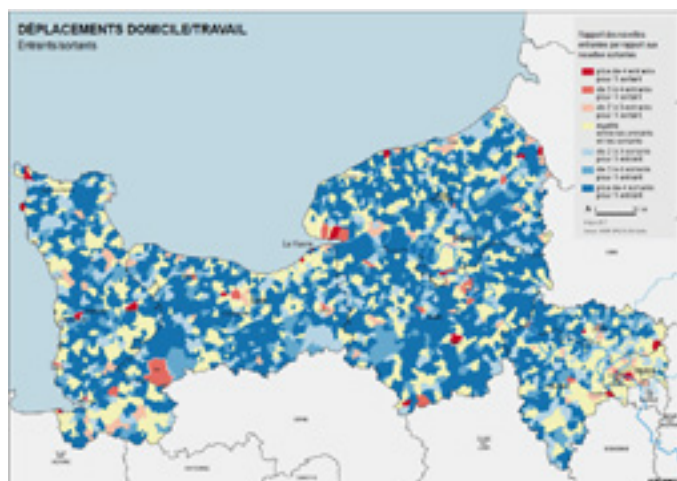
Le centre de ressources de la Vallée de la Seine mis en œuvre par les agences d'urbanisme doit :

- mesurer, de façon harmonisée, les dynamiques territoriales à l'échelle de la Vallée de la Seine ;
- contribuer à l'analyse de l'évolution du territoire et aux réflexions prospectives ;
- apporter une aide à la décision au comité directeur de la Vallée de la Seine en lien avec les actions du CPIER ;
- favoriser le partage des connaissances et l'appropriation du projet de la Vallée de la Seine par les différents acteurs du territoire (HAROPA, PSN, EPF, ENSP...), notamment via le site internet www.vdseine.fr.

Ce dispositif de suivi des dynamiques territoriales se traduit par :

- une liste d'indicateurs, avec des données harmonisées (ou en cours d'harmonisation) à l'échelle de la Vallée de la Seine, progressivement accessibles sur le site internet.
- un serveur de données partagé, hébergé par l'AURH. Véritable outil mutualisé, il offre un accès sécurisé et nominatif aux données collectées et stockées par les agences ainsi qu'un cadre de travail commun à la coopération.

- la réalisation de 8 premières fiches thématiques intitulées « les données clés de la Vallée de la Seine ». Ces fiches ont été réalisées sur la base des données stockées sur le serveur. Elles permettent de dresser un portrait de territoire de la Vallée de la Seine ; Certaines d'entre elles s'inscrivent en lien avec les études annuelles de la coopération des agences d'urbanisme.



LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE



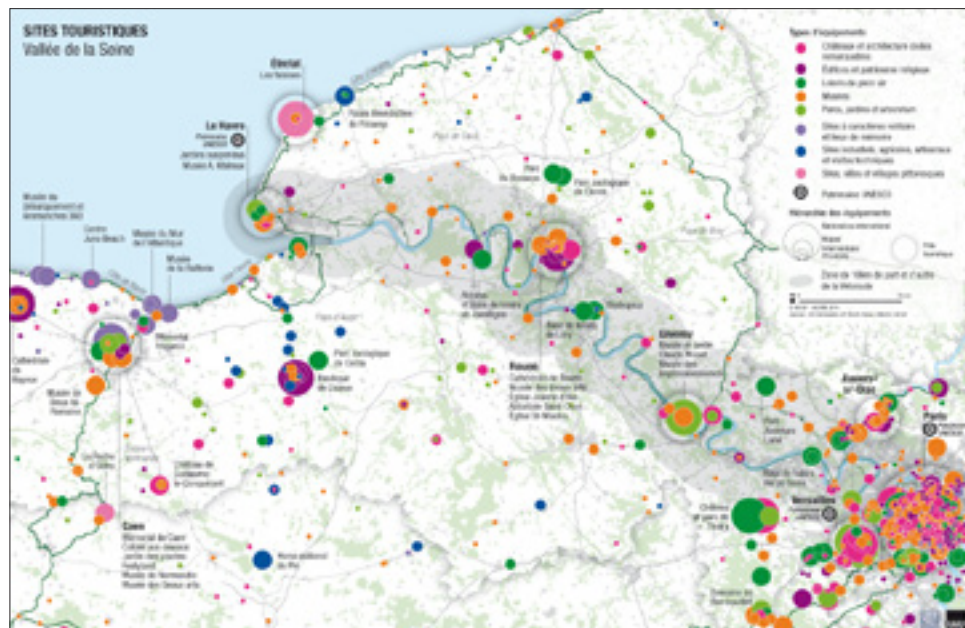
Un sujet d'étude est défini chaque année conjointement avec l'Etat et les Régions. **Les études** réalisées depuis 2015 illustrent la capacité de chaque agence à mobiliser son expertise au sein d'un collectif de travail et sur une très grande échelle.

En 2015, l'étude des agences a porté sur le **développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel**. Elle a souligné l'importance et l'urgence du développement portuaire et logistique pour soutenir les activités industrielles de la Vallée de la Seine. Celle-ci doit faire face à une intégration européenne croissante qui peut être source d'opportunités mais aussi de concurrence accrue, en particulier avec les ports du Nord de l'Europe. Les agences ont ainsi mis en avant l'importance du rôle d'accompagnement des acteurs économiques, logistiques et portuaires par les territoires pour le succès du renouveau industriel de la Vallée. Une attention toute particulière devra notamment être portée aux sites en bord d'eau ou de voies ferrées, et notamment les friches.

En 2016, la coopération des agences d'urbanisme a réalisé une étude centrée sur le **développement de la véloroute V33**

en bords de Seine. Dans un premier volet, elle vise à contribuer à ce que le projet de véloroute soit un projet intégré, articulant développement économique, urbain, touristique, mobilités durables, mais aussi préservation de l'écosystème du fleuve. Il s'agit également de nourrir les réflexions sur son tracé précis et illustrer les possibilités d'aménagement de sites clés pour la conception intégrée de la véloroute. Le deuxième volet décline quant à lui les enjeux et problématiques exposées en phase 1, notamment ceux spécifiques en matière de mobilité, d'écologie et de tourisme, en 11 séquences significatives de la Vallée de la Seine, afin d'en permettre un regard contextualisé, précis et spatialisé.

En 2017, le sujet s'est inscrit dans une démarche plus prospective en adoptant un horizon plus large dans le but d'analyser le positionnement de la Vallée de la Seine à l'échelle mondiale, européenne, nationale et interrégionale. L'étude intitulée « **La Vallée de la Seine XXL, quel positionnement à l'échelle mondiale, européenne et interrégionale ?** » a vocation à nourrir les réflexions sur le rayonnement



LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

et l'attractivité de la Vallée de la Seine à l'échelle européenne et mondiale. Au niveau interrégional, l'étude pourra nourrir les travaux des SRADDET et contribuer à ceux sur la complémentarité des systèmes portuaires français.

Pour 2018-2019, le travail porte sur **le tourisme fluvial et maritime et les enjeux de développement des territoires à partir des escales**. Il se déclinera en deux volets. Le premier fera la synthèse des enjeux liés au développement du tourisme fluvial et maritime au regard des stratégies et projets mis en œuvre par différents acteurs très concernés par ce sujet et qui ont pu exposer leurs attentes lors d'une matinée d'échanges organisée par la coopération fin novembre 2018. Le second s'attachera à territorialiser les enjeux définis lors de cette matinée à partir des escales connues ou projetées afin de poser un diagnostic mais aussi d'apporter de premiers éléments prospectifs pour un développement vertueux du tourisme sur le territoire de la Vallée de la Seine.

La deuxième phase du CPIER 2018-2020 sera également l'occasion pour les agences de consolider le dispositif de suivi et de diffuser plus largement, en particulier à destination des partenaires, acteurs de la Vallée de la Seine, et du grand public via un système de cartographie interactive, pour accompagner le CPIER dans son rôle d'aide à la décision.

LE SITE INTERNET DE LA VALLÉE DE LA SEINE VDSEINE.FR ET LE COMPTE TWITTER @VDSEINE

L'expertise générée par le centre de ressources est diffusée au moyen de deux canaux : le site internet vdseine.fr et le compte Twitter @vdseine.

Le centre de ressources s'appuie d'abord sur le site Internet (www.vdseine.fr) qui constitue un centre d'informations de référence sur la Vallée de la Seine. Acces-

sible à tous, il propose une présentation globale du territoire, alimentée par les travaux menés par les cinq agences d'urbanisme depuis 2015 : études sur la logistique, la véloroute ou l'intégration de la Vallée de la Seine dans les dynamiques de coopération inter-régionales et internationales, données et cartes issues du développement du dispositif de suivi, dont les 8 fiches de données-clés publiées en 2017.

Le site Internet est également un espace de connaissance du CPIER et de la démarche portée par l'Etat et les Régions Île-de-France et Normandie, en particulier concernant les projets financés. Il est ainsi un outil de promotion des actions de la coopération des agences d'urbanisme, mais il valorise également l'ensemble des projets et actions du CPIER. En cela, il est un outil sur lequel l'ensemble des acteurs de la Vallée de la Seine peuvent s'appuyer.

Le site est alimenté et hébergé par les agences (sur les serveurs de l'IAU îdF) jusqu'au terme du CPIER, en 2020.

Le site internet se double également d'un compte Twitter (@vdseine). Plus que le compte de la coopération des agences d'urbanisme, il joue un rôle de relais de l'actualité des territoires de la Vallée de la Seine et plus généralement de tout ce qui contribue à une meilleure connaissance de celui-ci, que ce soit sous la forme d'études et de points de vue experts ou de projets mis en œuvre.

En 2018, le compte Twitter @vdseine a publié près de 300 tweets pour 3000 visites et comptait plus de 500 abonnés au 31 décembre.



LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

LA RENCONTRE ANNUELLE

La rencontre annuelle est un moment de validation et d'enrichissement des travaux réalisés par les agences.



2015 : 1^{ère} rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, le 13 octobre 2015 à Mantes-la-Jolie et en Seine Aval IDF, autour du thème « Développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel de la Vallée de la Seine ».
Près de 150 participants ont pris part à la 1^{ère} rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. La Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine a ainsi partagé les conclusions du rapport intitulé « Le développement portuaire et logistique au service du renouveau industriel » élaboré collectivement.

2016 : 2^{ème} rencontre, le 23 novembre 2016 à la préfecture de Paris et d'Île-de-France, autour du thème « La Seine à vélo, un levier de développement des territoires »
L'édition 2016 des rencontres des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine s'est tenue le 23 novembre à la préfecture de Paris et d'Île-de-France. Sur le thème « La Seine à vélo, un levier de développement des territoires », elle a réuni les acteurs techniques et les partenaires du Contrat de plan interrégional État-Régions (CPIER) Vallée de la Seine. Cet événement a permis d'échanger sur le projet de véloroute des bords de Seine, appréhendé comme vecteur d'un développement intégré des territoires : mobilités, développement touristique et économique, amélioration de l'écosystème du fleuve.



2017 : 3^{ème} rencontre, le 28 novembre 2017 au Havre, autour du thème : « la Vallée de la Seine XXL, un corridor d'envergure européenne ».
Près de 200 acteurs de la Vallée de la Seine (institutionnels, entreprises, universitaires...) ont assisté à l'événement organisé le mardi 28 novembre 2017 au Havre avec le soutien de l'État et des Régions Île-de-France et Normandie. Ils ont été accueillis par Luc Lemonnier, Maire du Havre, Président de la CODAH et Président de l'AURH.

LE DISPOSITIF PÉRENNE D'OBSERVATION, D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE

2018, TRAVAIL AUTOUR DU TOURISME FLUVIAL ET MARITIME ET AMORCE D'UN BILAN PROSPECTIF POUR LA VALLÉE DE LA SEINE

En 2018, les agences d'urbanisme se penchent sur le sujet du tourisme fluvial et maritime et le développement des territoires à partir des escales. Une matinée d'échanges intitulée « le tourisme fluvial et maritime en Vallée de Seine : développement et limites » a été organisée le 30 novembre 2018. Les agences partent du constat que de nombreux acteurs économiques et institutionnels, tour-opérateurs, collectivités, associations, ont engagé des réflexions pour comprendre et mieux planifier le tourisme fluvial et maritime, perçu comme une opportunité pour le grand territoire de la Vallée de la Seine. Les agences ont souhaité, à travers de cet atelier d'échanges, réaliser un état de l'art des questionnements et des enjeux autour du tourisme fluvial et maritime en Vallée de Seine et inscrire ainsi les travaux des agences dans un cadre collaboratif.

Cette matinée donnera lieu à la publication d'une synthèse en février 2019, premier volet de l'étude. Le deuxième volet s'attachera à territorialiser l'approche et sera publié en juin 2019. Toutes les escales, existantes et projetées, seront analysées au regard des enjeux retenus suite aux travaux de la phase 1. Chaque agence étudiera ainsi les enjeux de développement touristique fluvial et/ou maritime sur son territoire privilégié.

Ce travail qui, à partir d'un type de tourisme spécifique, interroge plus largement le développement touristique des territoires, sera l'amorce du bilan prospectif que les agences souhaitent réaliser dans la perspective de la fin du CPIER en 2020. Ce bilan prospectif fera état, à travers des cartes synthétiques, des projets en cours et réalisés dans le cadre du CPIER, et soulignera les enjeux qui se dégagent autour des thèmes portés par celui-ci, tels que la logistique, la mobilité et le tourisme, mais aussi l'énergie ou l'agriculture, ou bien encore le paysage ou le foncier, thèmes suivis par ailleurs par les agences. Pour ce faire, les agences mobiliseront le dispositif de suivi qu'elles ont mis en place depuis 2015 (bases de données, cartographie, site internet) et l'ensemble des travaux réalisés.

L'ATLAS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Mené sous la forme d'un partenariat éditorial et commercial entre Paris Seine Normandie et la société des Editions Autrement (groupe Madrigall/Gallimard-Flammarion), ce projet éditorial a vocation à mettre en valeur la Vallée de la Seine dans ses dimensions géographiques, territoriales, socio-économiques auprès d'un public élargi (politique, économique, culturel, académique, grand public...) à travers le regard particulier de la collection Atlas, qui permet de voir et de comprendre les territoires autrement.

Cet atlas a vocation à être publié pour la rentrée de septembre 2019.



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

OBJECTIFS

Les démarches entreprises sur les 2 fiches concernées (1.2 et 1.5) doivent permettre d'acquérir les connaissances permettant de mieux comprendre les processus qui régissent le fonctionnement du fleuve. Celles-ci sont stratégiques pour identifier les outils de gestion concourant à la préservation de l'environnement et de la biodiversité et l'atteinte du Bon Etat des Masses d'Eau. Elles faciliteront ainsi le rétablissement des liens entre la Seine, ses annexes hydrauliques, ses zones humides et ses milieux rivulaires.

D'un point de vue opérationnel, ces acquisitions de connaissances permettent de définir et de planifier des travaux d'aménagements et programmes de gestion du fleuve tels que l'amélioration du niveau de traitement de stations d'épuration ou la réalisation de travaux de restauration de zones humides ou restauration des continuités écologiques du fleuve.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Pilotage AESN - Régions

LES PROJETS

- 16 projets financés sur les volets acquisition et harmonisation des connaissances sur la période 2015-2018
- 25 projets financés sur le volet renaturation, restauration des continuités écologiques sur la période 2015-2018

ZOOM SUR LE PROJET PHRESQUES I ET II

Projet d'Harmonisation et de REnforcement du Suivi haute fréquence de la QQualité de l'Eau de la vallée de la Seine

La Seine est un bassin versant de 78 600 km² qui est soumis à une forte pression liée aux activités agricoles, industrielles et urbaines. Les usages et le fonctionnement de cet écosystème sont intimement liés.

Les principales problématiques rencontrées sur ce bassin versant sont :

- une érosion généralisée sur l'ensemble du bassin versant qui conduit à une évolution de la morphologie du cours d'eau et du littoral, au risque d'inondation des vallées et d'envasement des plages du littoral,
- la pollution généralisée du bassin versant liée essentiellement :
 - à la présence de contaminants chimiques dans l'eau et le biote qui conduisent à des risques sanitaires et d'interdiction ponctuelle de pêche
 - à la présence d'intrants agricoles responsables de l'eutrophisation du milieu (développement de phyco-toxines en mer et de zones d'anoxie) qui présentent entre autre des risques sanitaires qui portent préjudice à l'usage conchyliculture.

Dans ce contexte, suivre et mieux comprendre le fonctionnement et la trajectoire du système Seine est une nécessité.

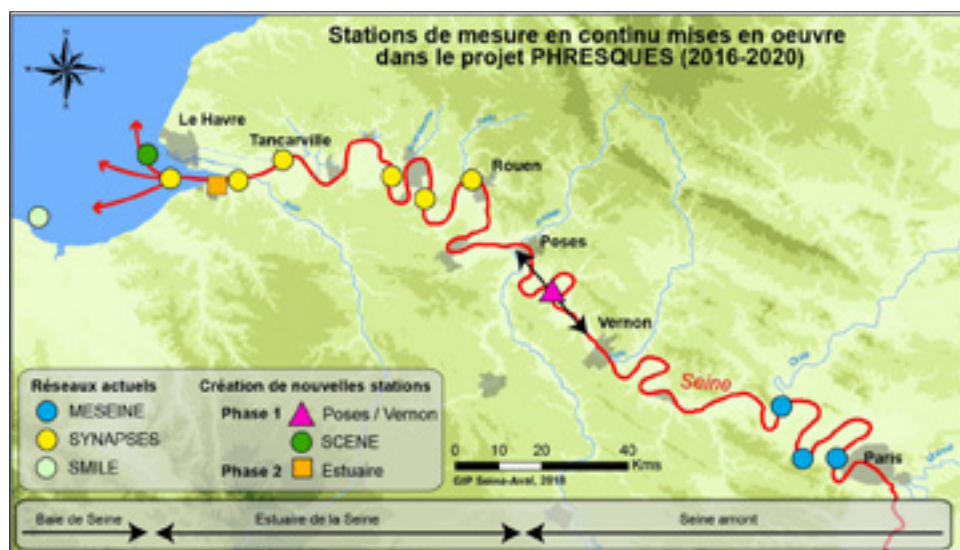
Le projet PHRESQUES (Projet d'Harmonisation et de REnforcement du Suivi haute fréquence de la QQualité de l'Eau de la vallée de Seine) animé par le Groupement d'Intérêt Public Seine Aval (GIPSA) a pour ambition de mettre en place un dispositif homogène de suivi en continu de la qualité de l'eau, cohérent à l'échelle du continuum Seine.

Par le regroupement et le développement des dispositifs existants, le méta-réseau PHRESQUES permettra de suivre les principaux paramètres, caractérisant le fonctionnement de l'hydro-système de Paris à la baie de Seine.

Par ailleurs, la connaissance de ces données hautes fréquences est devenue essentielle pour comprendre et analyser les événements exceptionnels de la Seine (étiages, crues). Enfin, ces acquisitions de connaissances sont stratégiques dans une perspective de changement climatique.

Aujourd'hui, le suivi haute fréquence (pas de temps d'acquisition de données toutes les 5 à 15 minutes) des eaux de la Seine est hétérogène (suivi hydromorphosédimentaire vs suivi géochimique) et porté par des opérateurs multiples où chacun gère de manière indépendante son propre réseau tant du point de vue métrologique que des stratégies de bancarisation et valorisation des données.

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE



L'objectif majeur du réseau est de fournir une vision intégrée amont-aval de l'état de l'hydrosystème de la Seine.

Coût du projet PHRESQUES 1 (2016-2018) : 1,064M€
PHRESQUES 2 (2018-2020) : 1,120 M€

La phase 1 du projet (2016-2018) a permis :

- de mener les réflexions pour l'harmonisation des différents réseaux.
- de renforcer les dispositifs de mesure existants :
 - définition des caractéristiques pour l'implantation d'une bouée instrumentée à l'interface eaux continentales/salées : en amont de Poses ; cette station sera installée prochainement ;
 - mise à niveau de la station D4 de la Carosse par l'installation des capteurs biogéochimie ;
 - installation de la bouée SCENES en baie de Seine



Illustration de quelques enseignements acquis lors de la phase 1 :

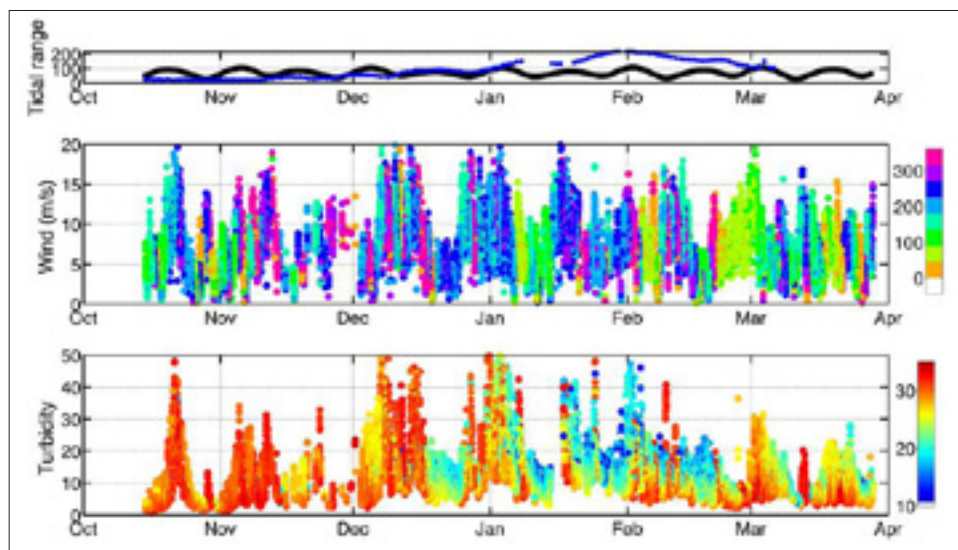
- < La bouée SCENES a permis de suivre les événements exceptionnels de l'hiver 2017/2018 en particulier la tempête Eléonor et la crue de février 2018.

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

Illustration de quelques
enseignements acquis
lors de la phase 1 :

Evolution des paramètres marée >
(coefficient de marée), débit
(points bleus, en $\times 10^3 \text{ m}^3/\text{s}$)
[panel du haut], vent (direction
en couleur) [panel du milieu],
turbidité et salinité (couleur) de
surface [panel du bas]

La figure ci-contre montre que
les différentes tempêtes (Ophelia
(15-16/10), Ana (10/12), Bruno/
Carmen (26-27-28-29/12), Eleanor
(2-3-4/01), Fionna (16-18/01))
sont associées à des turbidités
de surface supérieures à 20NTU,
témoignant d'une remise en
suspension des sédiments
intense dans l'embouchure de
l'estuaire. Il est également
intéressant de noter qu'à ce
signal associé aux épisodes de
tempêtes se superpose une
dynamique basse fréquence, due
à l'augmentation du débit entre
mi-décembre et début février
puis à sa diminution, tout en
restant supérieur à $1000 \text{ m}^3 \cdot \text{s}^{-1}$.
Cela engendre une diminution de
la salinité et augmentation du
niveau de base de la turbidité.



La phase 2 (2019-2020) permettra :

- l'intégration d'un nouveau partenaire le Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne qui dispose du réseau MESEINE.
- de procéder à l'installation de la station amont Poses (2019) et d'instrumenter ainsi l'interface eaux continentales/estuariennes qui fait aujourd'hui défaut.
- de procéder à l'installation de la station embouchure (2019),
- de procéder à l'harmonisation et mise en commun des référentiels de données
- de maintenir et pérenniser les stations existantes.
- de procéder à la bancarisation de l'ensemble des données acquises sur le continuum sur la plateforme de l'observatoire.

En améliorant notre compréhension des mécanismes amont-aval les mesures produites par le réseau permettront aux gestionnaires d'identifier les leviers de gestion permettant d'améliorer la qualité de l'eau.

Les données issues du réseau pourront également être utilisées pour suivre et évaluer l'effet des mesures de gestion sur la qualité du milieu et accéder ainsi à une évaluation de l'évolution de l'état de santé de l'estuaire (cf projet SCRIPTES), et permettront d'alimenter divers outils tels que des modèles.

Le coordinateur du projet est le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval (GIP Seine-Aval), et les principaux partenaires scientifiques sont : le Centre de Recherche en Environnement Côtier (CREC), l'Ifremer, l'Institut de Physique du Globe de Paris (IPGP), le PIREN Seine (Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement de la Seine), la SFR SCALE, l'UMR 6143 M2C Morphodynamique Continentale et Côtière (M2C), l'UMR BOREA Biologie des Organismes et Ecosystèmes Aquatiques.

Pour en savoir plus : <https://www.seine-aval.fr/phresques/>



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

ZOOM SUR LE PROJET CONSACRE (CONtinuités écologiques de la Seine et intérêt des ACteurs pour sa Restauration) - projet R&D relatif à la restauration des continuités écologiques sur le continuum Seine et ses affluents.

Porteur de projet : GIP Seine Aval
Coût du projet : 1, 353M€

Au regard de la baisse de la diversité et des effectifs des poissons présents sur l'axe Seine (le fleuve et ses affluents de la source à l'estuaire) depuis plus d'une centaine d'années, les efforts d'ores-et-déjà entrepris en termes de réglementation, de planification et d'aménagements commencent à porter leurs fruits en termes de tendances à l'amélioration pour certaines espèces.

Néanmoins, les populations observées restent de faible ampleur au regard du potentiel d'un bassin comme celui de la Seine. Les efforts doivent donc être poursuivis en menant une gestion alliant le maintien d'une qualité de l'eau favorable ou son amélioration dans des secteurs encore sensibles, à l'amélioration de la franchissabilité des ouvrages tout en préservant et restaurant les habitats nécessaires à leur cycle de vie.

Le projet CONSACRE a pour objectif d'étu-

dier l'efficacité de la continuité écologique de l'axe Seine (de Paris à l'embouchure) et de ses principaux affluents.

L'analyse portera sur l'accessibilité des habitats aquatiques en tenant compte à la fois des obstacles physiques (barrages, seuils, digues...) et des indicateurs physico-chimiques du milieu (oxygène, température...). L'étude repose sur la cartographie des habitats disponibles pour les besoins fonctionnels des poissons migrateurs et résidents (alimentation et reproduction) ainsi que le suivi des flux migratoires, dans l'espace et dans le temps.

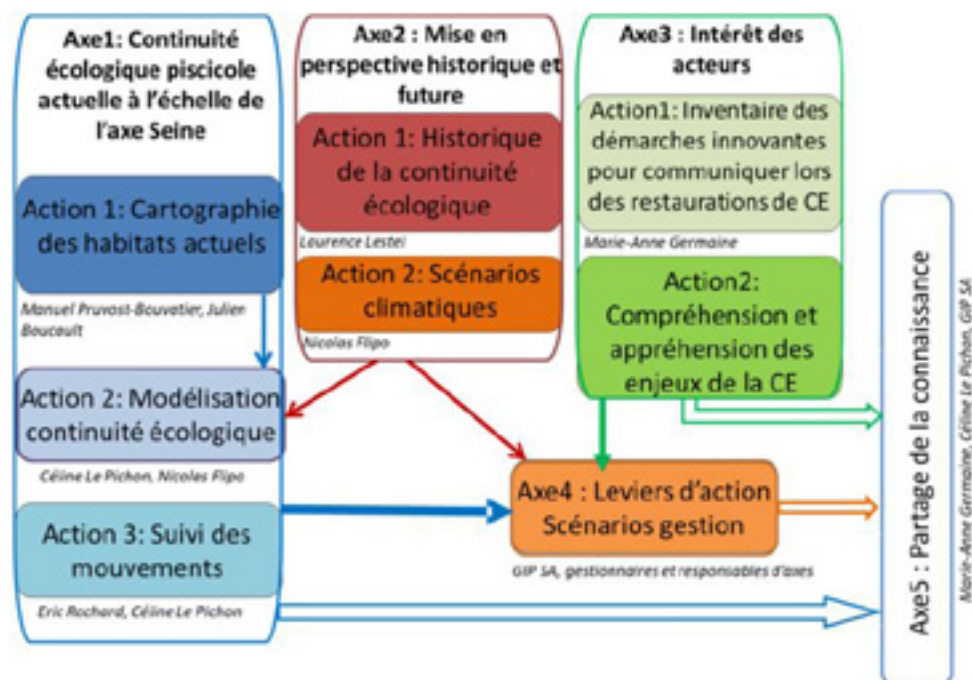
Les outils d'analyse développés permettront de tester des scénarii de gestion contrastés tels que des modifications de rejets des STEP, des projets d'amélioration du franchissement des ouvrages, des projets de restauration/renaturation de berges sur l'accessibilité aux habitats.



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

Un axe du projet vise à mettre en perspective l'état actuel de la continuité écologique au regard des situations historiques en identifiant les périodes majeures de son évolution. Un volet prospectif permettra

d'analyser comment la distribution future des espèces migratrices pourra être amenée à varier du fait du réchauffement climatique.



L'objectif est également d'identifier des modalités pour améliorer l'association des différents acteurs dans les stratégies de restauration de la continuité écologique. Sera menée l'analyse de l'efficacité de démarches innovantes (plaquettes d'information, vidéos, réunions publiques, ...) déjà engagées et qui ont favorisé la mise en place d'un dialogue et la construction de projets de restauration. Des enquêtes auprès des usagers seront réalisées en parallèle sur plusieurs sites pour appréhender le rapport des populations concernées avec la rivière et leur compréhension du fonctionnement de l'écosystème Seine et/ou affluents. Cette étude permettra de

formaliser des préconisations méthodologiques à destination des acteurs de la restauration de la continuité écologique.

In fine, l'étude permettra d'avoir une meilleure compréhension de l'accessibilité potentielle des habitats et des facteurs limitants les potentialités de reconquête de l'axe Seine et ses affluents par les espèces migratrices et « trame bleue » étudiées. Elle permettra de dégager des pistes de gestion concourant à l'amélioration de « l'état écologique » de l'axe Seine.

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE



Passe à Andresy
(source VNF)

Partenariats du projet :

Le porteur du projet est le GIP Seine-Aval. La coordination scientifique est assurée par l'Irstea d'Antony. Les équipes impliquées dans le projet sont : Irstea Bordeaux - Mines Paris Tech (Centre de Géosciences) - Université Paris Nanterre - Association Seinormigr - Union des Fédérations de Pêche et protection des milieux aquatiques du Bassin Seine Normandie - IAU IdF - Sorbonne Université

Par ailleurs, pour mener à bien cette démarche ambitieuse, **de larges partenariats scientifiques, techniques et institutionnels** ont été développés.

- En terme scientifique et technique, de nombreux partenaires apporteront leur expertise sur la problématique des continuités écologiques piscicoles : Agence française de la Biodiversité, la DRIEE, VNF, EDF R&D, le CEREMA, l'INRA de Rennes, ainsi que le comité scientifique « Sélune » (seront visées des passerelles entre les deux démarches : partage de méthodologie, moment de communication sur les résultats, seront organisée).

- Les partenaires institutionnels ont également été largement associés afin de garantir le porté à connaissance de l'étude ainsi que l'opérationnalité des outils de gestion qui en découleront. Dans ce cadre, il a semblé important d'associer les partenaires compétents au titre de la GEMAPI, des paysages, du développement touristique, ou encore du développement de l'hydro-électricité. Les principaux partenaires préciblés sont les suivants : les EPCI à compétence GEMAPI, l'Ecole des paysages, les Services régionaux « patrimoine culturel » (DREAL/DRIEE, Service de l'inventaire, des monuments historiques, Architecte des Bâtiments de France...), Seine-Normandie Agglomération, les Parcs Naturels Régionaux (Boucles de la Seine Normande, Vexin français), les associations riveraines (APURE, Seine en Partage...), les CPIE et autres structures institutionnelles ou associatives œuvrant dans le domaine de la sensibilisation à l'environnement, les exploitants en hydroélectricité.

Pour en savoir plus /

<https://www.seine-aval.fr/projet/consacre/>

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

ZOOM SUR LE PROJET SCRIPTES (Observatoire de la Seine)

PORTEUR DE PROJET : GIP Seine Aval
COÛT : 425 K€

Le suivi des milieux naturels présente un enjeu fort pour comprendre leur fonctionnement et évaluer leur état de santé. La bancarisation, la mise à disposition et l'interprétation de ces diverses informations sont ainsi des étapes indispensables pour une prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagements et les mesures de gestion. En estuaire de Seine, ce suivi est multiple avec l'intervention d'acteurs techniques et scientifiques. Le GIP Seine-Aval assure une mission de capitalisation, de valorisation et d'expertise de la donnée environnementale pour permettre aux acteurs de concilier économie et environnement.

Les objectifs du projet sont multiples et visent à répondre à quatre objectifs principaux :

1. Favoriser le porté à connaissance et la mise à jour des informations environnementales disponibles sur l'estuaire de la Seine ;
2. Favoriser l'analyse transversale des données et l'utilisation de référentiels communs ;
3. Identifier des leviers de gestion ;
4. Améliorer l'appropriation de l'information.

L'observatoire environnemental de l'estuaire de la Seine

des Indicateurs pour mieux comprendre



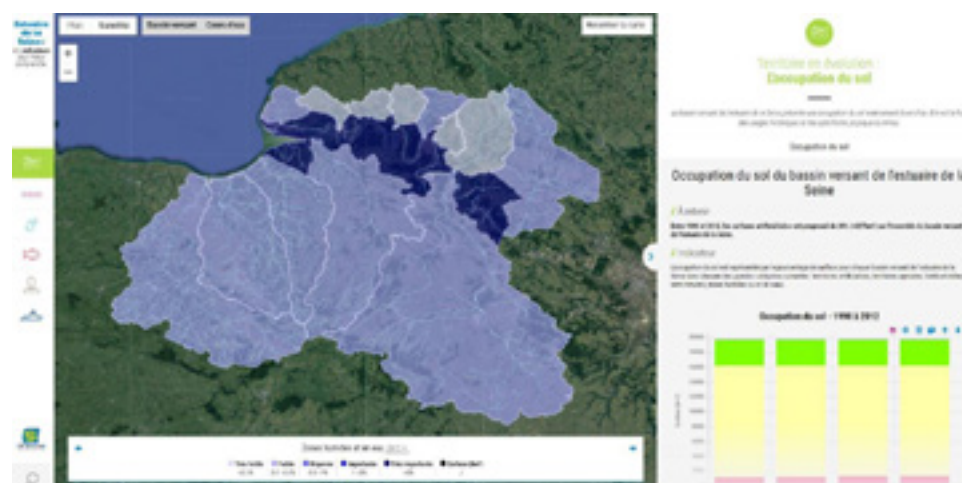
DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

Pour répondre à ces différents enjeux, le projet SCRIPTES s'est attaché à identifier les problématiques en lien avec l'état de santé de l'estuaire de la Seine ; à construire des indicateurs partagés, représentatifs et objectifs et à développer une interface web de restitution.

Ce projet SCRIPTES est porté par le GIP Seine-Aval, qui assure une mission de capitalisation, de valorisation et d'expertise de la donnée environnementale pour permettre aux acteurs de concilier économie et environnement. Il est financé à hauteur de 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Nor-

mandie. Le projet a été réalisé grâce au concours d'ARTELIA Eau & Environnement (Gestion du projet, Proposition d'indicateurs), d'ADS-Com (Développement de l'interface web) et de PIXIM consulting (Gestion de la donnée). Un comité de pilotage regroupant les acteurs de l'estuaire de la Seine a suivi et validé l'avancée du projet à chacune des étapes.

A travers un portail en six entrées, de nombreuses thématiques sont abordées dans cet observatoire environnemental de l'estuaire de la Seine. A titre illustratif, on pourra citer :



UN TERRITOIRE EN ÉVOLUTION

< L'estuaire est un milieu en constante évolution. Suivre et comprendre ces transformations renseignent sur les possibles évolutions futures :

+20% de surfaces artificialisées entre 1990 et 2012 sur le bassin versant de l'estuaire



INFLUENCE DE L'HOMME

< Le fonctionnement et l'état de santé de l'estuaire sont intimement liés aux activités présentes sur son bassin versant. Une gestion durable permettra le maintien ou la restauration des fonctionnalités estuariennes.

70 000 tonnes d'azote exportées à la mer en 2017

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

LES MOTEURS DE L'ESTUAIRE

Le fonctionnement de l'estuaire > est gouverné par différentes forces venant de la mer et du fleuve. Leur rencontre est à la base de la dynamique estuarienne :

14.4 jours de temps de transit moyen pour les eaux entre Poses et Tancarville en 2017



BIODIVERSITÉ

De nombreux organismes effectuent > tout ou partie de leur cycle de vie dans l'estuaire. Leur état de santé reflète celui du milieu.

243 limicoles nicheurs observés dans la ZPS en 2017



UN ESTUAIRE SUPPORT DE VIE

Du fait de la double influence > marine et continentale, l'estuaire abrite une mosaïque d'habitats très variés. Cette diversité est à la base de son fonctionnement écologique :

19% du temps en eau douce à Tancarville en 2017



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE



USAGES DE L'ESTUAIRE

< À partir de ses ressources et de ses fonctionnalités écologiques, de nombreux usages se sont développés en estuaire. Le maintien de cette multiplicité est important pour l'attractivité et le développement du territoire.

6.92 millions de m³ de sédiments dragués pour l'entretien de l'estuaire en 2015.

L'observatoire est enrichi des données acquises au fur et à mesure et sera enrichi de nouvelles thématiques et développement de nouveaux indicateurs.

Pour en savoir plus :

<https://indicateurs.seine-aval.fr/>

<https://www.seine-aval.fr/actu-observatoire/>

ZOOM SUR L'EFFACEMENT DU BARRAGE DE MARTOT

Travaux de Restauration de la continuité écologique
Domaine Public Fluvial Eure Aval (DPF)

PORTEUR DE PROJET : Etat
COÛT : 3M€

L'objectif du projet consiste à reconnecter l'Eure à la Seine et à restaurer un fonctionnement naturel (suppression du seuil, retour de la marée...) propice au rétablissement des continuités écologiques et à la recolonisation par les migrateurs.

Trois enjeux ont été identifiés sur le domaine public fluvial (DPF) Eure aval :

- Un enjeu lié au rétablissement de la continuité écologique, porté par le Ministère de la Transition Ecologique et solidaire (MTES) et l'Agence de l'Eau, qui se traduit par le classement au titre du L 214-17 (liste 1 et 2), la Zone d'Actions Prioritaire de l'anguille et le traitement des ouvrages dits « Grenelle » propriété de l'État ;
- Un enjeu lié à la démarche d'ensemble du rétablissement de la continuité écologique dans le département puisque que l'État se doit d'être exemplaire sur ce sujet ;
- Un enjeu lié au transfert potentiel du DPF à une collectivité, clairement identifiée comme la CASE (Agglomération Seine-Eure), puisque celle-ci possède et gère la partie amont. La CASE a la compétence rivière et les moyens associés.

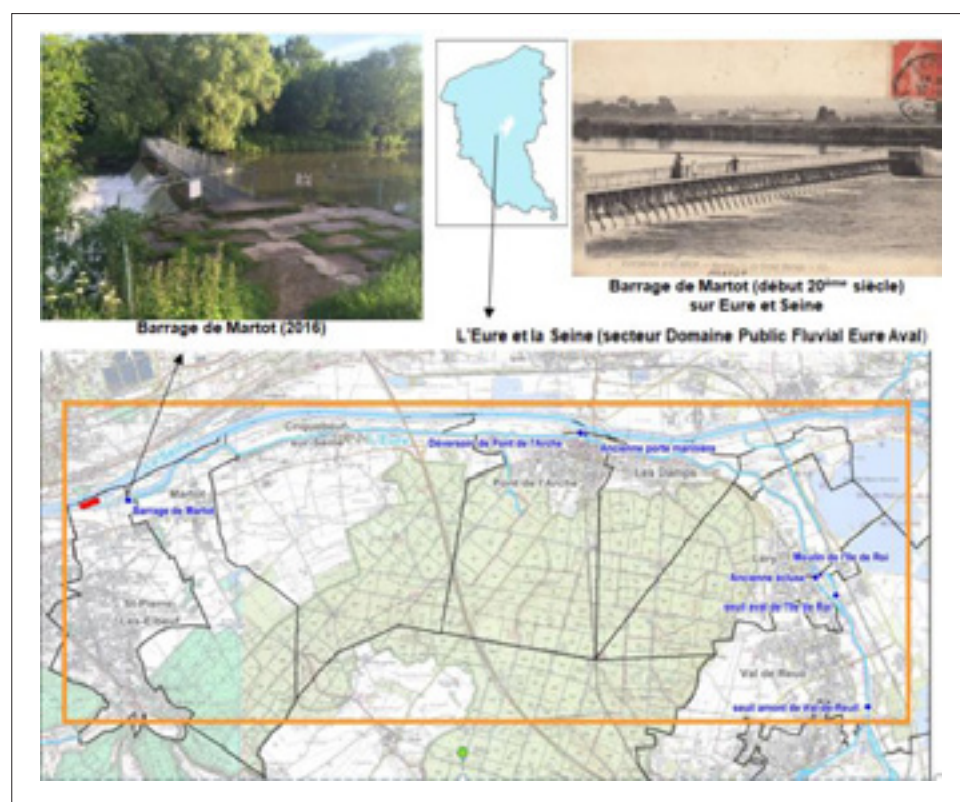
DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

Points connexes :

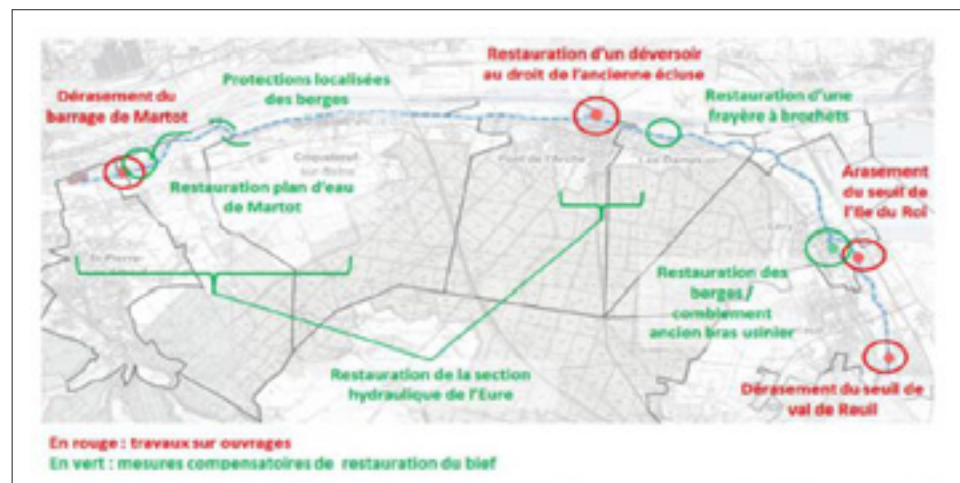
- Confluence Eure-Seine - Inondations : prise en compte de l'aléa Inondations
- Conciliation usages (multiples acteurs :

Maraichage, Pêche, Kayak...) - Contexte Hydroélectricité

- Charge technique et financière : entretien et investissement.



PRÉSENTATION DU PHASAGE DE L'OPÉRATION



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE



POSE DE LA PASSERELLE
EN AOÛT 2018 APRÈS
SUPPRESSION DU SEUIL.
<

La suppression du barrage et l'aménagement des seuils libèrent les 22 km du DPF et permet l'accès des migrateurs à l'Iton.

DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

ZOOM SUR L'OPÉRATION DE RESTAURATION DE LA ZONE HUMIDE DE MONTESSON

PORTEUR DE PROJET : Le Syndicat Mixte d'aménagement,
de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO)
COÛT DU PROJET : 11,2 M€

Le projet s'inscrit dans le PAPI Seine et Marne Francilienne et fait suite au prolongement de la digue de Satrouville sur le territoire de Montesson (78). Celle-ci empêchant l'expansion de près de 60 000 m³ d'eau sur les secteurs urbanisés, la collectivité avait l'obligation réglementaire de compenser l'impact de l'ouvrage nouvellement créé.

La collectivité a souhaité aller au-delà de la simple obligation réglementaire de compensation d'un volume estimé à 55 000 m³ en intégrant une deuxième fonction aux aménagements prévus : celle d'une valorisation écologique permise par la création d'une zone humide fonctionnelle et d'une annexe hydraulique permanente, permettant d'apporter sur cette masse d'eau de

la Seine, des habitats favorables au développement de la faune et de la flore aquatique. Les annexes hydrauliques de la Seine en Île-de-France sont quasi-inexistantes.

L'objectif de réaliser une zone humide fonctionnelle, en sus de l'espace de compensation volumique, porte le montant total des volumes à extraire pour cette opération à près de 150 000 m³.

La zone humide creusée dans une ancienne gravière sera un espace naturel à forte valeur écologique grâce à la création d'un plan d'eau, alimenté naturellement par la nappe alluviale et connecté en permanence à la Seine, ainsi que par l'aménagement d'espaces boisés.



DES ACQUISITIONS DE CONNAISSANCES COMME OUTILS D'AIDE À LA DÉCISION POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DU FLEUVE

Ce projet a pour objectif principal d'améliorer la qualité biologique de la Seine par la création de zones de repos et de nourrissage pour la faune piscicole, tout en participant également au développement de la biodiversité, à la réduction des effets du changement climatique ainsi qu'à la réduction du risque inondation en territoire francilien.

Les grands principes retenus pour la réalisation de la zone humide ont été les suivants :

- Abaissement général du terrain naturel sur la zone,
- Terrassement et création d'un chenal principal sinueux plus profond (85 ml) sur la zone afin de garantir une alimentation hydraulique permanente par la nappe,
- Création de 4 dépressions humides calées aux cotes 20.60/21/21.50 et 22 m NGF et reliées entre elles par des chenaux secondaires et de zones d'expansion en bordure du chenal principal,
- Création d'une connexion avec la Seine qui permet une continuité hydraulique, écologique et sédimentaire (ouvrage calé à la cote 20.50 m NGF).

La zone humide sera alimentée par la nappe alluviale et par la Seine.

La zone humide est ainsi créée par déblaiement. Les zones de contact avec la nappe alluviale seront réalisées ponctuellement au droit de dépressions. En ces points, les terrassements sont exécutés jusqu'au niveau de la nappe alluviale observé à l'étiage, moins 80 cm en moyenne de manière à garantir une épaisseur d'eau suffisante dans le futur plan d'eau.

Compte tenu de l'étendue du terrain disponible et du pendage des écoulements souterrains, les dépressions seront créées à des altimétries différentes de manière à

favoriser les circulations d'eau, via la réalisation de bras de circulation. L'exutoire des écoulements se fera en Seine par le biais de la création d'une connexion. Cet aménagement permettra également l'alimentation de la ZH ou son ennoïement au titre de la compensation volumique.

Ce sont environ 9 000 m² qui seront inondés en régime permanent de la Seine (20,55 NGF) et 14 000 m² inondés pour une crue de Seine à la cote de 23 m NGF.

L'aménagement sera composé de différents secteurs :

- Une zone humide (ou plan d'eau), concentrée dans les dépressions créées dans la parcelle, qui accueillera des espèces floristiques caractéristiques des bords d'eau et développera ainsi un milieu particulier,
- Des cheminements en périphéries nord et sud,
- Une zone boisée située entre la zone humide et les cheminements périphériques. Cet espace sera géré de manière extensive privilégiant la colonisation naturelle de la végétation sur la base des plantations réalisées,
- Une friche naturelle (existante) qui sera conservée. Cette zone correspondant à une partie du parcellaire disponible où des espèces protégées ont été observées.

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION



OBJECTIFS

L'unité morphologique de la Vallée de la Seine, de Paris à Cherbourg, se traduit par des paysages dont la beauté, l'histoire et la diversité constituent un atout pour le territoire. De nombreux acteurs s'appuient sur ces qualités pour y développer des stratégies touristiques principalement, mais aussi de développement économiques et logistiques. Situées tant autour du fleuve que dans ses jonctions avec la façade maritime normande, du Cap de la Hague à l'embouchure de la Bresle, ou avec les autres espaces connexes, on constate que dans les montages de projets d'aménagement, le paysage ne semble pas avoir sa place dans les critères d'implantation de nouvelles constructions, et ce à toutes les échelles.

Afin de développer de la cohérence entre les fiches-actions du CPIER et de mieux orienter l'action publique, une coopération avec l'École nationale du paysage de Versailles (ENSP), pilote d'un cluster de compétences autour de l'aménagement du territoire et des paysages, a été établie pour révéler les acteurs référents sur chacun des territoires.

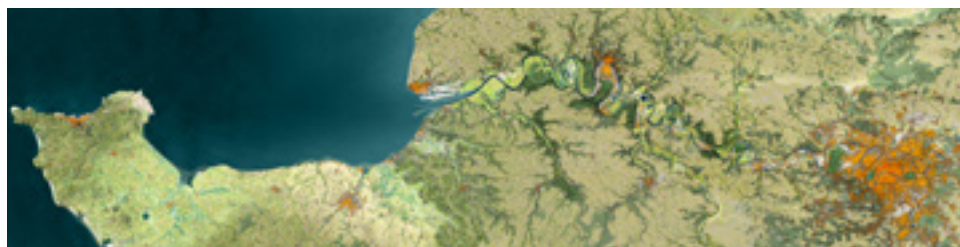
À travers une démarche sensible, pragmatique et attachée à la réalité du terrain, l'action menée par l'ENSP, en partenariat avec l'agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'estuaire de la Seine (AURH), souligne l'intérêt de l'expérience in situ et de la pluridisciplinarité pour valoriser au mieux la diversité de ce grand territoire monumental et comprendre ses enjeux croisés qui offrent une mosaïque de paysages convoitée.

LA VALLÉE DE LA SEINE, UN LABORATOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Depuis 2015, l'École nationale supérieure de paysage de Versailles (ENSP), avec le soutien de l'Agence d'urbanisme de la région du Havre (AURH), mène une mission de mise en réseau des acteurs de la Vallée et de la baie de la Seine à l'échelle des 9 départements du périmètre du CPIER.

LA CARTE DES PAYSAGES DE
3,20 X 0,8 M RÉALISÉE PAR
LES ÉTUDIANTS DE L'ENSP,

M. Antoni, A. Blanchardon, >
A. Hecquet et E. Lombard dans le
cadre de leur APR en 2015-2016.
Elle est téléchargeable sur le site
www.vdseine.fr.



La présence de l'AURH aux côtés de l'ENSP apporte un soutien technique de l'ordre de la connaissance et de l'animation du réseau. Ensemble, ils ont établi un plan pluriannuel de travail pour les cinq années du CPIER.

Cette démarche de laboratoire vise à :

- développer une culture commune autour des qualités du bassin de vie de la Seine,

- établir de nouveaux outils méthodologiques pour la construction de projets de paysage,
- faire émerger des projets exemplaires pour l'avenir des territoires séquanais.

L'ENSP a d'abord effectué un travail de fond en visitant les territoires concernés, en rencontrant des acteurs travaillant à grande échelle et capables de restituer

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

les enjeux des paysages actuels. Puis, en portant une démarche active et transversale, l'ENSP et l'AURH ont construit un réseau d'acteurs, composé de personnes investies en Vallée de Seine pour dessiner l'avenir de leur territoire. Ce réseau ouvert s'étoffe d'année en année entre les territoires grâce à la mise en place de 4 dispositifs annuels : l'Atelier pédagogique régional, le Voyage-atelier professionnel, l'Atelier étudiants inter-écoles et la rentrée du Réseau paysage. Ces événements permettent de croiser les

regards complémentaires des acteurs sur les grands projets de ce vaste espace, mais aussi de construire au fur et à mesure une culture commune du territoire de la Vallée de la Seine alors enrichi de nouvelles réflexions et perspectives.

Aujourd'hui, l'ENSP et l'AURH poursuivent la diffusion de ce réseau et l'accompagnement des acteurs qui souhaitent s'impliquer dans une démarche paysagère en Vallée de Seine, avec la volonté de développer la meilleure qualité de vie possible pour ses habitants.

LE RÉSEAU PAYSAGE

Un réseau paysage, oui mais pourquoi ?

Le « réseau paysage », développé grâce au soutien du CPIER, est au service des acteurs du territoire Seine. Il permet de partager leurs compétences, leurs connaissances et donc leurs projets, dans la perspective d'une amélioration de la prise en compte des paysages dans les projets d'aménagement actuels. Chaque acteur du réseau est comme un nœud, une personnalité qui a tissé des liens avec d'autres individus, formant les mailles du réseau. Malgré des discontinuités liées aux frontières administratives, géographiques, et à la diversité des fonctionnements, les relations composent un ensemble territorial immatériel qui s'ancre dans l'imaginaire collectif des acteurs concernés. Dans le cadre du « réseau paysage » la notion de « réseau » semble assimilée par les acteurs concernés et permet de se tourner vers de nouveaux acteurs impliqués dans d'autres aspects que ceux de l'aménagement du territoire et du paysage, en vue de proposer une démarche globale de développement de la Vallée de la Seine.



**CARTOGRAPHIE DE
L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU -
ANNÉE 2015,**

< avant le premier événement
(document réalisé par Joséphine
Billey, paysagiste dplg, chef de
projet «Paysage et Vallée de la
Seine», 2019)



**CARTOGRAPHIE DE
L'ÉVOLUTION DU RÉSEAU -
ANNÉE 2018,**

< après le dernier événement
(document réalisé par Joséphine
Billey, paysagiste dplg, chef de
projet «Paysage et Vallée de la
Seine», 2019)

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

Les membres du réseau sont actifs et proviennent de toutes les disciplines (cf cartographie de l'évolution des membres du réseau de 2016 à 2018). Par leurs contacts et leurs connaissances théoriques, politiques, économiques et institutionnelles, chacun porte au sein des débats les enjeux de son territoire, véhicule des démarches exemplaires, et défend aussi les enjeux et objectifs d'un territoire commun, celui de

la Vallée de la Seine. Les membres du réseau sont aujourd'hui capables de diffuser la méthode de l'ENSP et d'appliquer les grands enseignements développés collectivement lors des différents ateliers, en faisant de leurs différences de points de vue et de compétences une puissante ressource humaine et productive de perspectives positives pour la Vallée de la Seine de demain.

Le réseau en quelques chiffres

L'ENSP choisit toujours ses lieux d'actions dans une perspective d'élargissement du réseau. Ainsi, l'annuaire qui recense les membres du réseau depuis 2015 compte aujourd'hui plus de 1000 contacts. Le graphique ci-joint nous montre clairement l'augmentation du taux de personnes investies après chaque événement.

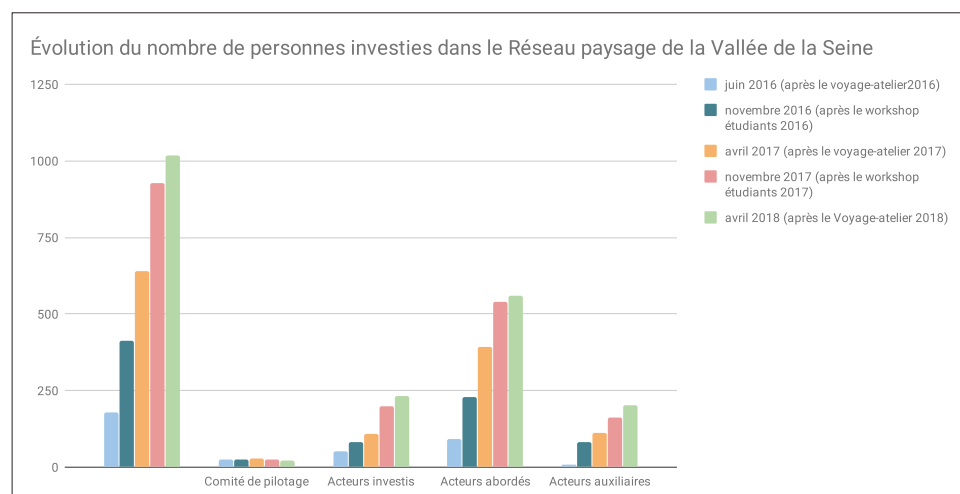
Aujourd'hui, le réseau compte approximativement :

- 250 membres investis (ceux qui sont en capacité de diffuser la démarche)
- 560 membres abordés (actifs mais sans prendre forcément part à la démarche)
- 200 personnes faisant partie des «auxiliaires», personnes aidant à la gestion financière et logistique des actions.
- sans compter environ 25 personnes qui sont parties vivre sur un autre territoire.

Ces résultats permettent de prévoir l'accroissement de ce nombre à la suite des deux prochains événements prévus : le voyage-atelier les 28 et 29 mars 2019 et le workshop étudiants du 9 au 17 mai.

GRAPHIQUE RÉCAPITULATIF DE L'ÉVOLUTION DES MEMBRES DU RÉSEAU DEPUIS 2015

(document réalisé par Joséphine >
Billey, paysagiste dplg, chef de
projet «Paysage et Vallée de la
Seine», 2019)



LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

LES ACTIONS MENÉES PAR L'ENSP ET L'AURH

Les Ateliers pédagogiques régionaux (APR)

Mené par un groupe d'étudiants en dernière année à l'ENSP encadré par un paysagiste enseignant à l'école, un atelier pédagogique régional (APR) est un travail organisé entre terrain et atelier, qui répond à une thématique paysagère d'actualité.

Par leur compétence de projeteur, les étudiants contribuent à formuler des orientations d'actions et à donner une vision aux acteurs du territoire pour les accompagner vers un projet de paysage valorisant les potentialités des sites étudiés.

Afin d'intégrer les APR à la dynamique du Réseau paysage, l'ENSP lance tous les ans un appel à propositions de sujet d'APR pour faire émerger des potentiels projets de paysage sur les territoires du CPIER.

APR 2015-2016 : La Seine, un monument libre.

Entre Paris et La Manche, une responsabilité envers l'espace du fleuve.

Ce premier atelier permet de visualiser l'articulation entre les paysages de la basse Vallée de la Seine, de l'estuaire puis de la baie de Seine. Par le recensement des principaux points de vue, de clés de lecture de paysages et de leurs dynamiques, ce travail met en évidence les qualités monumentales de la Seine (géographiques, historiques, et émotionnelles) qui justifient la nécessité d'aménager ses espaces de manière cohérente avec des objectifs

communs à l'échelle de ce grand territoire. Avec cette étude centrée sur le lit majeur, les étudiants posent également la question des structures paysagères adjacentes, celles que l'on ne voit pas depuis le cœur de la vallée et qui sont animées par d'autres problématiques. Plateaux, plaines, vallées secondaires, plages, dialoguent aussi avec la Seine, l'enrichissent mais souffrent parfois d'un manque d'ingénierie pour valoriser leurs paysages.



PREMIÈRE DE COUVERTURE DE L'OUVRAGE « LA SEINE, UN MONUMENT LIBRE »,

< réalisé par les étudiants de l'ENSP, M. Antoni, A. Blanchardon, A. Hecquet et E. Lombard dans le cadre de leur APR réalisé en 2015-2016. Édité en 500 exemplaires.



BLOCS DIAGRAMME DES DIFFÉRENTS POINTS DE VUE SUR/DEPUIS LA SEINE.

< Extrait de l'ouvrage « La Seine, un monument libre », 2016.

GESTION DE L'ESPACE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION



ÉDITION D'UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE EN 4 PAGES DE L'APR « DES ÎLES AUX COURTILS ».

Édité en 400 exemplaires.

CARTE SENSIBLE DU PAYS DES CHAUMIÈRES,

réalisée par M. Millet-Lacombe, > M. Perra et G. Rouchier dans le cadre de l'APR 2016-2017.



ÉDITION D'UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE EN 4 PAGES (édité en 400 exemplaires)

ET D'UNE PLAQUETTE DE 40 PAGES (éditée en 250 exemplaires) de l'APR « Amarrés entre fleuve et forêt. »

APR 2016-2017 : Des îles aux courtils

En réaction à l'homogénéisation de certains paysages en Vallée de Seine, les étudiants défendent ce qu'ils appellent le Pays des chaumières, nouvelle destination touristique qui valoriserait cette architecture pittoresque comme un système d'habiter durable, développé en faisant appel à des matières premières comme le chaume, et à des compétences et savoir-faire spécifiques et locaux, révélateur d'un territoire productif au cœur de la Normandie. En parallèle, sur les îles de la Seine, les

étudiants s'appuient sur l'histoire des îles, leur formation, les différentes typologies que l'on peut découvrir, et sur leur dynamique pour poser la question de l'archipel qui fait territoire. Dans cette réflexion, l'épaisseur formée par les îles, le fleuve, et les berges révèlent une relation entre l'eau et la terre, où s'exprime le fleuve. Cet espace, tel un chapelet de petits territoires, questionne l'eau comme liaison, génératrice de ce jardin fertile à grande échelle.



APR 2017-2018 - Amarrés entre fleuve et forêts, les écosystèmes urbains de la boucle d'Elbeuf

Elbeuf est représentative de beaucoup de communes post-industrielles séquanaises qui ont perdu le récit de leur implantation en vallée fluviale : leur économie, mais aussi leurs pratiques, ne sont plus tournées vers le fleuve, et ne profitent plus de leur cadre géographique et naturel. Sur la base de leurs explorations dans la boucle d'Elbeuf, les étudiantes ont placé les continuités fluviales et forestières au centre de possibles stratégies d'aménagement et de gestion, de manière à nourrir le futur PLUI de la Métropole Rouen Normandie et de stimuler de futures démarches communales.

PLAN MASSE GÉNÉRAL DE LA COMMUNE D'ELBEUF ET DE SES ALENTOURS,

réalisé par les étudiantes de l'ENSP, P. Broquin-Lacombe, M. Métral et M. Montocchioni dans le cadre de l'APR 2017-2018.

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

APR 2017-2018 - De l'itinéraire à l'itinérance.
goûtez à tous les paysages de Seine Normandie Agglomération

Première campagne aux portes de l'Île-de-France et première escale avant la métropole de Rouen, Seine Normandie Agglomération sera bientôt traversée par plusieurs itinéraires cyclables dans le cadre du projet de la Seine à vélo, reliant Paris au Havre. Avec De l'itinéraire à l'itinérance, les étudiants offrent une réflexion sur la mise en place d'itinéraires secondaires ainsi que d'une mise en dialogue du territoire au travers de deux thématiques qui ouvrent le champ des possibles : le goût du paysage et l'impressionnisme de demain.

CARTE DES PAYSAGES DE SEINE NORMANDIE AGGLOMÉRATION,

produite par les étudiants de l'ENSP, >
A. Guyennot, Y. Honnoré et W. Huang
dans le cadre de l'APR 2017-2018.



**ÉDITION D'UN DOCUMENT
DE SYNTHÈSE EN 4 PAGES**
(édité en 400 exemplaires)

ET D'UNE PLAQUETTE DE 40 PAGES
(éditée en 250 exemplaires) de l'APR
l'APR « De l'itinéraire à l'itinérance. »

LES VOYAGES-ATELIERS PROFESSIONNELS

Le voyage-atelier est un événement à destination des professionnels et élus, mené sur deux journées consécutives sur un territoire de la Vallée de la Seine choisi en amont par l'équipe d'animation du réseau.

- Une première journée est consacrée à une visite de terrain en itinérance pour acquérir de la connaissance sur le territoire étudié, par la rencontre d'acteurs locaux, le vécu d'expériences paysagères, des prises de notes in situ, des discussions avec des élus locaux, etc.
- La deuxième journée, en atelier permet aux participants de se projeter pour dégager collectivement des perspectives pour développer le territoire visité et orienter ses acteurs dans une démarche paysagère cohérente.

Pour chaque voyage-atelier, le programme et la destination sont tenus secrets pour préserver, chez les participants, l'effet de surprise et une ouverture à la découverte. Chaque année environ 50 acteurs normands et franciliens, aux compétences complémentaires, travaillant à différentes échelles, participent à ces moments d'échanges conviviaux et constructifs. Ces ateliers défendent la nécessité d'une interconnaissance des territoires à l'échelle interrégionale, et la présence positive d'acteurs motivés et bienveillants au regard de l'évolution de leurs paysages.

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

EN ATELIER, LES PARTICIPANTS
ÉCHANGENT ET RESTITUEMENT
AU RESTE DU GROUPE
LES PERSPECTIVES QU'ILS
SOUSHAIENT DONNER AU
TERRITOIRE D'ELBEUF.

(Photographie prise par >
Pierre Enjelvin, photographe
professionnel, 2016)



SUR LE TERRAIN, ATELIER
DE RECONDUCTION
PHOTOGRAPHIQUE AVEC PIERRE
ENJELVIN, PHOTOGRAPHE
PROFESSIONNEL.

(Photographie prise par >
Joséphine Billey, paysagiste dplg,
chef de projet «Paysage et
Vallée de la Seine», 2016)



2016 : dans la boucle d'Elbeuf

Depuis le point de vue d'Orival et grâce à un retour sur la formation géologique de la Vallée de la Seine, les participants ont compris qu'Elbeuf forme l'une des boucles les plus sinueuses de la Seine, en amont de Rouen. Son riche passé industriel en fait une ville typiquement séquanienne. Le groupe, divisé en 3 afin de réaliser trois parcours différents, a mis en évidence la diversité des ambiances présentes au cœur de cette boucle et des différents points de vue, mais aussi du peu de lien qu'Elbeuf entretient avec le fleuve, avec le plateau et ses coteaux forestiers boisés.

Ce premier voyage-atelier, acte de naissance du réseau paysage, fut la première rencontre entre professionnels d'Île-de-France et de Normandie proposé dans la démarche de l'ENSP. Cet événement a fait émerger les attentes de chacun ainsi que l'envie de travailler ensemble et d'approfondir des grandes questions de paysage.

2017 : dans la Manche sur la côte est du Cotentin

La deuxième édition du voyage-atelier, Co-habiter avec l'eau en 2100, a permis aux membres du Réseau paysage de se retrouver pour aborder les problématiques de la gestion de l'eau, maritime ou fluviale, au regard des enjeux climatiques et liés au développement du tourisme. En résonance avec la démarche normande Notre littoral pour demain, engagée par la Région Normandie, qui vise à former les élus sur les sujets de submersion marine pour développer des solutions adaptées, l'ENSP et l'AURH ont proposé aux participants une sortie en mer pour étudier l'évolution du trait de côte et le phénomène d'érosion. La découverte des espaces de recueillement sur les plages du Débarquement, un regard sur la pratique de l'ostréiculture, une sortie en mer pour constater l'érosion des plages, ont permis afin d'envisager

ensemble un futur possible pour les territoires qui doivent réapprendre à cohabiter avec l'eau.



EN SOUS-GROUPE, LES PARTICIPANTS
ANALYSENT LE TERRITOIRE. ICI, LE GROUPE
QUI A PARCOURU LE TERRITOIRE EN BATEAU,
DE CARENTAN À SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

(Photographie prise par Pierre Enjelvin,
photographe professionnel, 2017)

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

Penser à l'horizon 2100 amène à sortir du carcan des perspectives à court terme et de l'urgence pour mieux se projeter et apporter des réponses de l'ordre de la vision pour le long terme.

Cet événement a permis d'amorcer concrètement, et en présence d'élus locaux, des questionnements sur l'accueil des populations, l'implantation des lieux de vie, les activités et l'avenir de constructions situées en bord de Seine ou le long du littoral.



**LE RESTE DU GROUPE ÉTUDIE
LES PHÉNOMÈNES DE MONTÉE
DES EAUX ET LA GESTION DU
TERRITOIRE DANS L'ARRIÈRE-PAYS
ET LES MARAIS LITTORAUX.**

< (Photographie prise par Joséphine Billey, paysagiste dplg, chef de projet «Paysage et Vallée de la Seine», 2017)

2018 : dans le Mantois

À la frontière entre la Normandie et l'Île-de-France, en lisière de la métropole parisienne, le Mantois est un territoire incontournable, bassin de vie de plus de 400 000 habitants, structuré par la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). À la fois cadre de vie et espace productif (agricultures et industries), le paysage du Mantois offre de grands repères à l'échelle de la Vallée de la Seine que les participants ont découverts du point de vue de la Seine : front de taille de la carrière de Guerville, centrale de Porcheville, grandes infrastructures de transport, vaste ensemble industriel de Flins... Cet exercice de prospective, mené avec des professionnels de l'aménagement et des paysages, a permis de se saisir de ces espaces et de leurs enjeux pour imaginer leurs reconversions et des opportunités de requalification de ces lieux.



**VISITE DU CHANTIER
D'ÉLARGISSEMENT DE
L'A13 ET DU VIADUC
DE GUERVILLE**

(Photographie prise par Joséphine Billey, paysagiste dplg, chef de projet «Paysage et Vallée de la Seine», 2018)

**ANALYSE DU PAYSAGE DU
MANTOIS DU POINT DE VUE DE LA
SEINE ET MONTÉE À BORD D'UN
OBSERVATOIRE PHOTO FLOTTANT
AVEC PIERRE ENJELVIN.**

< (Photographie prise par Pierre Enjelvin, photographe professionnel, 2018)

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

L'atelier étudiants inter-écoles

L'ENSP et l'AURH proposent de mener une réflexion sur les grands projets de territoires de la Vallée de la Seine avec des futurs professionnels, intéressés par la question de la qualité des aménagements d'aujourd'hui et de demain. Pour cela, l'atelier étudiants et inter-écoles est un atelier en itinérance sur 10 jours, ouvert aux étudiants de master de toutes les écoles de la vallée et de la baie de Seine (une trentaine d'établissements sollicités).

Il mobilise des acteurs de tous les secteurs, et de toutes les disciplines : conseils départementaux, communes, institutions régionales, CAUE, Pnr, associations d'usagers, presse, grandes écoles, ... autour d'un même événement.



ÉDITION EN 500 EXEMPLAIRES
D'UNE PLAQUETTE DE
60 PAGES SUR L'EXPÉRIENCE
DU WORKSHOP LA SEINE À
VÉLO : DU POINT DU JOUR À
CHERBOURG... AU PAVILLON
DE L'ARSENAL À PARIS.

(Rédigée par J. Billey de l'ENSP
et B. Menguy de l'AURH, 2017)

2016, le workshop la Seine à vélo

Pendant 7 jours, 17 étudiants ont pédalé de Cherbourg à Paris en suivant les côtes de la Manche puis les rives de Seine pour tester la praticabilité du futur itinéraire de la Seine à vélo, interpellé sur la nécessité d'une mobilisation collective et interdisciplinaire autour de ce projet de territoire et pour défendre la place du paysage dans le projet interrégional de piste cyclable La Seine à vélo.

L'objectif n'était donc pas de proposer des solutions d'aménagement, mais plutôt de révéler la Seine à vélo dès maintenant dans les esprits des habitants et des futurs touristes, en questionnant des enjeux globaux du projet : le tracé, les infrastructures d'accueil nécessaires, les modalités de communication. Il s'agissait d'appréhender cet itinéraire comme un projet de paysage envisageable à court terme, capable de fédérer un réseau d'acteurs interrégional en renforçant l'attrait touristique des territoires de la Seine.

Leurs conclusions et leurs productions (croquis, vidéo, installations, cartographies, etc.) ont été valorisées sous la forme d'une exposition produite le dernier jour, en 24h, et installée au Pavillon de l'Arsenal à Paris. Elles ont aussi été publiées dans une plaquette imprimée 300 exemplaires.

Les réflexions des étudiants ont ensuite été confrontées à celles des professionnels lors de la journée du colloque des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, en novembre 2016.



VOYAGE DE CHERBOURG À PARIS DU VÉLO
ÉLECTRIQUE DE LA VILLE DU HAVRE.

(Photographie anonyme d'un.e
étudiant.e du workshop, 2016)



OUVERTURE DE L'EXPOSITION
AU PAVILLON DE L'ARSENAL
PAR QUELQUES CHIFFRES CLÉS
DU PROJET DE SEINE À VÉLO.

(Photographie de B. Menguy, paysagiste
urbaniste, chef de projet à l'AURH, 2016)

LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

2017, le workshop la Seine sur l'eau

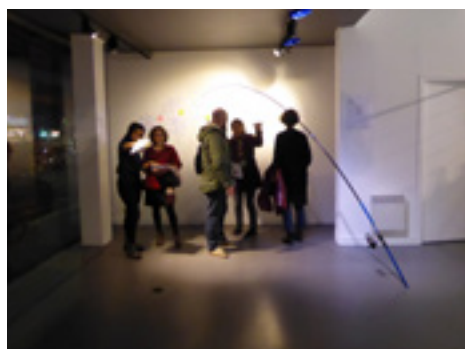
En vue de l'amélioration du trafic fluvial et maritime en vallée et baie de Seine, avec notamment la volonté de développer la croisière fluviale avec hébergement entre Paris et Le Havre, les acteurs de la Seine se mobilisent pour voir comment accompagner techniquement cette évolution, tout en bénéficiant des retombées économiques de ce tourisme aisé. Dans cette dynamique, l'ENSP et l'AURH ont proposé d'établir des liens entre cette opportunité économique, les aménagements qui en découleront et les qualités paysagères «monumentales» de la Seine par la rencontre de ceux qui la pratiquent au quotidien. L'atelier proposait à une équipe pluridisciplinaire de 15 étudiants motivés de partir 4 jours en itinérance sur la Seine pour expérimenter les paysages par différents modes de navigation.

Changements climatiques, ressources et qualité de l'eau, cohabitation, limites, infrastructures... les réflexions des étudiants ont été restituées sous forme d'une exposition, appelée De l'autre côté de l'autre, 355 km de Seine, qui est aujourd'hui itinérante chez tous les organismes qui souhaitent la recevoir.



LES ÉTUDIANTS PRATIQUANT LA SEINE
EN YOLE AU NIVEAU DE POSES.

(Photographie de B. Menguy, paysagiste
urbaniste, chef de projet à l'AURH, 2017)



INAUGURATION DE L'EXPOSITION DE L'AUTRE
CÔTÉ DE L'AUTRE, 355 KM DE SEINE POUR LA
RESTITUTION DU WORKSHOP ÉTUDIANTS À
L'ARTOTHÈQUE DE L'ESADHAR, AU HAVRE.

(Photographie de B. Menguy, paysagiste
urbaniste, chef de projet à l'AURH, 2017)

L'EXPOSITION DE L'AUTRE CÔTÉ
DE L'AUTRE, 355 KM DE SEINE EST
ACTUELLEMENT ITINÉRANTE
CHEZ LES ORGANISMES QUI SOUHAITENT
LA RECEVOIR. PLUS D'INFORMATIONS
SUR WWW.VDSEINE.FR

(Affiche réalisée par Barbara Prats, >
étudiante en architecture à l'ENSA
Versailles, stagiaire à l'ENSP, 2017)

CONTACT RÉFÉRENT /

Joséphine BILLEY
Chef de projet « Paysage et
Vallée de la Seine » à l'École nationale
supérieure de paysage de Versailles
j.billey@ecole-paysage.fr • 06 85 62 80 52



LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

VERS UN OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES POUR 2020

La création d'un Observatoire Photographique des Paysages (OPP) de la Vallée de la Seine est engagée depuis le printemps 2018, associant le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Seine-Maritime (CAUE 76), le Conservatoire d'espaces naturels Normandie Seine (Cen NS) et le Parc naturel régional des

Boucles de la Seine Normande (PnrBSN). Cet Observatoire Photographique est imaginé pour évaluer les dynamiques socio-économiques et environnementales majeures de la Vallée de la Seine, en y associant une dimension sensible, celle du Paysage, proposée par le regard du Photographe.



LE RÉSEAU PAYSAGE : POUR UNE CONNAISSANCE DES PAYSAGES ET DE LEUR ÉVOLUTION

Il se matérialise sous la forme d'une série de prises de vues, réalisées sur un territoire donné, et reconduite régulièrement dans le temps, dans les mêmes conditions techniques (angle, focale, ouverture, hauteur). Cette reconduction régulière des clichés, suivant le même protocole méthodologique, permet de mettre en évidence les évolutions, les dynamiques en œuvre, à différentes échelles territoriales. Il deviendra un véritable outil d'observation, de suivi et d'évaluation des dynamiques d'évolution des paysages et des politiques territoriales mises en œuvre.

Le projet vise à compléter les dispositifs OPP présents sur l'axe Seine, et constituer ainsi un réseau d'acteurs autour de ces démarches et cet outil.

L'OPP de la Vallée de la Seine est donc conçu comme un projet né de la rencontre entre un projet de territoire porté par une maîtrise d'ouvrage partenariale et le projet artistique d'un photographe.

La Vallée de la Seine faisant l'objet de nombreux projets de développement, l'intérêt de pouvoir observer sur ses paysages les évolutions des dynamiques socio-économiques et environnementales est évident. Certains secteurs de ce territoire sont déjà couverts par des OPP. Il est proposé de compléter cette observation par un dispositif continu qui fera place à tous les publics (élus, techniciens, habitants, acteurs économiques...). L'OPP de la Vallée de la Seine est conçu pour constituer le chaînon manquant entre les OPP existants et un vecteur de synergie entre eux. Il sera guidé par les principes de transversalité entre les disciplines (habitat, agriculture, dévelop-

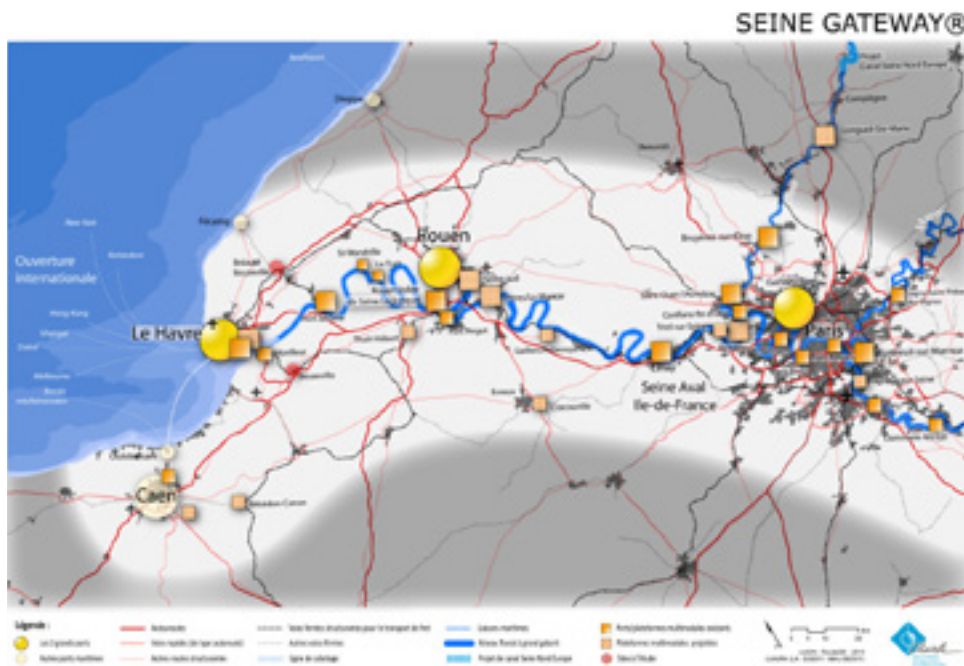
pement économique, environnement...) et de pérennité de la démarche au travers de l'implication des différents publics dès la conception.

Au départ, le projet d'OPP de la Vallée de la Seine était proposé sur un territoire allant jusqu'à 2 km de distance des rives du fleuve, de la Boucle de Moisson à l'estuaire. Mais sous l'impulsion du CAUE 78, d'autres acteurs franciliens (CAUE 92 et CAUE 95) ont manifesté **le souhait d'étendre le périmètre jusqu'à Paris.**

Les instances de décision, mise en œuvre et suivi seront organisée autour de compétences locales (acteurs de l'aménagement), régionales, nationales (acteurs œuvrant à l'échelle de la Vallée de Seine) et scientifiques (expert et conseil scientifique) pour garantir une co-construction, une démarche d'amélioration constante par rétroaction et une validité du projet à toutes les échelles.

Pour la phase 2019 doivent être financés des coûts de recherche et animation, accompagnement pour le montage et expertise (photographe et sociologue et centre photographique de Rouen, animation et lecture de paysages). Pour 2020, les mêmes postes de dépense seront à financer mais à un niveau moindre.

Parallèlement à cet OPP de la Vallée de la Seine, un réseau des différents OPP déjà opérationnels sur le périmètre de la Vallée de la Seine [PNR des Marais du Cotentin, Plages du débarquement et en Île-de-France] complètera cette démarche fédératrice.



L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

Dans cette perspective, les établissements publics fonciers de Normandie et d'Île-de-France sont mobilisés pour la mise en œuvre de ces 2 axes de travail, et coopèrent avec les partenaires experts en fonction des thématiques abordées sur l'observation foncière et des problématiques rencontrées sur les sites stratégiques. Ainsi, les agences d'urbanisme, le réseau des chambres consulaires et le CEREMA apportent leurs compétences et leur ingénierie pour concourir à l'amélioration de la connaissance des enjeux fonciers en Vallée de Seine et pour accompagner les collectivités locales dans le développement des sites stratégiques.

Ces deux axes de travail se traduisent par :

- l'observation des territoires à enjeux pour mieux connaître les caractéristiques de la consommation foncière (où, comment), mais aussi l'offre foncière (disponibilités dans les zones d'activités, connaissance des friches potentiellement mobilisables),
- la réalisation d'études pour favoriser le développement de sites stratégiques,

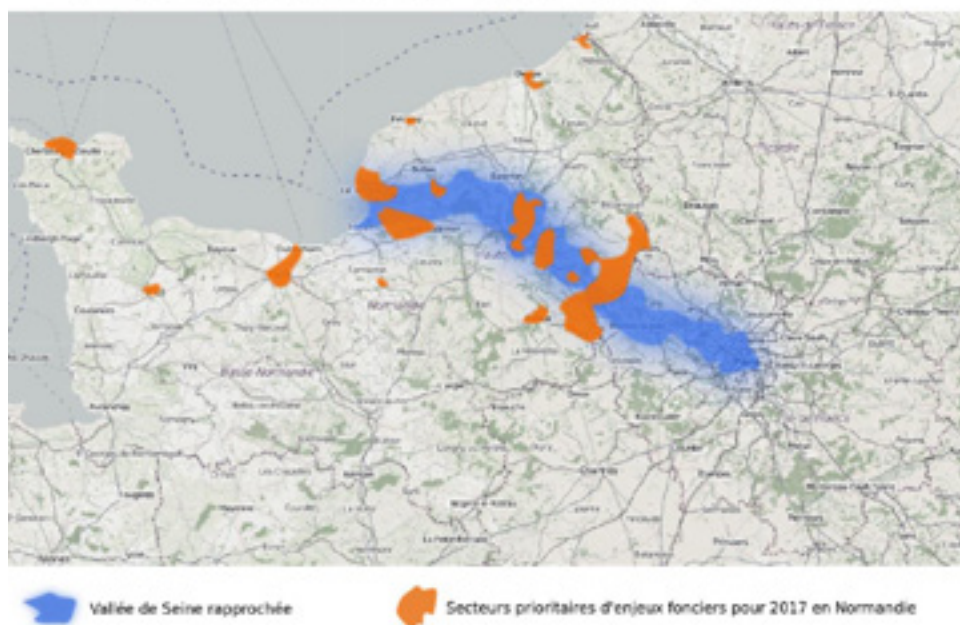
présentant à la fois un fort potentiel de développement et des problématiques foncières complexes.

L'OBSERVATION FONCIÈRE

La mise en réseau des différents outils d'observation foncière à l'échelle de la Vallée de la Seine permettra de mieux partager la connaissance avec les territoires et de dynamiser les démarches qui y sont engagées.

Le développement de nouvelles données foncières couvrira le territoire de manière progressive. Un espace correspondant aux enjeux fonciers du CPIER (activité économique intense, besoin en renouvellement urbain, présence d'une gare LNPN ou d'un terminal portuaire, interface entre Normandie et Île-de-France) a été défini. Cette cartographie a permis de prioriser les premières productions. Cette couverture a vocation à s'élargir au fil du temps.

Vallée de la Seine, territoires à enjeux fonciers - première phase



L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

CONNAISSANCE DES ZONES D'ACTIVITÉS - DISPONIBILITÉS FONCIÈRES

Mieux connaître l'offre existante et suivre la commercialisation du foncier économique favorisent la capacité d'un territoire à accueillir des investisseurs et à développer des activités économiques.

A travers cet objectif, les CCI de Normandie et d'Île-de-France ainsi que l'IAU d'Île-de-France visent à favoriser et à organiser leurs échanges de modèles de données et leurs données métiers afin de concevoir une base de données relatives aux disponibilités foncières en zones d'activités économiques à l'échelle de la Vallée de la Seine.

Le 10 octobre 2017, en Préfecture d'Île-de-France, un colloque, dont l'intitulé était « Valoriser le foncier économique en Vallée de la Seine », a été organisé par la CCI de Normandie et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme (IAU) d'Île-de-France.

Ce forum foncier rassemblant les structures franciliennes et normandes détenant les informations nécessaires au suivi des disponibilités foncières en zones d'activités a mis en évidence la nécessité de mutualiser et partager la donnée disponible sur

le foncier économique en Vallée de Seine. Afin d'améliorer cette connaissance et sa diffusion auprès des acteurs économiques, la nécessité d'une convergence des outils et des méthodes d'observation a été confirmée. Ce premier colloque a permis de sensibiliser les partenaires normands et franciliens à ce besoin, et à l'intérêt d'harmoniser les pratiques et de développer une culture commune.

Afin de poursuivre la dynamique engagée sur ce thème, 5 ateliers territoriaux vont être mis en place au cours du 1^{er} semestre 2019 en présence des collectivités sur les agglomérations de Caen, Le Havre, Rouen, Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô et sur le secteur du Mantois interface des deux régions.

Ces ateliers/séminaires permettront d'identifier les besoins des collectivités et des acteurs économiques en connaissance des disponibilités foncières en ZA et répondre aux questionnements suivants : Quelle définition du foncier disponible ? Quelles données mobilisables sur la Vallée de la Seine ? Quels outils pour convaincre les investisseurs de s'implanter sur la Vallée de la Seine ?

Ces travaux permettront d'une part de favoriser une harmonisation « Vallée de Seine » du développement économique, et de développer des services numériques tels que l'outil Baseco sur le foncier économique

<https://www.ccibaseco-normandie.fr/recherche-zae> et la bourse des locaux Normandie sur l'immobilier d'entreprises
<https://www.cciboursedeslocaux-normandie.fr/>



COLLOQUE DISPONIBILITÉS
FONCIÈRES 10 OCTOBRE 2017

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

CARTOGRAPHIE DES GRANDS PROJETS

Une cartographie interactive destinée à identifier les grands projets de la Vallée de la Seine est en cours de construction par les 3 agences d'urbanisme normandes.

L'objectif de cet outil est de sélectionner et d'opérer une classification des projets ayant un impact significatif sur les marchés fonciers et immobiliers au regard notamment de leur taille, de leur localisation, de la nature de l'opération. Une première version a été développée à l'échelle de la Normandie. A terme, ces cartographies interactives pourront être consultables sur le site Vallée de la Seine.

Cartographie
des grands
projets à l'échelle
normande (en
déploiement) :
<http://arceg.is/1jmCbD>



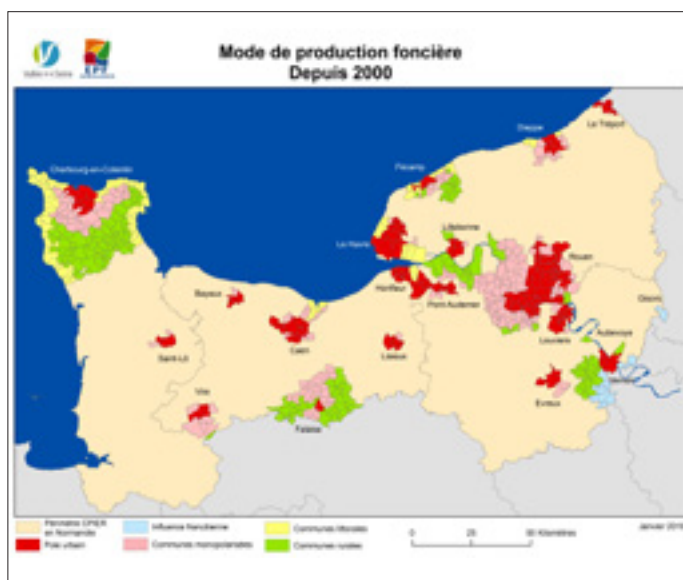
APPRÉCIATION ET SUIVI DES MODES DE PRODUCTION FONCIÈRE

Dans le cadre de l'appréciation de la consommation foncière, un travail de mesure distinguant l'extension urbaine de l'utilisation des dents creuses, de la densification, de la rénovation ou de la démolition/reconstruction a été réalisée par l'EPF Normandie.

Cette première analyse a permis d'identifier le mode de production des parcelles consommées depuis 2000 sur 134 communes en Normandie figurant dans la carte. Par ailleurs, les méthodes de travail développées au sein de l'EPF Normandie ont été présentées à l'IAU, offrant la possibilité d'une démarche analogue en Île-de-France.

Les premiers enseignements montrent à la fois une hétérogénéité des pratiques foncières selon les types de communes considérées et selon les usages des terrains, mais aussi une tendance à une meilleure optimisation foncière, visible depuis le début de cette décennie.

Si le mode de production par «extension» reste dominant sur l'ensemble des territoires étudiés, celui-ci tend à diminuer sur la période 2012-2015 au profit d'autres modes. Ce mode de production foncière par extension



Cartographie
des territoires
concernés par
l'analyse des
modes de
production
foncière

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

est particulièrement utilisé pour la construction de maisons et l'aménagement d'espaces d'activités économiques.

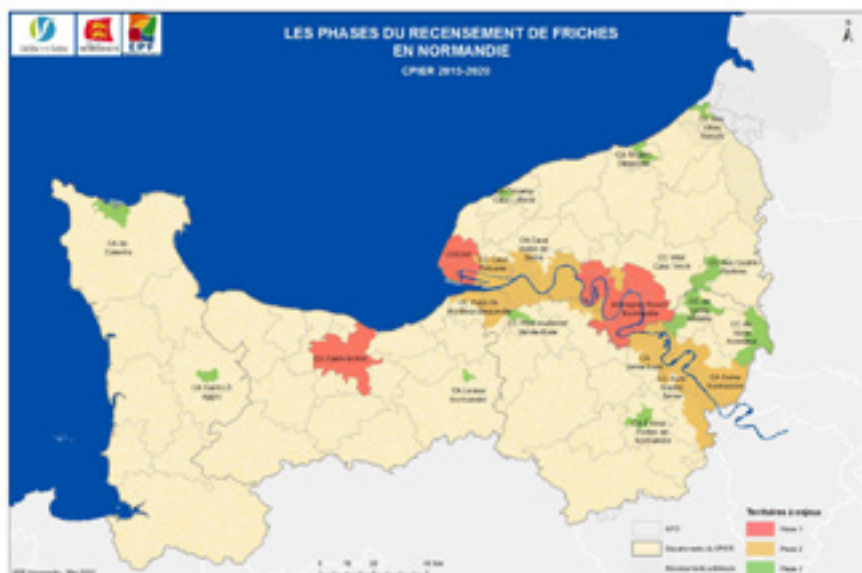
Cependant, il faut noter l'augmentation progressive et continue de la part du mode de production foncière par « démolition/reconstruction ». L'évolution favorable de ce mode se remarque notamment sur les communes urbaines, dans le périurbain, et aux franges franciliennes.

Il est observé une orientation notable vers de nouveaux modes mettant en avant les logiques d'optimisation du foncier. Ce phénomène peut s'expliquer par la rareté du foncier, par son coût, et par la traduction progressive des objectifs de développement durable dans les documents d'urbanisme et de planification mais aussi dans l'évolution des attentes des habitants (proximité des services) et dans les pratiques des acteurs privés de l'aménagement.

Ces évolutions encore récentes doivent encore être consolidées pour tendre vers un meilleur équilibre dans les modes de production foncière. La meilleure prise en compte du coût global de l'aménagement (entretien des réseaux, ramassage scolaire, coûts de collecte des déchets) va dans ce sens.

Un élargissement territorial de cette étude sera réalisé en 2019. Il permettra de renforcer les conclusions de ce premier travail.

RECENSEMENT DES FRICHES EN NORMANDIE



Le recyclage d'anciens espaces d'activités permet de limiter la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels, et d'avoir une gestion plus durable du foncier. La connaissance des friches constitue une aide à la décision et favorise la requalification de ces espaces présentant un potentiel de développement.

Le travail de recensement auprès des collectivités permet d'avoir la vision la plus exhaustive et précise possible des sites en friche et des bâtiments en déshérence sur les territoires de l'étude.

La finalité est de mettre en évidence des sites qui pourraient accueillir une nouvelle installation d'activité économique.

Entrée en phase opérationnelle en 2017, cette mission de recensement réalisée par l'EPF Normandie à l'échelle de 220 communes se déroule en 3 phases.

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

Le travail de terrain durant la phase 1 a permis de relever exhaustivement la présence de friches, de les localiser finement, mais également de relever des informations plus qualitatives. Au cours de cette phase, près de 110 communes ont été auditées et 436 friches ont été identifiées.

Une mise en ligne de la base de données produite, en accès libre, sera prochainement proposée sur le site internet Vallée de la Seine. Cette ressource permettra de localiser les friches mais également d'accéder à un premier niveau de connaissance (dernière activité, suspicion de pollution, existence d'un projet sur le site,...).

Au-delà des connaissances permettant d'appréhender les enjeux et les pratiques, des informations plus précises sont nécessaires pour déterminer la faisabilité des projets sur certains espaces identifiés par les partenaires, structurer une gouvernance sur les sites stratégiques, et passer en phase opérationnelle.

L'une des premières étapes du travail des établissements publics fonciers a consisté dès 2016 à identifier les « sites stratégiques » à redynamiser sélectionnés à partir des critères suivants : Présence d'enjeux économiques, présence d'enjeux urbains, conflits d'usages, taille du site, vocation logistique multimodale, proximité de la Seine.



VUE AERIENNE
QUARTIER SUD LE HAVRE
SITE STRATÉGIQUES

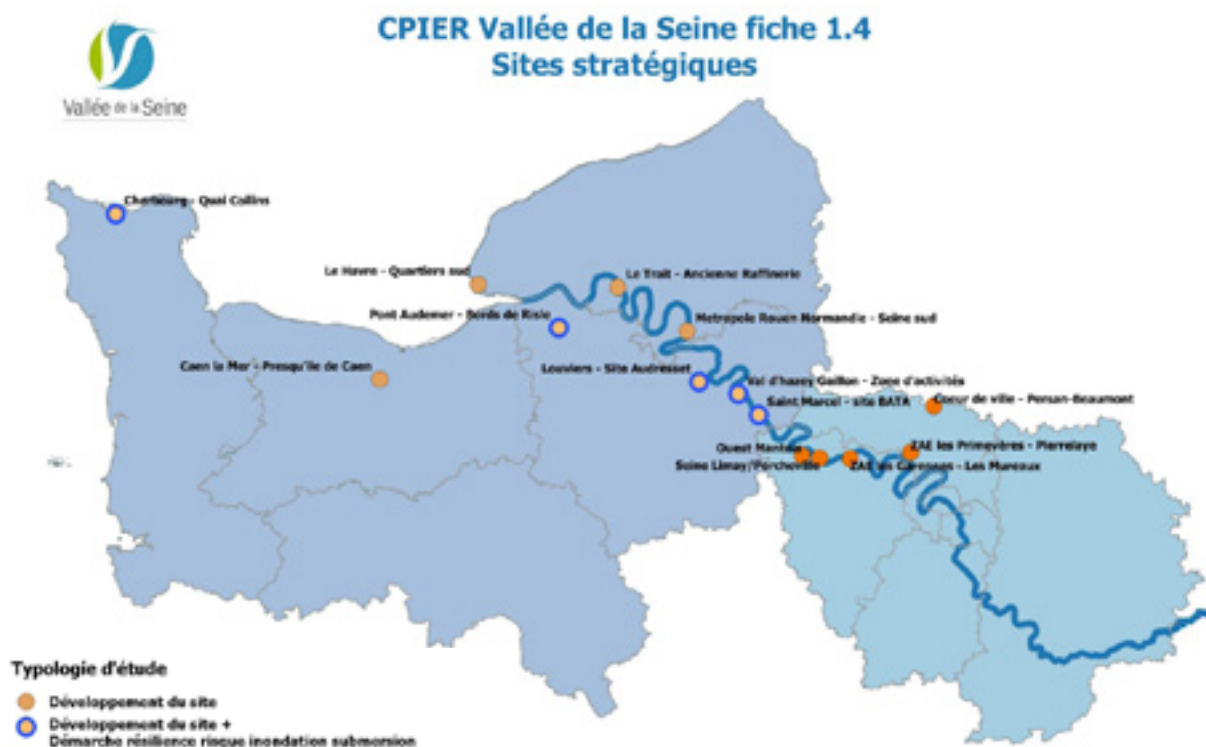


PROJET LOGISTIQUE
VAL D'HAZEY

Ces sites n'ont pour la plupart pas connu d'évolution depuis de nombreuses années. Les établissements publics fonciers sont chargés, en relation étroite avec les collectivités, les partenaires économiques et d'autres acteurs du territoire concernés, d'établir un projet de réutilisation de chacun des sites.

Actuellement, 9 sites normands et 5 sites franciliens (figurant sur la carte) bénéficient de l'accompagnement spécifique proposé par le CPIER Vallée de la Seine. Le nombre de site accompagné pourrait être plus conséquent sur 2019 et 2020 si la dynamique engagée avec les collectivités se poursuit.

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES



Cet accompagnement se traduit par la mise à disposition d'équipes d'ingénierie pour les porteurs de projets (collectivités, SPL, Ports) regroupant les EPFs et en fonction des caractéristiques du site intégrant les agences d'urbanisme, les CCI régionales et territoriales et le CEREMA. Le cas échéant, la collectivité peut faire appel à des prestations externalisées pour la réalisation d'études facilitant le passage à la phase travaux du projet.

À l'issue de rencontres avec les territoires à partir de 2017, les EPFs ont avec les porteurs de projets :

- identifié les besoins d'études sur les sites,
- défini la commande d'étude,
- réparti les rôles et missions entre les partenaires mobilisés.

Ainsi, les agences contribuent à améliorer la compréhension des enjeux urbains et apporter des éléments pré-programmatiques à chacun des projets. Les CCI font part de leur expertise et leur connaissance sur le développement des zones d'activités et jouent l'interface avec les entreprises éventuellement présentes dans l'environnement du projet. Le CEREMA est mobilisé pour développer la culture du risque dès la conception de l'aménagement des sites impactés par la contrainte inondation ou submersion. L'objectif est de développer des aménagements, des équipements résilients sur les sites stratégiques.

Le partenariat est mobilisé en amont de l'étude notamment dans la définition des missions, la rédaction des cahiers des charges puis dans la phase de suivi de l'étude et concourt globalement à l'animation de la démarche projet.

L'année 2018 a été marquée par le lancement des premières missions externalisées pour apporter des solutions opérationnelles aux porteurs concernés par les sites stratégiques, dynamique qui se poursuit en 2019 sur l'ensemble des sites stratégiques.

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

ZOOM SUR LES ÉTUDES

Chaque année les EPFs, en lien avec les partenaires, proposent à la gouvernance du CPIER des programmes de travail où figurent le contenu des études externalisées, les budgets correspondants et le partenariat mobilisé autour de la démarche proposée sur chaque site.

Programme d'étude 2017	Maîtrise d'ouvrage étude(s) externalisée(s)	Thématiques abordées
Communauté de Communes Eure Madrie Seine - Site Val d'Hazey Gaillon -	EPF Normandie	Développement de la logistique tri-modale sur site contraint
Métropole Rouen Normandie - Seine sud - Etude pollution, gestion des sols pollués et usages transitoires sur 2 sites	EPF Normandie	Amélioration de la connaissance de la pollution industrielle
Etude de positionnement économique sur le Secteur Seine Limay/Porcheville	Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise	Amélioration de la connaissance du site, affirmation de la vocation économique du site
Etude de positionnement économique sur le Secteur Ouest Mantois	Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise	Amélioration de la connaissance du site, affirmation de la vocation économique du site
Etude de positionnement économique sur le Secteur ZAE des Garennes	Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise	Amélioration de la connaissance du site, affirmation de la vocation économique du site



QUAI COLLINS À CHERBOURG

< Enjeux urbains, portuaires et risques de submersion marine)

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

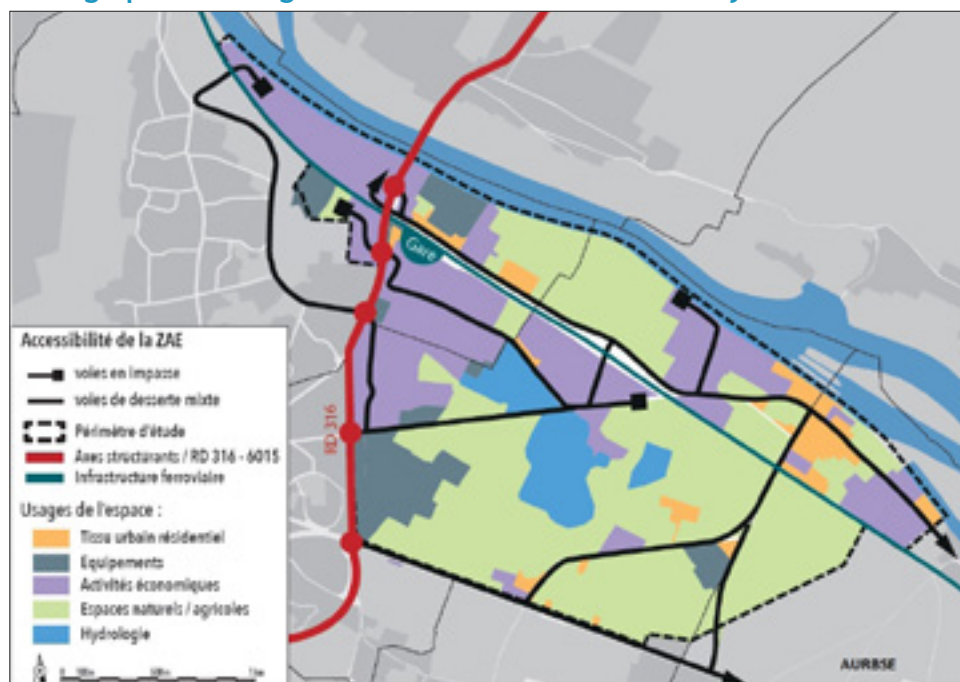
Programme d'étude 2017	Maîtrise d'ouvrage étude(s) externalisée(s)	Thématiques abordées
Communauté de Communes Eure Madrie Seine - Site Val d'Hazey Gaillon - Etude de référentiel foncier	EPF Normandie	Amélioration de la connaissance de la structure foncière du site
Métropole Rouen Normandie - Seine Sud - Elaboration d'un plan de gestion des sols pollués à l'échelle du grand site	Métropole Rouen Normandie	Optimisation du traitement des terres polluées
Le Havre - Site Technor - Etude de programmation, architecturale paysagère	CODAH	Conception d'un projet urbain en zone d'activité économique occupée, co-construction du projet avec propriétaires fonciers
Le Havre - Site Technor - Volet foncier - Etude sols pollués	EPF Normandie	Amélioration de la connaissance de la pollution industrielle
Le Havre - Magasins généraux - Etude de programmation, architecturale paysagère	Ville du Havre	Conception d'un projet urbain en zone d'activité économique occupée, co-construction du projet avec propriétaires fonciers
Le Havre - Magasins généraux - Volet foncier - Etude sols pollués	EPF Normandie	Amélioration de la connaissance de la pollution industrielle
Le Havre - Citadelle - Définition d'un schéma directeur	GPMH	Conception d'un projet urbain en site portuaire
Caen Presqu'île - Traitement de la pollution - élaboration d'un plan de valorisation à l'échelle du grand site	SPLA Caen Presqu'île	Optimisation du traitement des terres polluées
Cherbourg-en-Cotentin - Quai Collins- Etude de programmation urbaine avec intégration de la dimension risques submersion	Ville de Cherbourg en Cotentin	Conception d'un projet urbain résilient aux risques submersion en site portuaire
Louviers - Site Audresset - Etude paysagère avec approche hydraulique et environnementale - Programmation urbaine	EPF Normandie	Conception d'aménagement résilient au risque inondation
Etude de programmation commerciale et urbaine sur la ZAE des Primevères à Pierrelaye	Communauté d'agglomération Val-Paris	Valorisation du linéaire commercial et scénarios d'aménagement
Étude d'ingénierie visant à la définition des premières modalités opérationnelles de l'Action Coeur de Ville à Persan-Beaumont (reporté au programme de travail 2019)	Communauté de commune du Haut-Val-D'Oise	Diagnostic Dimensionnement économique et commercial Plan guide Mise en œuvre



ATELIER PARTENARIAL DE
TRAVAIL N° 3 DU 21 MARS 2018
AU VAL D'HAZEY GAILLON

L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

Cartographie du diagnostic urbain du site Val d'Hazey Gaillon



Etude de programmation commerciale et
urbaine de la ZAE des Primevères à Pierrelaye



L'OBSERVATION FONCIÈRE ET LES SITES STRATÉGIQUES

DES APPROCHES INNOVANTES ET TRANSVERSALES

Sur le risque inondation/submersion avec le CEREMA (approche multisite) -

En complément des questions classiques autour de la reconversion industrielle et des sols pollués, la proximité des cours d'eau ou du littoral implique que la plupart des terrains sont concernés par le risque inondation et submersion. Sur 5 sites stratégiques concernés par la démarche résilience, le CEREMA accompagne les maîtrises d'ouvrage (EPF Normandie, collectivités) dans la définition du besoin d'études spécifiques, dans l'élaboration de la commande et dans le suivi des études externalisées.

A travers une capitalisation de la connaissance et du retour d'expérience sur ces sites, le CEREMA apportera à la gouvernance du CPIER une méthodologie, un processus innovant permettant la prise en compte de la dimension risque à chaque phase du projet. Cette démarche expérimentale accompagnée par l'EPF Normandie vise à favoriser la réalisation de projets résilients exemplaires pour la Vallée de la Seine.

Sur la connaissance et la gestion des sols - plateformes et articulation avec le projet GEOBAPA avec des sites expérimentaux

La gestion optimale des terres excavées est un enjeu majeur pour les projets urbains en cours et à venir en Vallée de la Seine. Deux sites font donc l'objet d'une expérimentation visant à créer sur place une plateforme de gestion des terres. Cette modalité innovante doit permettre de réduire les coûts de traitement.

Par ailleurs, à ce jour, la conjonction de l'offre issue des grands chantiers (du Grand Paris notamment) avec la demande nécessaire pour répondre à la réalisation

des grands projets d'aménagement n'est pas évidente. Afin de réduire les coûts de transports et d'acheminement des terres, le projet GEOBAPA vise à la mise en place d'un vaste référentiel géo-chimique des terres visant à faciliter les échanges de terres et favoriser le réemploi des terres excavées sur les chantiers. Les sites stratégiques pourraient bénéficier du développement de ce nouveau process à titre expérimental.



AXE 2

MAITRISE DES FLUX ET DES DEPLACEMENTS

Ce deuxième axe vise à optimiser les flux et les réseaux par l'amélioration des infrastructures routières, ferroviaires, fluviales et portuaires mais aussi par une offre de services qui garantisse une utilisation optimale de ces infrastructures, consolidant notamment le système logistique de la Vallée de la Seine.

> L'ambition est de mettre l'accent sur les projets connectés allant au-delà du simple financement des infrastructures (écluse et continuités écologiques, investissements ferroviaires/portuaires et logistique) lien avec les projets innovants du CPIER (SIF, trafis...).

Les grandes orientations :

- Construire une programmation multimodale des investissements, à l'échelle du territoire
- Renforcer les services concourant à la chaîne logistique dans son ensemble
- Veiller à la cohérence des réseaux de transferts de données

LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES



OBJECTIFS

Pour le transport de voyageurs, l'objectif est de faciliter les dessertes interrégionales, en améliorant l'offre des services et la régularité des parcours.

Pour le transport de marchandises, il importe de proposer une alternative compétitive au mode routier afin de développer le fret ferroviaire et d'étendre l'hinterland des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en direction de l'Est et du centre de l'Europe.

Données clés sur le transport ferroviaire de marchandises :

- 50 navettes ferroviaires par semaine ;
- Le nouveau terminal multimodal a traité 155 000 conteneurs EVP en 2018
- Liaisons entre les terminaux d'HAROPA et les principaux centres-économiques européens
- Principales dessertes : Bordeaux, Cognac, Paris, Lyon, Strasbourg, Clermont-Ferrand
- Des opérateurs ferroviaires : SNCF, Ferrovergne, Greenmodal, Naviland cargo, Novatrans

LES PROJETS (MAÎTRISE D'OUVRAGE SNCF) :

- Etudes préalables à l'enquête d'utilité publique de la LNPN sur les 3 sections prioritaires : Paris-Mantes, Mantes-Evreux et Rouen- Yvetot3
- Etudes et mesures conservatoires LNPN liées à EOLE (*Etudes Projet, *Mesures conservatoires5)
- GSM-Rail sur l'axe Mantes-Cherbourg
- Modernisation de la ligne Serqueux-Gisors

ZOOM SUR LA LNPN

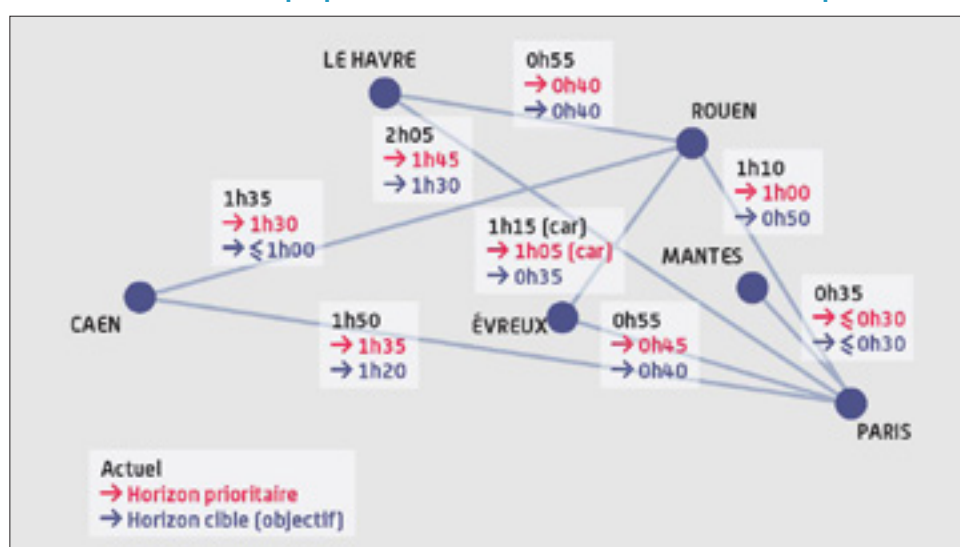
La ligne nouvelle Paris-Normandie (LNPN) est un projet qui s'inscrit dans un processus continu d'amélioration des liaisons ferroviaires autour de la Vallée de la Seine, entre Paris et la Normandie, tant pour les voyageurs que pour le fret. Les projets qui s'enchainent dans les quinze ans à venir, liaison Serqueux-Gisors, ÉOLE en Île-de-France, aménagements et modernisation du complexe ferroviaire de Paris-Saint Lazare, sections nouvelles de la LNPN apporteront de la robustesse dans l'exploitation des services, des gains de temps et des capacités nouvelles tant en voyageurs qu'en fret.

Le projet de ligne nouvelle Paris-Norman-

die vise trois objectifs principaux. Le premier est d'améliorer la qualité de service, notamment la régularité, la ponctualité, et le confort par la séparation des voies de circulations des trains normands et franciliens. Le deuxième vise à augmenter la fréquence et le nombre de dessertes ferroviaires, y compris pour le fret grâce à la capacité apportée par la ligne nouvelle et libérée sur le réseau existant. Enfin, le dernier objectif est de réduire les temps de parcours par une vitesse de circulation de 200 à 250 km/h sur la ligne nouvelle, mettant ainsi dans un premier temps (projet prioritaire) Rouen à 1 heure de Paris, Caen à 1h30 et Le Havre à 1h45.

LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

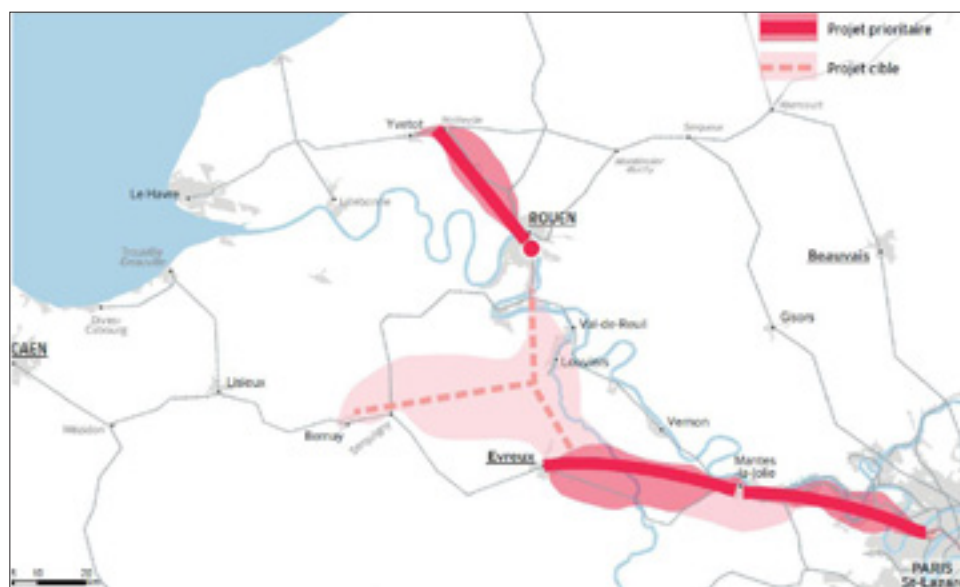
Estimations des temps parcourus issues des études de l'étape 1



À la suite de la lettre de cadrage du ministre en charge des Transport de novembre 2013, la LNPN doit être conçue et réalisée en deux phases. Le projet prioritaire est composé de

3 sections de ligne nouvelle, Paris-Mantes, Mantes-Évreux et Rouen-Yvetot, qui permettront de résorber durablement les bouchons ferroviaires franciliens et rouennais.

Deux projets prioritaires cibles



LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES



Les financements nécessaires aux études préalables et aux premiers travaux de la ligne nouvelle sont inscrits, pour un montant de 98 M€, au contrat de plan inter-régional Etat-régions (CPIER) de la Vallée de la Seine 2015-2020, signé le 25 juin 2015, dont 60 millions dans le cadre des études de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie se décomposant en 22 millions d'euros pour l'étape 1 (Options fonctionnelles et zones de passages préférentielles - ZPP) et 38 millions d'euros pour les études et travaux liés au projet EOLE.

Le comité de pilotage (COPIL) de la LNPN a décidé, le 27 octobre 2017, à l'unanimité de proposer au ministre en charge des Transports une zone de passage préférentielle pour chacun des trois tronçons et de poursuivre les études de l'étape 2 (études d'esquisses de tracés, prévisions de trafic et évaluation socio-économique).

Il s'est prononcé pour la poursuite des études sur la zone de passage préférentielle Paris-Mantes Sud, passant au sud de Poissy, la zone de passage préférentielle Mantes-Evreux regroupant le fuseau C1 Sud B, prolongé par le fuseau C2 Sud ainsi la zone de passage préférentielle Rouen-Yvetot, RY Est C optimisée. Il s'est aussi prononcé pour la construction de la gare nouvelle de Rouen rive droite - Saint Sever.

Le gouvernement a retenu dans le projet de loi d'orientation sur les mobilités (LOM), présenté le 26 novembre 2018 en conseil des ministres, les orientations contenues dans le rapport du conseil d'orientation sur les infrastructures (COI), à savoir la réalisation de la section Paris-Mantes (2,7 Md€) qui devrait apporter des améliorations très significatives à l'ensemble des usagers de la ligne dont les travaux seront engagées dès 2027.

De même, le projet de loi mentionne la réalisation de la nouvelle gare de Rouen Rive droite - Saint Sever et le passage sous-fluvial en direction d'Yvetot et prévoit la poursuite des études correspondantes.

A aussi été retenu dans le projet de loi, la mise en place de mesures d'optimisation de l'exploitation notamment en avant gare de Paris-Saint Lazare et la réalisation d'un décroisement entre les voies du groupe V et VI afin de supprimer les cisaillements de circulations qui génèrent de nombreuses perturbations affectant fortement la robustesse des services.

Pour en savoir plus /
www.lnnp.fr

LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

ZOOM SUR LE GSM-RAIL

Le GSM-Rail ou GSM-R (Global system for mobile communication for railways) remplacera progressivement le réseau actuel de télécommunication analogique RST (Radio sol-train). Il répond aux obligations réglementaires d'interopérabilité en Europe et sert de support à l'ERTMS (European rail traffic management system) qui constituera à terme un système unique de sécurité, de signalisation et de supervision des transports ferroviaires en Europe.

La section Mantes-Cherbourg (320 km) de la ligne Paris-Caen-Cherbourg est la ligne qui subit le plus de retards en Normandie. C'est également, sur la partie normande de l'axe Paris-Normandie, la section la plus vulnérable.

L'installation du GSM-Rail permettra de doter l'axe d'un système de communication moderne, apportant à l'exploitation une fiabilité accrue, et d'offrir une opportunité pour développer la couverture numérique des territoires traversés.

L'équipement en GSM-R de la ligne doit permettre d'améliorer :

- La régularité en gérant mieux les incidents et en réduisant le temps de traitement,
- La sécurité et la sûreté en évitant les sur-accidents,

- La gestion de la circulation en permettant la communication avec tout train en tout point de la ligne,
- La productivité en permettant la conduite par un agent seul.

D'un point de vue technique, l'opération comprend :

- La pose d'un réseau de fibre optique,
- L'installation tous les 5 km environ d'antennes et des équipements techniques associés,
- La modification des installations de téléphonie des postes d'aiguillage pour accueillir la nouvelle fonctionnalité,
- Les essais et le paramétrage des installations.

L'équipement en GSM-R sera de niveau 2G, compatible avec sa transformation ultérieure en réseau ERTMS.

L'étude préliminaire a été remise le 13 juillet 2016. Les études d'avant-projet seront achevées et présentées aux partenaires en avril 2019. Le démarrage de la phase de réalisation est programmée à la mi-2019.

L'opération sera réalisée en deux phases :

- **Phase 1 - Lisieux-Cherbourg** : objectif de mise en service pour fin 2021 sur cette section qui apporte le meilleur rapport immédiat gain / investissement,
- **Phase 2 - Mantes-Lisieux** : objectif de mise en service pour juin 2022.

ZOOM SUR LE COMPLEXE FERROVIAIRE DE PARIS-SAINT-LAZARE

Le devenir du complexe ferroviaire de Paris-Saint Lazare (PSL) se situe dans un processus de transformation ferroviaire sans précédent incluant de nombreuses opérations qui seront réalisées jusqu'en 2030. Parmi celles-ci, on peut citer notamment la fin du projet urbain des Batignolles en 2019, la construction fin 2018 de la 4ème voie de Cergy, la mise en place du centre de commandement unique (CCU) de Vincennes (RER A), puis celui de Nanterre en 2022, le prolongement d'Éole jusqu'à Mantes en 2024 et enfin, à l'horizon 2030, la régénération du poste de Paris-Saint Lazare et le décroisement des flux en avant gare. À cette liste non exhaustive, il faut ajouter la rénovation de la grande halle des voyageurs qui interviendra de 2019 à 2023.

LES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES

La gare Saint-Lazare, très bien connectée au réseau de transport parisien et francilien, est appelée à demeurer la principale porte d'entrée de la Normandie en Île-de-France. Un groupe de travail, présidé par le préfet Philizot, se réunit depuis deux ans sur le devenir du faisceau de voies, as-

sociant la SNCF, la DGITM, les préfectures des deux régions, les régions de Normandie et d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités et les communes mitoyennes. Le but est d'éclairer et de préciser les conditions d'exploitation du complexe ferroviaire pour maîtriser la qualité de service attendu tant pour les futurs services desservant la Normandie (liaison nouvelle Paris-Normandie) (LNPN), que pour les trains franciliens.

Le décroisement des groupes V et VI pour séparer les flux des trains circulant en rive droite et rive gauche a été reconnu comme un moyen d'améliorer le fonctionnement de la gare Saint Lazare, de même que de façon plus générale la réorganisation du plan de voies.

Un bilan d'étape sera présenté à la fin du premier semestre 2019, pour explorer les différentes options possibles pour mettre en œuvre ce décroisement.



ZOOM SUR LA MODERNISATION DE LA LIGNE SERQUEUX-GISORS

La circulation sur l'axe ferroviaire historique de la Vallée de la Seine est aujourd'hui très contrainte, voire saturée sur certaines sections.

Pour disposer de plus de souplesse et favoriser le développement des transports massifiés, la réouverture au trafic de fret de la liaison Pontoise-Gisors-Serqueux constitue une véritable opportunité. Elle garantira la circulation entre l'Île-de-France et le Havre par deux itinéraires différents et complémentaire et accompagnera le développement du trafic de conteneurs attendu sur le Grand Port maritime du Havre.

Le projet, déclaré d'utilité publique en novembre 2016, a pu entrer dans sa phase opérationnelle en 2017 avec notamment l'installation des bases chantier à l'été

2017 et la fermeture de la ligne en décembre, nécessaire pour tenir le calendrier prévisionnel.

Les travaux de modernisation prévoient l'électrification de la voie, la signalisation, la mise en sécurité, la mise en place de protections phoniques et environnementales.

Ce projet relève de la promotion des itinéraires alternatifs pour le transport de fret. Ce maillon ferroviaire est également inscrit au réseau transeuropéen de transport au titre de l'amélioration de la desserte pour les biens et les personnes, entre la façade océanique et le cœur de l'Europe.

Pour en savoir plus /
www.modernisation.ligne-serqueux-gisors.fr/



LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES

OBJECTIF : LA MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES ET DES SERVICES FLUVIAUX SUR LA SEINE

La Seine est un axe fluvial stratégique qui relie le premier ensemble portuaire national (Haropa avec les ports du Havre, de Rouen et de Paris) à la région Île-de-France, la plus grande conurbation française et l'une des plus grandes d'Europe.

Le trafic fluvial contribue aujourd'hui de manière significative à l'acheminement des marchandises à l'intérieur de cet espace économique majeur qu'il s'agisse de matériaux de construction, de produits agricoles, de produits énergétiques, de marchandises diverses conteneurisées, de transport de déchets, de véhicules ou de colis lourds. Pour autant, son usage pourrait être largement renforcé. Infrastructure de transport non saturée, pouvant accueillir 4 fois plus de trafic qu'aujourd'hui, la Seine présente en effet une alternative crédible et écologiquement vertueuse au transport routier de marchandises et constitue un atout majeur pour renforcer les positions des ports de l'axe Seine et développer leur hinterland. Le projet européen à grand gabarit de la liaison « Seine- Escaut » s'inscrit dans ce cadre et vise à renforcer le rôle et l'attractivité de la voie d'eau en créant une interconnexion des bassins Seine et Escaut.

Dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine, Voies navigables de France, avec le soutien des régions Île-de-France et Normandie, et en partenariat avec Haropa, travaille à renforcer la performance du réseau fluvial pour accroître son attractivité auprès des chargeurs et des acteurs du transport et de la logistique. Les opérations du CPIER visent à cet effet d'une part, à fiabiliser et moderniser les infrastructures fluviales (pour notamment améliorer leur résilience et performance), et d'autre part, à développer l'offre de service proposée aux transporteurs (pour notamment leur permettre d'offrir des services plus efficients).

Les opérations inscrites au CPIER Vallée de la Seine 2015-2020 sont :

Pour la partie Île-de-France :

- La rénovation et allongement des écluses de Méricourt (montant inscrit au CPIER 52.2 M€);
- La rénovation des écluses de Bougival (montant inscrit au CPIER 4.089 M€);
- La rénovation et la modernisation des barrages de d'Andrésy, Suresnes, Méricourt et Bougival (montant inscrit au CPIER 11.341 M€) ;
- La régénération d'ouvrages de la digue de Croissy et du pont-barrage de Bougival (montant inscrit au CPIER) ;
- Modernisation des équipements de sécurité et de stationnement (montant inscrit au CPIER 1 M€).



LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES

Pour la partie Normandie :

- Régénération des écluses 1 et 2 de Notre-Dame-de-la-Garenne (montant inscrit au CPIER 6,72 M€) ;
- Modernisation du barrage de Poses (montant inscrit au CPIER 12,59 M€) ;
- Modernisation du barrage de Port-Mort (montant inscrit au CPIER 6,36 M€) ;
- Rehaussement de la passerelle de Poses (montant inscrit au CPIER 1,15 M€) ;
- Etudes de faisabilité de l'allongement de l'écluse n°1 d'Amfreville (montant inscrit au CPIER 0,29 M€) ;
- Suppression de la porte levante de l'écluse n°4 de Notre-Dame-de-la-Garenne (montant inscrit au CPIER 0,91 M€) ;
- Etudes Seine aval (montant inscrit au CPIER 0,67 M€) ;
- Régénération d'ouvrages => rénovation électrique du site de Port-Mort et Notre-Dame-de-la-Garenne (montant inscrit au CPIER 1,92 M€) ;
- Téléconduite de la Seine aval (montant inscrit au CPIER 1,86 M€) ;
- Services aux usagers (montant inscrit au CPIER 2,68 M€).

Le montant inscrit au CPIER Vallée de la Seine 2015-2020 au titre du fluvial s'élève à 112 M€. Les opérations correspondantes de modernisation d'ouvrages et de téléconduite ne seront pas toutes complètement réalisées entre 2015 et 2020. Elles ont vocation à se poursuivre au-delà de la période.

DESCRIPTION DES 4 PRINCIPALES OPÉRATIONS DE RÉGÉNÉRATION ET DE MODERNISATION DES OUVRAGES FLUVIAUX

RÉNOVATION ET ALLONGEMENT DES ÉCLUSES DE MÉRICOURT

Les ouvrages de Méricourt sont situés dans le département des Yvelines, à une soixantaine de kilomètres à l'aval de Paris. Le site supporte un trafic hebdomadaire moyen de plus de 250 bateaux et voit passer annuellement plus de 21 millions de tonnes de marchandises représentant l'équivalent de plus d'un million de poids lourds.

Les écluses de Méricourt présentent de nombreux désordres, notamment des tassements généralisés, des formations de fontis et cavités, des décollements en pied de palplanches, des radiers en mauvais état et des déformations des bajoyers, menaçant à moyen terme leur stabilité, et donc la fiabilité de la navigation sur la Seine.

De plus, l'écluse de 185m est équipée à l'aval d'une porte-levante qui montre des signes de fragilité.

Le projet de rénovation et d'allongement des écluses de Méricourt vise dans ce contexte :

- À remplacer les bajoyers des 2 écluses navigables, afin de mettre fin aux pathologies observées et retrouver le gabarit des écluses tel qu'il était à leur construction ;
- Rénover la porte-levante ou la remplacer par des portes busquées ;
- Allonger l'écluse de 160m, de sorte à ce que le site dispose de deux écluses de 185 m

LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES

utilisables par les convois longs de 180 m.

Les travaux impliquent donc une reconstruction quasi-intégrale des écluses (terre-pleins et bajoyers).

La construction d'une seconde passe à poissons est également prévue.

La navigation sur la Seine sera maintenue pendant toute la période de travaux 24h/24 et 7j/7, ce qui constitue une contrainte forte pour l'organisation du chantier. L'opération sera réalisée dans le cadre d'un marché de conception-réalisation.

La notification du marché est envisagée aujourd'hui fin du premier semestre 2019. Les travaux devraient débuter mi 2020 pour une durée de 4 ans.



ÉCLUSES DE MÉRICOURT

< Vue aérienne

MODERNISATION ET FIABILISATION DU BARRAGE DE PORT-MORT

L'état de vétusté de la vannerie, des organes de manœuvre et des équipements électriques met en risque la gestion de la ligne d'eau et l'entretien du barrage. De nombreux dysfonctionnements rendent par ailleurs l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage difficile tandis que des phénomènes d'érosion menacent sa stabilité.

L'opération comprend le comblement des fosses d'érosion observées à l'aval immédiat de l'ouvrage, la rénovation complète des vannes, la réhabilitation du système de batardage, le reconditionnement des organes de manœuvre, la reprise du génie civil des superstructures ainsi qu'un renforcement de la sécurité du site.

Les objectifs de l'opération sont :

- Consolider la stabilité de l'ouvrage;
- Assurer la fiabilité de l'exploitation et de la maintenance du barrage.

Le marché de travaux a été publié en janvier 2019 et les premiers travaux sont prévus à l'été 2019.

RÉNOVATION DU BARRAGE DE POSES

L'opération de rénovation du barrage de Poses répond à des problèmes parfaitement comparables à ceux rencontrés sur l'ouvrage de Port-Mort. Il s'agit notamment de conforter la fiabilité de l'exploitation et de la maintenance, de rénover les parties structurelles de l'ouvrage et notamment le pont métallique qui supporte les organes de manœuvre et le radier du barrage et enfin de remédier aux phénomènes d'érosion observés.

Les études de projet ont été finalisées en 2018. Le marché de travaux sera publié au premier semestre 2019 pour un démarrage des travaux prévu en 2020.



LES INFRASTRUCTURES FLUVIALES



MISE À SEC DE LA TÊTE
AVANT DE L'ÉCLUSE N°1
À BOUGIVAL

(juin 2018)

RÉNOVATION DES ÉCLUSES DE BOUGIVAL

L'objectif de l'opération (coût de travaux estimé à 12 M€ TTC) est de moderniser et de fiabiliser l'écluse n°1 de 220 m et l'écluse n°2 de 55 m de Bougival. Il s'agit notamment de remplacer des portes, de procéder à la réfection des aqueducs et à des reprises de maçonnerie.

Une première phase de travaux a été lancée en février 2017. Elle porte sur la rénovation des articulations des vantaux amont et sur la rénovation complète des articulations et du génie civil des têtes amont et aval de l'écluse n°1 (réfections des rainures à batardeaux et des chardonnets).

Cette première phase de travaux doit s'achever par le remplacement des vantaux aval de l'écluse, prévu au cours du premier trimestre 2019. L'opération doit se poursuivre sur l'année 2020.

DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AUX USAGERS

Afin de favoriser le transport fluvial de marchandises, notamment des trafics de conteneurs, ont été inscrits au CPIER 2,68 millions d'euros pour financer des services à l'utilisateur avec un cofinancement par la Région Normandie et 1 million d'euros pour financer la modernisation des équipements de sécurité et de stationnement avec un cofinancement par la Région Île-de-France. Les opérations concernées couvrent des investissements d'amélioration ou de création de garages à bateaux, de signalisation et de mise en place de bornes eaux et électricité entre Paris (75) et Le Havre (76). Par ailleurs, dans le cadre du CPIER est aussi prévu pour 420 K€ de financement la mise en place d'un service d'information fluviale à destination des usagers entre Le Havre et Nogent sur Seine.



GARAGE À BATEAUX
LES ANDELYS

AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE STATIONNEMENT ET DE SIGNALISATION

L'offre de stationnement est insuffisante sur la Seine aval. Les garages sont principalement situés aux abords des écluses et de quelques pôles principaux (Rouen, Vernon). Cette offre de stationnement représente une forte contrainte pour la logistique fluviale, les navigants devant adapter leurs parcours. Par ailleurs, ces stationne-

ments sont vieillissants et méritent d'être restaurés. Il en est de même, de la signalisation. Depuis 2015, plus de 3,2 millions d'euros ont été investis pour la rénovation ou la création de garages à bateaux sur la Seine aval, et près de 1,5 millions d'euros pour la remise à niveau de la signalisation.

L'INSTALLATION DE BORNES DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Cette opération est soutenue dans le cadre de la fiche-action 3.2
« transition écologique et valorisation économique ».

LE SIF SEINE (SERVICE D'INFORMATION FLUVIALE)

Cette opération a également été soutenue dans le cadre de la fiche-action 3.2.



LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

OBJECTIFS

La Vallée de la Seine dispose d'une situation stratégique, unique au sein de l'Europe et du monde.

La façade maritime, la présence de la Seine, fleuve navigable à grand gabarit, son débouché vers l'un des plus grands bassins de consommation d'Europe, offrent des atouts géographiques naturels majeurs aux Régions Normandie et Île-de-France. Avec la présence du premier complexe portuaire national avec Haropa et de nombreux autres ports également importants sur sa façade maritime (Dieppe, Fécamp, Cherbourg, Caen-Ouistreham), la Vallée de la Seine est au cœur d'une aide de chalandise de 200 millions de consommateurs.

Le défi est de renforcer cette position et faire de la Vallée de la Seine une place maritime de rang international au cœur de l'économie mondiale.

Les priorités partagées portent sur les opérations s'inscrivant dans les orientations de la stratégie nationale portuaire (infrastructures portuaires, nouveaux terminaux dédiés aux conteneurs, plates-formes multimodales, travaux d'approfondissement des chenaux d'accès dans l'estuaire, préparation de l'installation d'activités logistiques et industrielles) et sur les orientations inscrites dans la démarche HAROPA 2030 et déclinées dans leurs projets stratégiques par les trois ports du Havre, de Rouen et de Paris.

Parallèlement la vocation industrielle du port de Cherbourg sera consolidée.

LISTE DES PROJETS

● Grand Port Maritime du Havre

- le développement des terminaux de conteneurs
- les écluses de Tancarville
- le terminal croisières
- le terminal roulier
- accès fluvial à port 2000
- facilitation du passage portuaire des marchandises

● Ports de Normandie

- accueil filière énergie renouvelable en mer au port de Cherbourg

● Ports de Paris

- ports Seine Métropole
- port de Triel
- extension plateforme de Limay

● Grand Port Maritime de Rouen

- amélioration des accès nautiques
- aménagement logistique
amont/aval RVSL à Moulineaux
- création d'un terminal
fluvial à Alizay
- aménagement de la plateforme
quadrimodale à Honfleur

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

LES PROJETS DE L'ALLIANCE PORTUAIRE HAROPA

Le programme de 630 M€ d'investissements portuaires le long de l'axe Seine et portés par les trois ports regroupés dans l'alliance HAROPA est soutenu par le CPIER mais aussi par les CPER. À cela s'ajoute par ailleurs des engagements de financement pris lors du plan de relance portuaire. Certaines des opérations de ce programme sont dès à présent engagées, d'autres sont à l'étude. Chacun des ports est maître d'ouvrage sur les opérations qui concernent son patrimoine.

Les opérations s'inscrivent dans trois volets :

- L'amélioration de l'accueil des navires
- Le développement de l'activité fluviale
- L'accueil de nouvelles activités économiques

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES NAVIRES

• HAROPA-Port du Havre : DÉVELOPPEMENT DES TERMINAUX À CONTENEURS

L'opération consiste à créer des capacités supplémentaires pour l'accueil des trafics conteneurs, par la réalisation de la phase III de Port 2000.



- **Coût total** : 150 M€ HT
- **Avancement** : la consultation pour l'attribution d'un opérateur est engagée en vue d'un choix à l'été 2019 qui permettra le lancement des travaux.

• HAROPA-Port de Rouen : AMÉLIORATION DES ACCES NAUTIQUES

L'amélioration des conditions d'accès du chenal permettra de gagner un mètre de tirant d'eau, soit 11,70 m à la montée et 11.30 à la descente.

- **Coût total** : 50 M€ dans le contrat de plan. 19,2 M€ au titre des travaux complémentaires d'aménagement des quais (3,6 M€ pour Quai de Grand Quevilly (QGQ/Borealis), 15,6 M€ quai bassin aux bois (QBB).

Avancement : À fin 2018, l'avancement est de 87 % pour les accès et de 19 % pour les travaux complémentaires. Les dépenses à venir concernent principalement les restaurations de berges sur plusieurs sites et le rempiètement du quai céréalier de Canteleu (après le rempiètement du terminal de Grand-Couronne fin 2018).

• HAROPA-Port du Havre : EXTENSION DU TERMINAL ROULIER



Est prévu la création de terre-pleins et de postes d'accès nautiques permettant la réorganisation du terminal pour le développement de la logistique de l'importation et l'exportation de véhicules neufs et d'occasion.

- **Coût total** : 33 M€ HT
- **Avancement** : Réorganisation du terminal existant été 2019
- **Extension de surfaces** : 2020/2021 (9 M€)
- **Quai et amélioration de l'accès maritime** : 2021/2022 (21 M€)

LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

• HAROPA-Port du Havre : MODERNISATION DU TERMINAL CROISIÈRE

Les travaux d'amélioration du Terminal Croisière 12, situé Pointe de Floride, dédié à l'accueil des passagers, permettront d'accompagner la croissance de cette activité.

- **Coût total** : 12 M€ HT
- **Avancement** :
 - Confortement du quai Pierre Callet (8 M€) début janvier 2017
- **Aménagements consécutifs aux travaux d'infrastructure** (1,5 M€) en 2018
 - Aménagement du front d'accostage du quai Roger Meunier (1 M€) en 2019

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ FLUVIALE

• HAROPA-Port du Havre : AMÉLIORATION DE L'ACCÈS FLUVIAL A PORT 2000



Le projet consiste en la création d'un chenal protégé permettant à tous les types d'unité fluviale d'accéder en bord à quai des terminaux de Port 2000 en tout temps.

- **Coût total** : 125 M€ HT
- **Dossier au titre du RTE-T** : demande de 25 M€ (20%) réponse attendue en avril 2019. Il s'appuie notamment sur la lettre d'intention du président du Conseil régional de Normandie.
- **Avancement** : suite à la concertation publique réalisée sous l'égide de la CNDP, l'opération a été inscrite dans la programmation des investissements du Port. Les études nécessaires aux autorisations administratives et aux travaux de réalisation sont poursuivies activement.



• HAROPA-Ports de Paris : CRÉATION DU PORT SEINE-MÉTROPOLIS OUEST

L'opération Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) vise à créer, dans la plaine d'Achères, un port multimodal de 100 ha, pour les activités BTP en lien avec les travaux du Grand Paris.

- **Coût total** : 122 M€ HT
- **Avancement** : la concertation a été achevée. Elle sera suivie de l'enquête publique, envisagée fin 2019, après finalisation du dossier correspondant.

• HAROPA-Port du Havre : MODERNISATION DES ÉCLUSES DE TANCARVILLE

Ces écluses appellent des travaux de maintenance préventive réguliers ainsi que des travaux lourds de modernisation et de remise à niveau technique.

- **Coût total** : 15 M€ HT
- **Avancement** : la porte de rechange est en construction et sera livrée en mai 2019, viendront ensuite le carénage et la modernisation de la porte déposée, puis la volée du pont de l'ancienne écluse. La livraison interviendra fin 2019.



LES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

ACCUEIL DE NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- HAROPA-Port de Rouen :
CRÉATION D'UN TERMINAL
FLUVIAL À ALIZAY



Ce projet vise à bâtir un terminal multimodal sur la commune d'Alizay en rive droite de la Seine. Il a été suspendu en 2016 après une première phase de travaux, suite à l'abandon par la société double A de son projet de relance de la production de pâte à papier. Le projet est en cours de reconfiguration, différents acteurs économiques sont intéressés par l'usage d'un terminal sur le site envisagé.

• **Coût total** : 4 M€ HT

- HAROPA-Port de Rouen :
AMÉNAGEMENT DE LA PLATEFORME
LOGISTIQUE ROUEN VALLÉE
DE SEINE LOGISTIQUE (RVSL)
AMONT À MOULINEAUX

L'aménagement de la plateforme logistique RVSL s'étend sur 22 ha et s'inscrit dans une logique de cohérence de l'offre logistique à l'échelle de la vallée de la Seine. L'opération propose des surfaces d'entrepôts « XL » jusqu'à 80 000 m², à proximité du port du Havre et de Île-de-France. Initialement évalué à 14,5 M€, le projet RVSL a été ramené à un montant de 10,5 M€ concentrés sur l'aménagement de RVSL Amont (avec le maintien en valeur des cofinancements État et Région prévus initialement au CPIER). A noter que la Métropole a donné en mai 2018 son accord pour participer également au plan de financement de cette opération.

• **Avancement** : Le montant des dépenses réalisées à fin 2018 sur RVSL Amont est de 6,4 M€.

- HAROPA-Port de Rouen :
AMÉNAGEMENT D'UNE PLATEFORME
QUADRIMODALE À HONFLEUR

L'aménagement d'une plateforme quadrimodale à Honfleur (phase 3) consiste à achever l'aménagement de la zone portuaire située à l'Ouest immédiat du pont de Normandie en offrant des parcelles aménagées pour les activités logistiques (deux zones d'environ 17 et 33 ha) et le stockage de matériaux de construction.

• **Coût total** : 5 M€.

- HAROPA-Ports de Paris :
EXTENSION DU PORT DE LIMAY

Le projet porte sur l'extension du port existant afin de permettre le développement de nouvelles implantations logistiques et l'amélioration de la desserte ferrée de la plateforme existante

• **Coût total** : 44 M€ HT

• **Avancement** : les études sont en cours (mise à jour de l'étude de développement économique et des scénarii d'aménagement) en lien avec le devenir de l'ancienne centrale thermique de Porcheville. De premières acquisitions amiables ont été effectuées.





AXE 3

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Le développement du territoire passe par une action économique intégrée, afin notamment d'améliorer son attractivité internationale. La conduite de programmes de recherche interrégionaux comme la mise en réseau des grands sites patrimoniaux renforcera cette attractivité. Les actions autour des filières industrielles traditionnelles et émergentes pourront être complétées par une stratégie de marketing territorial et de promotion touristique à l'échelle internationale.

Les grandes orientations :

- marketing territorial : travailler sur l'attractivité de la vallée
- Consolider les coopérations au sein des filières industrielles, anciennes ou émergentes (logistique; automobile; aéronautique / nouveaux matériaux; santé; numérique)
- Développer formations et projets à l'échelle interrégionale
- Renforcer le potentiel économique à travers le développement touristique et culturel

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ



OBJECTIFS

Des synergies sont à renforcer entre les acteurs économiques des 3 régions d'une part, et avec les structures d'enseignement supérieur et de recherche d'autre part.

Pour cela, les structures regroupant les entreprises, notamment les représentants des filières industrielles et les pôles de compétitivité, constitue les interlocuteurs privilégiés en organisant les collaborations, les rencontres et le développement conjoint des entreprises et des projets d'enseignement supérieur et de recherche, pour mettre en œuvre une vision globale et cohérente du développement de la Vallée de la Seine.

Les axes d'action recherchés sont : les chaînes d'approvisionnement, les relations inter-entreprises, la diffusion de l'innovation ou la promotion à l'international.

ZOOMS SUR LES PROJETS

TRAFIS LAB

Le projet Trafis concourt à la facilitation des échanges commerciaux (« tradefacilitation »), c'est-à-dire les opérations visant à optimiser, fluidifier et sécuriser le passage des marchandises, qui visent une réduction des coûts commerciaux. La « trade facilitation » permet aux places portuaires et aéroportuaires mais également aux chargeurs d'un pays d'accroître leur performance, leur sécurité, leur capacité d'imports et d'exports de trafics, le nombre de leurs clients et les recettes des acteurs de la chaîne logistique.

La trade facilitation entraînera par conséquent une massification des échanges et jouera un effet levier sur les échanges internationaux. Il faut aussi en attendre une complexification de la chaîne logistique qui rendra nécessaire la mise en place de nouveaux modes et modèles numériques de conception et pilotages des flux logistiques. Les investisseurs re-

cherchent, en effet, des solutions logistiques toujours plus performantes.

L'objectif du projet est bien de répondre à ces attentes en recherchant des solutions innovantes utilisant les nouvelles technologies du numérique, les accès en réseaux aux écosystèmes numériques et l'intelligence artificielles.



Il est mené par la direction générale des douanes, HAROPA, SOGET (entreprise de services informatiques qui propose des systèmes d'information destinés aux autorités portuaires françaises et étrangères),

l'université du Havre et l'ISEL, école d'ingénieurs du Havre et qui se sont constitués en groupement d'intérêt scientifique (GIS). Ce groupement forme le 1er laboratoire public privé consacré à la facilitation des échanges, la sécurité, le numérique et l'intelligence artificielle.

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ



LANCEMENT DE TRAFIS
LAB EN FÉVRIER 2017
<

Le GIS a entrepris ses études et tests de développements et innovations dans les 4 domaines suivants :

- les nouvelles générations de passage portuaire qui doivent simplifier les processus et procédures de passage aux frontières, les rendre plus rapides et efficaces
- l'intelligence numérique pour renforcer la sécurité des flux et la sûreté
- les solutions clients de la smart-logistics destinées à attirer les clients grâce à une offre de solutions compétitives
- la qualification-formation et le soutien aux talents dans l'utilisation des nouvelles technologies du numérique pour la logistique

LOGISTIQUE SEINE NORMANDIE (LSN) COMMISSION PERFORMANCE

Le Hub Seine Performance est une initiative de Logistique Seine Normandie pour mettre en réseau les acteurs de l'économie logistique (chargeurs, industriels, distributeurs, logisticiens, transporteurs et auxiliaires de transport) de Paris Seine Normandie autour d'enjeux concrets et communs de compétitivité.

Le Hub Seine-Performance est un outil d'aide, destiné aux entreprises afin de leur permettre de travailler en réseau dans l'objectif affiché d'améliorer leur croissance et leur rentabilité.

Quels sont les résultats attendus ?

1. **Plus de productivité** : réduction des coûts et des délais, flexibilité, réactivité, qualité logistique,
2. **Le développement de nouveaux marchés** : logistique urbaine, logistique e-commerce, nouveaux services multimodaux, reverse logistique....
3. **Anticiper et optimiser les effets de la réglementation** (ICPE...)

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

TOURISME DIGITAL EN VALLÉE DE LA SEINE

Dans le cadre de la démarche Vallée de la Seine, il est apparu, dès le départ, qu'il y avait sans doute une opportunité et un intérêt à essayer de **faire travailler ensemble** sur des projets qui pourraient recouper leurs champs de compétence respectifs, **les trois pôles numériques de la Vallée de la Seine**, les deux franciliens, Cap Digital et Systematic, et le normand, TES. Le point de rencontre trouvé par les deux pôles Cap Digital et TES est le tourisme digital autour d'un objectif de développement économique de la filière industrielle du tourisme que les deux pôles soutiennent séparément par leurs interventions.

L'objectif de ce projet commun, « Tourisme digital en Vallée de la Seine », est de créer de nouveaux services, originaux et innovants, ancrés dans le territoire grâce à un partenariat avec deux villes pour lesquelles le tourisme représente un secteur économique très important : Enghien-les-Bains et Deauville. Pour ce faire, il s'agit de créer un dispositif d'accélération, de type « business en résidence », en faisant levier sur l'engagement de ces deux territoires déjà fortement innovants en matière de numérique. Le projet, prévu sur deux ans, en 2016 et 2017, pour un montant de 700 000 €, consiste en la sélection, sur appels à projets, de startups ou PME innovantes qui auront ainsi la possibilité d'expérimenter en grandeur nature (Living Lab) leur produit économique auprès des publics de ces territoires touristiques, dans des lieux mis à leur disposition, avec l'appui des pôles TES et Cap Digital.

En 2016, à Enghien-les-Bains, 4 dossiers ont été finalement retenues : **Indie Guides - Diplopixels** (City guides mobiles culturels et alternatifs pour voyageurs curieux) ; **Speecheo** (Outil de diffusion des savoirs destiné entre autres aux événements, rencontres professionnelles et autres lieux de partage) ; **Ulysse Solutions** (Mesure de la réputation par une plateforme B2B en mode SaaS de remontée, d'analyse, de visualisation et de benchmark de données [réseaux sociaux, TV, presse, blogs, etc.]) ; **Waynote** (Application qui raconte les paysages au fil de l'autoroute et invite à des pauses de découverte à proximité des sorties).

A Deauville, 4 ont été retenues, là aussi : **Activitour** (Permettre de trouver des

idées d'activités et de sorties) ; **Handy Town** (Mise à disposition des contenus historiques sur les lieux visités pendant la visite) ; **Twelve Solutions** (Développement de nouveaux outils numériques pour le tourisme culturel permettant aux visiteurs d'avoir accès aux contenus d'un musée) ; **OhAhCheck** (Développement du premier réseau social pour les amoureux du patrimoine).

Dans les deux cas, un suivi rapproché des expérimentations, appuyé par un pool d'experts, est mis en place avec la planification de rendez-vous et d'ateliers thématiques concernant le diagnostic d'entrée, le développement commercial, l'aide à la recherche de financement, la structuration de Business Plan, la méthodologie d'expérimentation, la vision post-expérimentation et l'approche expérience utilisateur.

En 2017, pour le volet francilien (territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise), les quatre startups lauréates ont pour objet, respectivement, la mobilité, la valorisation du patrimoine, la visite augmentée et la visite à distance. Il s'agit de :

AskMona : c'est l'intelligence artificielle qui propose des sorties culturelles en Île-de-France (expos, musées, monuments). Cette startup travaille avec le CMN sur la villa Savoye sur un dispositif de visite augmentée.

Peeksprint : Valorisation de patrimoine et expérience ludique dans les musées par l'impression de cartes postales à par-

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

tir des photos de smartphone. Ce projet est en contact avec le musée de la Battellerie et Entreprendre avec le fluvial.

Ubeeq : application de balade digitale à distance ; il s'agit d'un dispositif de visite à distance avec guides conférenciers. Cette startup travaille avec le musée des arts et traditions populaires.

Wever : application qui met en relation, en temps réel, des passagers et des conducteurs pour un transport sur mesure lors d'événements à vocation culturelle et touristique. En lien avec la SANEF et le festival Blues sur Seine.

Pour le volet normand, 4 ont finalement été retenues, qui ont pour objet, respectivement, l'application de visite, le moyen de paiement, la gestion de données et la mise en valeur du patrimoine. Il s'agit de :

Artify : Ecran digital permettant une reproduction des œuvres d'art numérisées. En lien avec l'hôtel Normandy Lucien Barrière de Deauville.

Dahub : Assistant intelligent permettant de mettre à jour automatiquement les données touristiques, de nature à intéresser les offices de tourisme. Travail avec l'OT de Deauville.

Payin Tech : Développement de systèmes de paiement cashless permettant de payer au sein d'une destination avec un bracelet ou une carte. Mise en œuvre dans une dizaine de points dans la ville.

So Numérique : Conception d'une web app de visite pour les habitants et les touristes appliquée au Prieuré de Saint-Arnoult.

ETUDE INSEE SUR LA LOGISTIQUE

L'Étude conduite par l'INSEE portant sur la logistique en Vallée de la Seine, cofinancée par le FNADT et LSN, a fait l'objet de deux publications : INSEE Normandie Analyses n°47 et INSEE Dossier Normandie n°12

Cette étude confirme la place prépondérante qu'occupe l'activité logistique en vallée de la Seine. Ce territoire bénéficie de la présence des ports du Havre, de Rouen et de Paris ainsi que de celle des aéroports de dimension internationale de Roissy et d'Orly.

La logistique procure plus de 460 000 emplois sur la zone, qu'il s'agisse d'emplois exercés dans le secteur d'activité de la logistique (approche sectorielle) ou de métiers logistiques, quel qu'en soit le secteur d'accueil (approche fonctionnelle). Les trois quarts de ces emplois sont concentrés dans cinq métiers logistiques : conducteurs routiers et livreurs, ouvriers du tri non qualifiés, magasiniers et ouvriers qualifiés.

Le secteur d'activité de la logistique en Vallée de la Seine représente près de 3 %

de l'emploi salarié de la zone. En Normandie, cette part est la plus élevée de toutes les régions françaises. Deux tiers des établissements relèvent de la logistique terrestre. La taille moyenne des établissements est élevée, notamment dans le secteur aérien, et le taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger est relativement important.

Les métiers logistiques sont essentiellement ouvriers et très peu féminisés. Le recours à l'intérim est important. À qualification égale, la rémunération des salariés de la logistique est plus élevée que celle de l'ensemble des salariés, exceptée pour les cadres franciliens.

La logistique a généré sur ce territoire 17,6 Mds€ de richesse en 2014.



STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

BOOSTER SEINE ESPACE - ASTECH PARIS REGION/NAE

Ce projet se situe dans un contexte qui voit de nombreux pays soutenir et développer des initiatives visant à transformer les données spatiales en services créateurs de valeur, en raison de leur importance économique et stratégique. En effet, les données spatiales fournissent de nombreuses informations telles que :

Ce projet se situe dans un contexte qui voit de nombreux pays soutenir et développer des initiatives visant à transformer les données spatiales en services créateurs de valeur, en raison de leur importance économique et stratégique. En effet, les données spatiales fournissent de nombreuses informations telles que :

- Les données d'observation de la terre et de son atmosphère qui servent de base à la prévision météorologique, mais aussi à la surveillance des risques naturels, climatiques, à la surveillance des frontières, ... ;
- Les données de télécommunication qui permettent d'avoir accès aux réseaux de télévision, téléphonie ou internet ;
- Les données de positionnement issues des satellites de navigation, de type GPS ou Galileo, qui au-delà des systèmes permettant d'aller d'un point A à un point B, permettent également une mesure du temps très précise sur laquelle se base la synchronisation des réseaux numériques tels que les systèmes bancaires, les réseaux de télécommunication ou de distribution de l'énergie.

Or, la France, pourtant numéro deux mondial dans les infrastructures spatiales, ne tire pas pleinement profit de sa position et peine à proposer des services innovants utilisant ces données dans les divers domaines d'application possibles (urbanisme, agriculture, énergie, environnement, mer, risque, mobilité, transports, loisirs, ...).

Partant de ce constat, le COSPACE (comité de concertation entre l'Etat et l'industrie dans le domaine spatial) a proposé de créer un réseau national de « Boosters ». Ces derniers ont pour mission de créer des écosystèmes mixant acteurs du spatial, du numérique et des applicatifs, pour stimuler, catalyser et accélérer l'innovation en France :

- en valorisant les données spatiales, seules ou combinées à d'autres moyens ;
- en accompagnant les entreprises qui développent et commercialisent ces nouveaux services.

Le Booster Seine Espace, un des quatre boosters labellisés en 2016 par le COSPACE, s'inscrit dans cette dynamique et a pour objectif d'identifier et d'accompagner des projets qui utilisent le spatial (seul ou hybridé) afin d'aboutir au renforcement des entreprises en les aidant à proposer un service innovant utilisant les données du spatial, voire à la création de startups, ou au développement d'un nouveau service. Les Boosters ont ainsi pour principales missions :

- d'aller à la rencontre des acteurs de différents secteurs applicatifs afin d'identifier les opportunités offertes par le spatial pour répondre à leurs problématiques ;
- d'organiser régulièrement des rencontres multi secteurs (numérique, spatial, énergie, automobile...) et multi acteurs (experts techniques, designers, finance, web, sciences humaines, universitaires...) ;
- de créer un environnement favorable à l'émergence de nouvelles idées en faisant connaître les différents types de données du spatial, ce qu'elles permettent de faire et comment ;
- de sélectionner des projets prometteurs, et d'accompagner leur développement jusqu'à leur commercialisation (recherche de co-financements, recrutement et mise à disposition des mentors,...).

L'action Booster Seine Espace, d'un montant de 400 000 € sur 3 ans (2019-2021) consiste à :

- développer des synergies avec l'écosystème du territoire de l'axe Seine (acadé-

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

miques, étudiants, industriels, startups, incubateurs,...) des différents secteurs d'application ;

- déployer des actions de sensibilisation et d'identification des projets (hackaton, réunions plénières, concours à idées,...) ;
- favoriser l'émergence de projets (identification de problématiques dans les différents secteurs d'activité, valorisation du potentiel des données du spatial, ...) ;
- organiser des rencontres avec les porteurs de projets et des sessions de labellisation.

Cette action s'appuie sur un partenariat multiple puisque si elle est sollicitée par ASTech Paris Region, elle se fait en partenariat avec la filière Normandie AeroEspace. Outre ASTech et NAE, le projet Booster

Seine Espace regroupe 6 partenaires dont 3 pôles (Cap Digital, Mov'eo, Systematic), l'institut Pierre Simon Laplace, l'université Paris-Saclay et SATT Paris-Saclay.

Les objectifs poursuivis se déclinent sous la forme des indicateurs annuels suivants :

- Lettre de veille mensuelle ;
- Site internet opérationnel ;
- Rencontre de 10 nouveaux porteurs de projets dont 5 qui seront accompagnés ;
- Animation de l'écosystème :
 - 10 actions de sensibilisation répartis en région Île-de-France (60%) et Normandie (40%)
 - 5 actions d'animation du réseau (communauté Booster) répartis en région Île-de-France (60%) et Normandie (40%)

PAPREC - ETUDE TECHNICO-ÉCONOMIQUE EN VUE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA SEINE

L'entreprise PAPREC Île-de-France est une entité du groupe PAPREC, spécialisé dans la gestion des déchets est le leader français indépendant du recyclage. Depuis quelque année, le groupe Paprec développe le transport fluvial des déchets triés et à trier. Certains de ses sites de traitement sont dotés d'infrastructures fluviales (quais de chargement et pelles portuaires), notamment à Gennevilliers (92) ou à Pont Sainte-Maxence. La péniche de Paprec, réservée à cet usage transporte, près de 4000 tonnes de déchets annuellement.

La société (TPE) Fluvial nettoyage, partenaire du projet, est spécialisée dans l'entretien des bateaux de professionnels et de particuliers, et dispose d'un premier bateau pour cette activité de services. Le second partenaire du projet est Sequana développement, SAS spécialisée dans le conseil aux usagers du fleuve et la prise de participation ou l'exploitation de compagnies fluviales (Seine Armement ou Vedette de la Seine).

Le projet de ces entreprises s'inscrit dans le cadre du plan d'action « Seine propre » dont l'objectif est de rendre possible le déroulement d'épreuves des JOP 2024 dans

le Seine, et plus précisément l'interdiction faite aux embarcations de déverser leurs eaux sales dans le fleuve. Or, la très grande majorité d'entre elles contreviennent à cette interdiction sans faire l'objet de sanctions.

C'est pourquoi l'entreprise PAPREC et ses partenaires, regroupant leurs compétences proposent d'étudier la possibilité de créer un service itinérant de récupération et de valorisation des résidus (eaux, déchets, huiles...) des embarcations, ainsi que de récupération, de tri et de valorisation des déchets flottants, des déchets ménagers et des huiles motrices.

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ



Le soutien CPIER porte sur les deux premières étapes du projet (dans un premier temps sur le bief de Paris :

- La définition de l'étendue du service (études et prospection : étude de gisement sur la quantité des eaux grises, eaux noires, déchets flottants, déchets ménagers à collecter, déchets dangereux (huiles, chiffons souillés)
- La définition d'un modèle économique vertueux (typologie de clients, schéma logistique, modalités de collecte...)

Les étapes suivantes consisteront en une

phase d'expérimentation avec un pilote, puis la déclinaison d'un service complet de gestion des résidus pour l'ensemble des modes de navigation sur l'axe Seine.

A terme, l'ambition de ces entreprises est de proposer un service complet de collecte, traitement et valorisation des résidus des bateaux.



COSMETIC VALLEY



COSVAPEX

Cosvapex (COSmetic VALley Performance Export), porté par le pôle de compétitivité Cosmetic Valley et colabellisé par Nov@log, mobilise un consortium d'entreprises de la parfumerie-cosmétique : DIOR, GUERLAIN, SEPHORA, HERMES, LAMPE BERGE, ainsi que plusieurs grands partenaires de la filière logistique de la Vallée de la Seine : HAROPA/Ports de Paris Seine Normandie, l'ISEL/Institut des Sciences et Etudes Logistiques, le CRITT T&L, Logistique Seine-Normandie et l'IDIT/Institut du Droit International des Transports. L'objectif de ce projet collaboratif est d'améliorer la fiabilité des flux physique et d'information de la chaîne logistique et de renforcer la compétitivité à l'export de la filière parfumerie-cosmétique en France.

Ce projet est issu du constat que dans la Vallée de la Seine se trouve la plus grande concentration au monde d'acteurs dans les métiers de la parfumerie cosmétique, et que chaque entreprise a sa propre politique logistique.

Cela signifie que la chaîne logistique doit pouvoir être optimisée pour devenir moins coûteuse, plus rapide et plus sûre pour ce secteur qui exporte 80 % de la production. « Chaque année, nos exportations sont équivalentes à 150 airbus ou 400 TGV », indique Marc Antoine Jamet, président de la Cosmetic Valley

C'est pourquoi le projet Cosvapex souhaite pérenniser et développer la filière cosmé-

tique à l'export face aux concurrents asiatiques, américains ou européens.

L'objectif est de créer un outil d'aide à la décision pour que les entreprises du secteur puissent optimiser leur chaîne logistique à l'export. Pour cela, le projet Cosvapex vise à :

- fédérer des industriels (entreprises adhérentes de la Cosmetic Valley) en leur apportant toujours plus de compétitivité, par des solutions plus économiques, plus sécurisées et plus écologiques via les ports d'HAROPA ;
- sécuriser et fiabiliser la supply chain cosmétique ;

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

- fiabiliser la supply chain export de la Cosmetic Valley avec la construction d'une plateforme portuaire spécifique en fiabilisant les exports, en proposant une politique de tarification adaptée et en permettant d'atteindre des marchés plus difficiles aux coûts export plus élevés ;
- anticiper et faciliter le report modal ;
- et gérer la logistique des retours / recyclage.

Quels résultats ?

Les conclusions ont été présentées lors

d'un séminaire tenu en 2018 à Rouen. Une deuxième phase, traduisant les orientations identifiées, sera lancée en 2019.

A terme, le projet ambitionne la mise en place d'un outil d'aide à la décision pour optimiser la logistique export sur le territoire de la Vallée de Seine via le port du Havre. Il entend également favoriser le développement durable, avec la charte « pour une Cosmetic Valley écoresponsable » qui vise à assurer la qualité et la sécurité des produits dans le respect des hommes et de la planète.

L'OBSERVATOIRE PARIS SEINE NORMANDIE - LOGISTIQUE SEINE-NORMANDIE

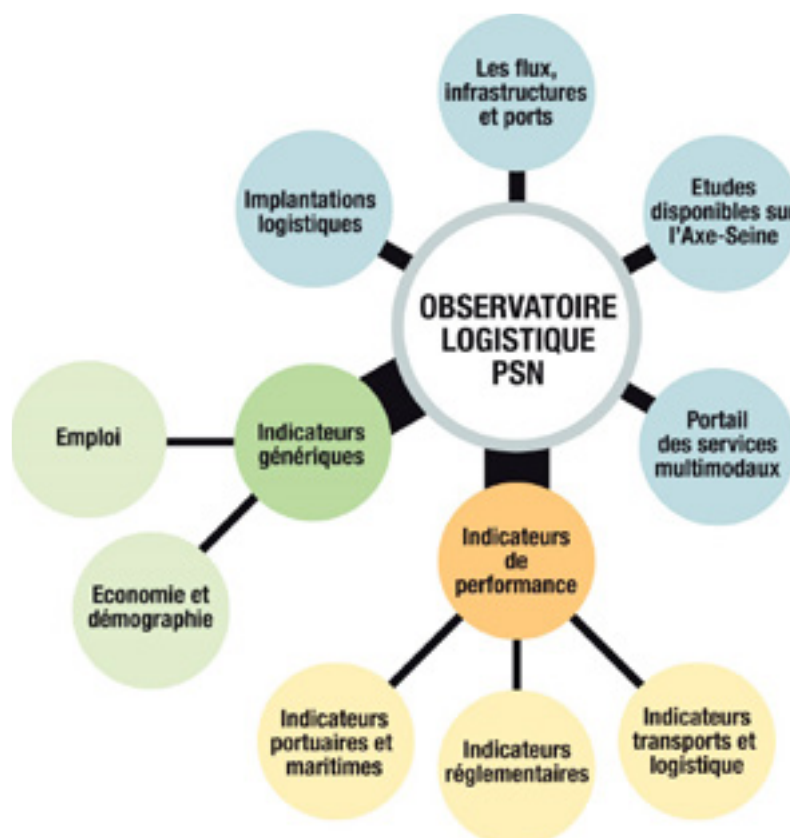
Logistique Seine-Normandie (LSN) est une association interprofessionnelle à vocation économique créée en 2003 qui compte environ 180 adhérents.

L'*observatoire Logistique Paris Seine-Normandie*, créé en 2013 par LSN, est un outil d'observation du foncier et de l'immobilier logistique à l'échelle de la Normandie et de la Vallée de la Seine qui revêt un double objectif :

1. Connaître et promouvoir le foncier et l'immobilier logistique sur l'ensemble des territoires de la Vallée de la Seine ;
2. Produire des indicateurs de compétitivité et de performance

Pour cela l'observatoire produit :

- des indicateurs génériques (socio-économiques) ;
- des indicateurs de performance (identification des points noirs, indicateurs « benchmarkables » avec la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne...) ;
- un recensement du foncier et immobilier logistique.



[illegible]

- coller et agréger des données foncières logistiques et des coûts complets inhérents à l'implantation : mise à jour de la matrice de recensement des données foncières à l'échelle normande et ouest francilien ainsi sur les coûts inhérents aux implantations sur les différents territoires ;
- Poursuivre le recensement des entrepôts logistiques significatifs (+ 3000 ou 5000 m²) avec Haropa, via la production de fiches produits et un rapport communicant compilé
- Mettre à jour des indicateurs INSEE ;
- Réaliser un document de marketing territorial en version anglaise.

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

SEINE VALLEY COMMUNITY SYSTEM

Le projet de Seine Valley Community System consiste à concevoir puis réaliser un système global d'interopérabilité des données économiques et de développement du potentiel économique au sens large de la Vallée de la Seine. L'objectif est de mettre à disposition un outil digital utile à toute la chaîne d'approvisionnement industrielle et logistique.

La 1^{ère} étape est consacrée à la création d'un système d'information territorial. A terme, il est prévu de regrouper un grand nombre de systèmes d'information existants sur le territoire : données ouvertes, données privées d'intérêt général, cargo community systems, aéroportuaires et privés, données foncières...

Un partenariat d'innovation a été engagé en janvier 2018 pour la conception et la réalisation d'une 1^{ère} phase de preuve de concept. Les trois entreprises sélectionnées ont été en compétition jusqu'à la mi-juillet avant de présenter leurs projets respectifs. Deux des trois projets restent encore à départager par des échanges complémentaires pour que puisse être désigné le prestataire qui mettra en place le système d'information territorial qu'il a conçu.

A l'issue de la phase de mise en œuvre et d'ici la fin de l'année 2019, Paris Seine Normandie et ses partenaires disposeront d'un système de collecte, d'organisation et d'intelligence des données économiques du territoire de l'axe Seine, dont les principales fonctionnalités seront les suivantes :

- Illustrer les stratégies des grands opérateurs économiques (industrie, logistique, transport, commerce, services...) afin d'aider la Vallée de la Seine à capter les flux, en particulier les flux internationaux ;
- Faciliter le développement des entreprises présentes sur le territoire et l'accueil d'investissements exogènes, nationaux et internationaux ;
- Simplifier l'accès aux informations de différents niveaux, les corréler entre elles et les visualiser sur les cartes, afin de faciliter la compréhension et l'analyse de ces données complexes ;
- Définir des zones de développements économiques et en valider les emplacements ;
- Analyser la performance des territoires à partir d'indicateurs économiques ;
- Promouvoir le territoire de l'axe Seine, en mettant en avant ses atouts (économiques, géographiques, logistiques, etc.), afin de contribuer à son rayonnement au niveau européen.

FILMI (Filière Miscanthus Industrialisation en Vallée de la Seine)

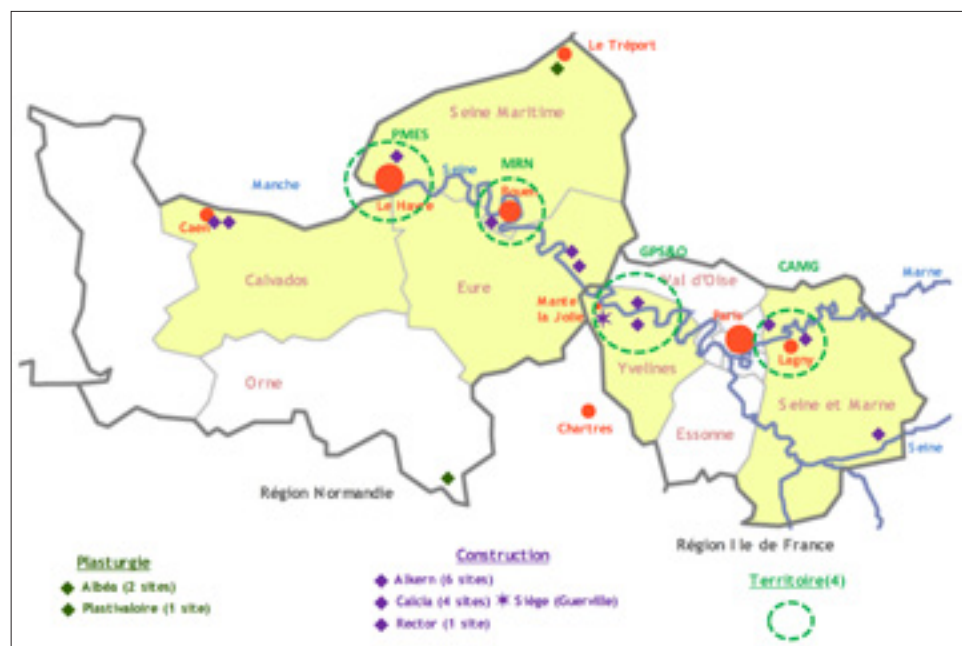
L'ambition du projet est de faire de la vallée de la Seine le territoire pilote pour l'industrialisation de la filière miscanthus

L'association Biomis G3, qui regroupe des industriels, des agriculteurs, des collectivités locales ainsi que des partenaires économiques, porte ce projet collaboratif de développement qui consiste à implanter une filière complète de miscanthus, de la production à la transformation locale en bioproduits industriels multi secteurs sur quatre territoires majeurs de la vallée de la Seine : Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine, Métropole Rouen Normandie, CU Grand Paris Seine et Oise, CA Marne et Gondoire.

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ



FilMI : premiers partemaires associés sur l'Axe Seine



La mise sur le marché de premiers produits élaborés à partir de miscanthus est en cours (pièces composites pour l'automobile, packaging pour l'industrie cosmétique). Les tests de certification se poursuivent pour les blocs porteurs en béton de miscanthus.

D'autres utilisations sont en cours d'exploration dans les secteurs de l'aéronautique, de la pharmacie, du ferroviaire et de la chimie verte.

4 Pôles de compétitivités apportent leur soutien au projet : Iar, Mov'eo, Cosmetic Valley et Novalog.

FilMI, « Filière Miscanthus Industrialisation - Vallée de la Seine », est organisé en quatre phases :

- industrialisation des produits par filière (produits en cours d'élaboration et nouvelles applications).
- élaboration d'un schéma global de la filière sur chacun des territoires.
- organisation du modèle économique, avec la définition d'un plan de développement à trois ans des produits et gisements de miscanthus en Vallée de la Seine, puis d'une méthode pour décliner cette dynamique sur d'autres territoires.
- animation, coordination, pilotage et communication de FilMI.

PIÈCES MISCANTHUS AUTOMOBILE



PIÈCES MISCANTHUS COSMÉTIQUE

STRUCTURATION DES FILIÈRES INDUSTRIELLES ET DES PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

ÉTUDES DES MOTORISATIONS DU BIEF DE PARIS (2018-2019)

Le secteur fluvial fournissant un plus faible débouché pour les constructeurs, les moteurs de ces flottes sont souvent vieillissants.

Pour autant, les obligations en matière d'émissions des motorisations se renforcent tant au niveau local (le Plan Climat Air Energie de la Ville de Paris fixe un objectif pour les transports de fin des moteurs diesel à Paris en 2024 et à essence en 2030 et la Métropole du Grand Paris compte mettre en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine qui interdira la circulation des véhicules les plus polluants d'ici juillet 2019) qu'au niveau européen (les normes EMNR engins mobiles non routiers vont se renforcer dès 2019 puis en 2020 et la fiscalité TIPP va évoluer à l'horizon 2022 pour les flottes navigantes).

Dans ce contexte et dans la perspective au surplus des Jeux Olympiques de Paris 2024, il est nécessaire que les flottes évoluent et mutent. Pour cela, la profession doit elle-même s'emparer du sujet.

La communauté portuaire de Paris propose d'anticiper l'arrivée de ce contexte plus contraignant.

L'étude éclairera les réflexions sur le sujet des motorisations plus propres et proposera des solutions techniques et financières adaptées aux différents bateaux et usages. Chaque usage de bateau fera l'objet d'un scénario technique et d'un scénario économique.

L'étude portera sur l'ensemble de la flotte située sur le bief de Paris : voyageurs comme marchandises, dans la perspective notamment d'une évolution vers une plus grande polyvalence des usages. Sur ce point, l'étude sera complétée utilement par une autre réalisée parallèlement par EDF.

L'étude est composée des phases suivantes :

- une étude comparative des politiques publiques dans des villes innovatrices en la matière,
- un recensement des flottes présentes sur le bief de Paris (gabarits, motorisations...) pour établir des typologies de bateaux,
- une étude des solutions techniques existantes ou émergentes et de leurs coûts,
- des groupes de travail par type d'usages,
- une évaluation des coûts induits par la remotorisation ou le remplacement des embarcations, en identifiant et quantifiant des solutions de transition permettant de dégager des modèles économiques pertinents pour les exploitations

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE



OBJECTIFS

La transition écologique constitue un levier de développement économique. La Vallée de la Seine, du fait de ses caractéristiques géographiques et des activités qui s'y sont développées, est un territoire propice au développement d'initiatives d'ampleur en ce domaine.

Quatre axes sont privilégiés :

- 1 • La transition vers une économie circulaire plus vertueuse en gestion des ressources naturelles :**
 - Etudes méthodologiques concernant la gestion des déblais et le réemploi de matériaux liés, notamment au Grand Paris et à la construction de 200 km de lignes nouvelles de métro.
 - Etudes relatives à la reconversion des friches urbaines, dans une démarche commune avec les projets du volet « Gestion de l'espace » du CPIER.
 - Etudes visant au développement de circuits courts dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire
 - Etudes relatives à l'innovation dans la valorisation des matières premières secondaires (exemples des filières végétales : chanvre, lin, etc.).
- 2 • La transition vers des solutions durables pour le transport de personnes et de marchandises :**
 - Etudes relatives au développement d'équipements innovants permettant l'utilisation d'un véhicule électrique entre Paris et la Normandie (réseau de bornes de recharge, recharges par induction, non rupture de charge, etc.).
- Etudes relatives au développement de technologies et d'usage de la mobilité hybride hydrogène ;
- Etudes visant à l'intermodalité des infrastructures de transport, routières, ferroviaires et fluviales : interopérabilité des systèmes d'information, notamment.
- 3 • Le développement des énergies renouvelables :**
 - Etudes relatives au stockage de l'énergie et à la filière « hydrogène ».
 - Etudes relatives à la valorisation thermique aux enjeux de flux et de massification de la biomasse, des réseaux de chaleurs afférents, et notamment des bois de classe B(déchets).
- 4 • Les filières industrielles :**
 - Dans le cadre de l'électromobilité, études pour le développement de super-condensateurs et de système de recharge par induction des véhicules électriques.
 - Projets d'écologie industrielle, soutien à l'émergence et à la consolidation de Pôles territoriaux de coopération économique.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)
2015-2020 annuel**

AMI en cours Edition 2019 : dossier de candidature à déposer avant le vendredi 29 mars 2019 à 15H (<http://appelsaprojets.ademe.fr/aap/CPIER%20VdS2019-95>)

CONTACTS /

ADEME : Thibaut FAUCON /
thibaut.faucon@ademe.fr / 01 49 01 45 42

Conseil régional de Normandie :
Isabelle LEFAVRAIS-GODART /
isabelle.lefavrais-godart@normandie.fr /
02 35 76 38 42

Conseil régional d'Île-de-France :
Delphine BERLING / delphine.berling@iledefrance.fr / 01 53 85 62 10
**Délégation interministérielle
au Développement de la Vallée
de la Seine :** Gilles DAVID /
gilles.david@pm.gouv.fr / 01 42 75 57 37

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 01/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

E-Way-Corridor coordonné par l'Observatoire de l'Innovation dans l'Energie

CONTEXTE / ENJEUX

- Contribution à la dynamisation économique de l'axe Seine
- Réduction des émissions de CO₂ et de polluants du transport de marchandises de l'axe Seine
- Solutions durables et collaboratives de transport massifié

OBJECTIFS

- Valider la faisabilité d'un corridor électrique sur un tronçon autoroutier pilote de 80 km en levant les 5 freins identifiés : approvisionnement et distribution électrique, modèle opératoire, construction routière, normes, standards & réglementations, acceptabilité sociale
- Identifier et analyser les options technologiques, les verrous, le système d'information et le modèle économique
- Définir les étapes de déploiement et le démonstrateur

RÉSUMÉ

- 8 domaines fonctionnels : options technologiques, énergie, modèles opératoires, infrastructure routière, SI, normes, acceptabilité, modèle économique
- 7 partenaires directement impliqués dans le déploiement
- Approche très innovante, systémique et collaborative basée sur état de l'art, analyses factuelles et implication des acteurs

ÉLÉMENTS-CLÉS

- **Coût total** : 784 500€
- **Durée** : 19 mois
- **Localisation** : Île-de-France et Normandie

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Les technologies de transfert d'énergie existent, mais à des stades différents de maturité industrielle
- Le réseau de distribution d'énergie électrique est d'ores et déjà présent et adéquat
- Des gammes complètes de camions à traction électrique seront proposées à brève échéance par la plupart des constructeurs d'envergure mondiale de poids lourds
- La parité économique « naturelle » avec le Diesel peut être atteinte en 5 à 6 ans, si les projections de baisse de coût des batteries se concrétisent (et si la politique fiscale ne s'y oppose pas)
- Le bénéfice écologique annuel est confirmé : 250 000 000 kWh d'énergie primaire seront économisés, 500 000 000 kWh d'énergie fossiles resteront dans le sol, 1 500 000 tonnes de CO₂ ne seront pas émises, et il n'y aura aucune émission de NOx ou de particules fines

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://www.electric-road.com/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 02/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

ECIRBEN Economie circulaire du Bois Energie en Île-de-France et Normandie
coordonné par l'Association **Biomasse Normandie**

CONTEXTE / ENJEUX

- Une croissance importante des consommations de bois-énergie en Normandie
- Un gisement important identifié en 2008 sur la Normandie
- Des industriels régionaux (UPM/LINEX/BIOCOMBUSTIBLES) souhaitant réfléchir sur la valorisation de cette ressource locale

OBJECTIFS

- Mieux collecter et valoriser localement les déchets de bois (hors bois d'emballage SSD, et produits connexes de scierie) produits sur le territoire de projet en les utilisant comme matières premières secondaires pour la fabrication de panneaux et dans des chaufferies industrielles
- Jeter les fondations d'une structure dédiée à la construction d'un ou plusieurs centres de tri et de conditionnement de déchets de bois

RÉSUMÉ

- Réaliser un état de l'art et un état des lieux
- Caractériser le gisement (qualitativement et quantitativement)
- Analyser le comportement en combustion et les effluents / sous-produits émis
- Définir les opérations de tri / conditionnement à mettre en œuvre en fonction des débouchés envisagés
- Dimensionner et chiffrer le ou les outils à mettre en œuvre et comparer cette solution à la situation de référence
- Définir les modalités juridiques, contractuelles et financières du montage du projet envisagé

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Montant global du projet : 638 202€
- Durée : 30 mois
- Localisation : Normandie et Île-de-France

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- État de l'art : un gisement de déchets de bois évalué à 1,3 Mt/an, valorisé à 50% (en intégrant l'export) et 50% enfouis, brûlés à l'air libre ou au sein d'appareils individuels de chauffage) ; 130 installation de tri/regroupement/broyage...
- Identification des gisements des différentes catégories de déchets bois et des lieux de transformation pour la Vallée de la Seine, en optimisant les flux, en tenant compte des sites existants voire en préconisant la création de quelques autres sites
- Enjeu d'une mobilisation de matière de meilleure qualité et de plus grande ampleur et des techniques de broyage, en visant les sites qui le permettent
- Préconisation d'une concentration des opérations de broyage sur des plateformes qui ont des postes fixes pour cela (une quinzaine sur la cinquantaine existante) dans le sens d'une massification qui est contraire à la tendance observée par l'OR-DIF
- Proposition de flux de déchets bois issus d'Île-de-France vers la Normandie, ce qui présente un réel intérêt à condition d'un transport fluvial (le coût serait à peu près équivalent pour le fleuve et pour la route)



Pour plus d'informations /

<http://www.biomasse-normandie.org/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 03/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

GEOBAPA Phase 1 / Soltracing - Elaboration d'un référentiel de fonds
pédi-géochimique pour l'Île-de-France et la Normandie

CONTEXTE / ENJEUX

- Mise en application de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV), de la directive Horizon 2020 et des plans régionaux
- Projets d'infrastructures et de gestion des déchets
- Pression sur ressources minérales & impact carbone

OBJECTIFS

- Faciliter l'économie circulaire des terres excavées non polluées liées aux grands projets d'aménagement de la Vallée de la Seine à travers l'utilisation de données représentatives et fiables issues d'un protocole de mesures et d'analyse reproductible et permettant d'assurer la traçabilité tout en réduisant les coût d'opérations
- Simplifier les études de faisabilité pour les opérations de déblai / remblais
- Sécuriser la réutilisation hors sites des terres excavées
- Mise en place d'une base de données ouverte

RÉSUMÉ

- Etablissement d'un référentiel sur la qualité chimique habituelle des sols
- Validité scientifique / Mise en œuvre pratique

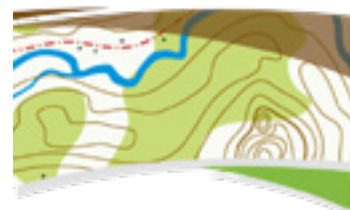
ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût 2016 / 2017 : 279 000€ / 1 070 223€
- Durée : 12 mois / 24 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://soltracing.eu/le-projet-geobapa-anticipe-la-valorisation-des-terres-excavees/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 04/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

OLICO - Seine (Organisations Logistiques Intelligentes des circuits Courts en Vallée de Seine) coordonné par l' **IFSTTAR**

CONTEXTE / ENJEUX

- Fort engouement pour les circuits courts
- Besoin de maîtriser les coûts du transport et de la logistique
- Problématique organisationnelles sur les fermes, enjeux pour la collectivité (GES, polluants...)

OBJECTIFS

- Produire de la connaissance sur les pratiques de distribution de produits alimentaires en circuits courts à l'échelle de notre territoire de la Vallée de la Seine
- Evaluer la performance des circuits courts en Vallée de la Seine et prendre en compte les composantes du territoire en pratiquant des comparaisons entre différentes formes d'organisations logistiques
- Accompagner les agriculteurs et les acteurs engagés dans les circuits courts alimentaires dans leurs choix de transport et de distribution des marchandises en développant un outil de sensibilisation aux calculs des coûts de livraison (LOGICOUT), afin de rendre ces circuits plus efficaces du point de vue économique, social et environnemental.

RÉSUMÉ

- Ensemble des enquêtes réalisées
- Analyse des résultats en cours
- Application Web développée, tâches liées à la mise en ligne et à la diffusion en cours

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 459 979€
- Durée : 34 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

PRINCIPAUX RÉSULTATS

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Base de données interrégionales

- Caractéristiques des circuits courts en Vallée de la Seine

Enquêtes auprès de 180 producteurs

- Les caractéristiques des activités de transport sur les fermes en circuit court
- Les caractéristiques des opérations logistiques réalisées
- Les déterminants des organisations logistiques
- Les pratiques d'optimisation existantes et les leviers

Evaluations 196 trajets + évaluations de collectifs

- Les coûts économiques et environnementaux des livraisons
- Les déterminants des coûts
- L'intérêt des pratiques de co-voiturage de produits
- Les questions posées par la mutualisation

DES RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

À L'ISSUE DU PROJET :

- Une méthode pour objectiver les coûts : la méthode « Logicout »
- Une application web de calcul des coûts gratuite
- Des ateliers tests
- Une offre de formation et d'accompagnement des agriculteurs pour des organisations plus durables
- Une offre d'expertise

DES PISTES :

- Un usage des données générées pour produire de la connaissance territorialisée sur les circuits courts
- Une analyse de l'impact de Logicout des organisations logistiques vers des pratiques plus durables

Pour plus d'informations /
<http://www.splott.ifsttar.fr/linstitut/ame/laboratoires/splott/projets-de-recherche/projets-en-cours/olico-seine/>

<http://www.logicout.fr/couts/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 05/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

*Alimentation électrique des bateaux fluviaux à quai coordonné par le
Grand Port Maritime de Rouen (GPMR)*

CONTEXTE / ENJEUX

- 4 gestionnaires concernés sur l'axe Seine
- Attentes de la batellerie le long de l'axe Seine
- Enjeux économiques (Batellerie et gestionnaires), environnemental (CO₂ et nuisances pour les riverains), Technologique (nouvelle solution interconnectée)

OBJECTIFS

- Etudier l'opportunité de mettre en place un premier dispositif de bornes d'alimentation en électricité et en eau de manière connectées et interopérables répondant au besoin de la batellerie (accessibilité, disponibilité, simplicité) sur l'axe Seine.
- Mener une expérimentation pilote de 2 ans sur 4 sites

RÉSUMÉ

- Paragonnage pour définir la solution technique adaptée
- Installation de 9 bornes de recharge le long de l'axe Seine dont 3 sur le domaine du GPMH, 2 sur les quais des remorqueurs au Port de Rouen, 3 (mixtes eau et électricité) sur l'écluse d'Amfreville sous les Monts (domaine de VNF) et une (mixte) en darse 3 du Port de Gennevilliers (domaine de Ports de Paris)
- Suivi et évaluation du dispositif

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 459 979€
- Durée : 34 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://www.haropaports.com/fr/rouen/nous-connaitre/le-grand-port-maritime>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 06/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2015

La Valorisation des matériaux alternatifs en travaux publics

CONTEXTE / ENJEUX

- 70% des déchets des TP issus des collectivités territoriales
- Un potentiel fort de recyclage ou réemploi mais méconnu
- Ces matériaux peinent à trouver leur place dans les marchés

OBJECTIFS

- Promouvoir les matériaux recyclés dans les marchés publics d'infrastructures auprès de la MOE et MOA
- Faire connaître le niveau de performance des matériaux alternatifs et la disponibilité de la ressource

RÉSUMÉ

- Caractériser puis promouvoir les matériaux alternatifs auprès des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre par des guides techniques
- Faciliter la remise en circuit des matériaux produits par les entreprises de Travaux Publics par une application mobile

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 90 000 €
- Durée : 15 mois
- Localisation : Normandie

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Livrables / supports de communication produits : application mobile www.myfrtp-normandie.fr; guides techniques
- Niveaux d'atteinte qualitatifs et quantitatifs des objectifs

Pour plus d'informations /
<http://www.haropaports.com/fr/rouen/nous-connaître/le-grand-port-maritime>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 07/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

Identifier et lever les freins au développement des granulats recyclés sur le *territoire de l'Axe Seine* coordonné par l'*organisation professionnelle UNICEM Normandie*

CONTEXTE / ENJEUX

- Comptabilisation non exhaustive de granulats recyclés
- Nombreuses sources d'informations et interprétations différentes
- Des différences territoriales de développement du recyclage

OBJECTIFS

- Mettre en commun les différentes sources d'information
- Identifier les critères sur lesquels le développement du recyclage peut être analysé
- Proposer des pistes pour développer le recyclage
- Faire prendre conscience que le granulat recyclé s'ajoute en complémentarité à une panoplie d'autres natures de matériaux naturels ou alternatifs.
- Mettre en place une démarche pérenne

RÉSUMÉ

- Phase 1 : regroupement des différentes sources d'information, compilation et état des lieux du recyclage sur l'Axe Seine
- Phase 2 : étude qualitative sur les critères expliquant les différences de production de granulats recyclés
- Phase 3 : concertation sur les pistes et actions à mettre en œuvre pour développer le recyclage

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 68 400 €
- Durée : 24 mois
- Normandie + Aval Paris (78, 92, 93, 94, 95)

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://www.unicem.fr/accueil/la-federation/regions/normandie/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 08/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

Label 6PL coordonné par Logistique Seine Normandie (LSN)

CONTEXTE / ENJEUX

- Mise en application des réglementations et normes de développement durable
- Enjeu de l'attractivité et de la montée en compétences logistiques de l'axe Seine

OBJECTIFS

- Enrichir un label « développement durable » existant dans son contenu et son périmètre (RSE, logistique et supply chain, etc.)
- Accompagner les entreprises de logistique dans leurs démarches d'amélioration continue (performances logistiques durables)
- Consolider le processus du label et son modèle économique
- Anticiper l'extension du label, étayer un modèle économique des zones d'activités logistiques qui intègre environnement et RSE

RÉSUMÉ

- Référentiel RSE élaboré autour de 5 domaines conjoints
- Labellisation a priori dès l'engagement de l'entreprise
- Portail dédié pour communiquer, valoriser et capitaliser
- Démarche d'accompagnement des PME et des groupes

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 910 700€
- Durée : 26 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

Pour plus d'informations /
<http://www.logistique-seine-normandie.com/label-6pl.html>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 09/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

*HISA (Hinterland International Seine Axis) coordonnée par
l'Institut de recherche Opal Research*

CONTEXTE / ENJEUX

- Mise en place de nouveaux process de production intégrant, dès leur genèse, les caractéristiques des modes alternatifs à la route
- Développement d'un système de transport de marchandises, innovant et performant

OBJECTIFS

- Consolider l'hinterland captif des ports de la Vallée de la Seine
- Elaborer une stratégie de différenciation vis-à-vis des concurrents européens sur les flux non-captifs.

RÉSUMÉ

- Analyse approfondie, multidisciplinaire et multi-échelle du système de transport de marchandises dans l'hinterland des ports de la Vallée de la Seine
- Consolidation de l'hinterland captif : analyse de la place des modes de transport lourds dans la maîtrise des marchés captifs, les mesures envisagées en faveur d'un hinterland captif renforcé

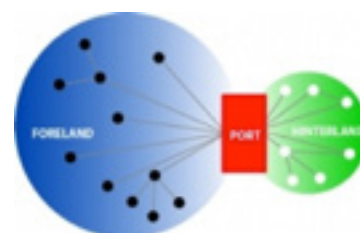
ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 655 220€
- Durée : 24 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

COORDINATEUR



PARTENAIRES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 10/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

Un nouveau réseau de plates-formes logistiques multimodales dans la Vallée de la Seine
« Pour un RER multimodal fret » coordonné par *Samarcande Transport logistique Territoire*

CONTEXTE / ENJEUX

- Un système logistique qui fonctionne, mais mal structuré qui pénalise la compétitivité de l'axe Seine et l'aménagement durable du territoire
- Pas de vision systémique et stratégique du fret et de la logistique et des acteurs qui fonctionnent « en silo »
- Une sous-optimisation des différents maillons de la chaîne (ports, modes alternatifs, implantation logistique, logistique urbaine...)

OBJECTIFS

- Proposer une vision systémique et intégrée du fret et de la logistique sur la Vallée de la Seine, connectant le monde au quartier
- Proposer une offre intégrée de logistique et de transport multimodale articulée avec les besoins des supply chains des entreprises et filières
- Structurer une offre entre ports normands et métropole parisienne reposant sur des liaisons multimodales et des PF logistiques urbaines et non urbaines

RÉSUMÉ

- Diagnostic du système logistique de la Vallée de la Seine et identification des atouts et dysfonctionnements
- Benchmark sur 4 territoires relativement similaires
- Analyse des besoins des SC et de l'offre multimodale et logistique
- Proposition d'un modèle original intégrant les innovations dans le domaine et reposant sur la mutualisation de la demande et de l'offre
- Proposer une structuration spatiale en réseau à l'échelle du territoire et en mesurer l'impact économique et environnemental

ÉLÉMENTS-CLÉS

- **Coût total** : 295 750 €
- **Durée** : 18 mois (demande prolongation 6 mois)
- **Localisation** : ensemble des deux régions Île-de-France et Normandie

Pour plus d'informations /
<http://www.samarcande.fr/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 11/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

*Service d'Information Fluvial pour les usagers du bassin de la Seine coordonné par
Voies Navigables de France et le Groupement d'intérêt économique HAROPA*

CONTEXTE / ENJEUX

- Directive européenne 2005/44/CE sur les SIF harmonisés
- Demande des usagers de développer un SIF Seine
- Absence de portail d'information fluviale unique et harmonisé dans le Bassin de la Seine

OBJECTIFS

- Proposer un outil d'aide à la navigation fonctionnel, collaboratif et accessible aux bateliers et aux armateurs
- Renforcer la compétitivité économique, l'efficacité énergétique et la sécurité du transport fluvial dans le premier bassin national (en termes de trafic fluvial)
- Optimiser la gestion des infrastructures portuaires et fluviales

RÉSUMÉ

- Consultation continue des usagers dans le choix des fonctionnalités et de l'ergonomie de l'application
- Interfaçage des outils existants entre VNF et HAROPA
- Développement de trois nouveaux modules par le Cerema

ÉLÉMENTS-CLÉS

- **Coût total** : 600 000€
- **Durée** : 30 mois
- **Localisation** : réseau fluvial à grand gabarit du bassin de la Seine

COORDINATEUR



PARTENAIRES



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 12/18

COORDINATEUR

moveo
Imagine mobility

Pour plus d'informations /
[http://pole-moveo.org/actualites/
vehicule-autonome-et-connecte-
premiers-resultats-etude-territoire-
experimentation-vallee-de-seine/](http://pole-moveo.org/actualites/vehicule-autonome-et-connecte-premiers-resultats-etude-territoire-experimentation-vallee-de-seine/)

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

TEVAC (Territoire d'Expérimentation du Véhicule Autonome & Connecté dans la Vallée de la Seine) coordonné par le *pôle de compétitivité MOV'EO*

CONTEXTE / ENJEUX

- Automobile & Mobilité : filière essentielle pour la Vallée de la Seine
- Mobilité autonome et connectée : une opportunité à saisir
- Importance d'expérimenter

OBJECTIFS

- Fédérer les acteurs autour d'un projet d'ampleur
- Positionner la Vallée de la Seine comme un territoire d'expérimentation unique pour le VAC
- Préparer la phase 2 (lancement des expérimentations)

RÉSUMÉ

- TEVAC vise à réunir les conditions de réussite pour faire du territoire de la Vallée de la Seine un site d'expérimentation du VAC
- Il permet de soutenir la compétitivité des acteurs dans l'enjeu mondial du VAC et de répondre à une demande unanime de l'écosystème automobile sur un territoire d'exception pour expérimenter la mobilité du futur.
- Un projet interrégional fédérateur pour favoriser l'emploi en réduisant les impacts environnementaux

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 252 000€
- Durée : 18 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 13/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2017

ASTRID (Axe Seine Transferts Régionaux Innovants des Déchets)
coordonné par la Société Marfret

COORDINATEUR



CONTEXTE / ENJEUX

- Transition écologique et valorisation économique
- Mise en œuvre de solutions logistiques innovantes
- Etude de faisabilité rapide et opérationnelle d'un schéma plurimodal de massification et de mutualisation pour la collecte et le transfert par voie fluviale ou ferroviaire des déchets à recycler principalement sur l'Axe Seine

OBJECTIFS

- Développer une solution logistique innovante en s'appuyant sur les besoins des acteurs de la collecte et du recyclage des déchets sur les régions Île-de-France et Normandie
- Valider les conditions d'exploitation et de circulation de volumes de déchets collectés, en transférant le mode principal de transport vers le fleuve ou le rail et réduire les divers impacts environnementaux et sociétaux liés aux distances routières parcourues raccourcies.

RÉSUMÉ

- Phase 1 : Etude de faisabilité, qui concerne aujourd'hui la manifestation d'intérêt
- Phase 2 : Réalisation d'une expérimentation au moyen d'un démonstrateur sur l'Axe Seine
- Phase 3 : Plan de déploiement du service et des moyens y concourants faisant l'objet d'un ou plusieurs projets d'investissements et de réalisation.

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 182 400€
- Durée : 9 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

Pour plus d'informations /
<http://www.marfret.fr/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 14/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<https://ergapolis.org/>

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2016

ERGAPOLIS (devenu depuis 2017 Institut Ergapolis
société de l'Economie Sociale et Solidaire)

CONTEXTE / ENJEUX

- Concours pluridisciplinaire d'étudiants, futurs acteurs et bâtisseurs de la ville
- Approche territoriale globale
- Diagnostic et proposition sur trois sites

OBJECTIFS

- Réfléchir aux nouveaux enjeux de la ville durable en faisant participer des étudiants aux formations complémentaires (urbanistes, architectes, ingénieurs, économistes sur des projets d'aménagement urbain)
- Décliner le thème sur plusieurs sites de la Vallée de la Seine afin de permettre aux étudiants d'apporter une vision novatrice à des projets de territoires (les propositions des étudiants jugées les plus pertinentes ont vocation à être reprises dans les cahiers des charges de maîtrise d'œuvre urbaine par les collectivités locales partenaires)

RÉSUMÉ

- 2016-2017 : Identifier un thème porteur dans le projet Grumbach et le CPIER avec une nouvelle vision de trois territoires marqués par la Seine: le quartier Saint-Sever et les quais de Seine-Amont Belbeuf à Rouen, la Boucle de Chanteloup dans les Yvelines. Avec 3 équipes :
- l'équipe « Au quai ! » : le fleuve, accroche du territoire
- l'équipe « Ergamobile » : les flux & l'immobilité
- et l'équipe « Seinographie » : Ville-Nature démarche TOD, lauréat de cette édition.
- 2017-2018 : Le tourisme, la valorisation du patrimoine bâti et naturel sur deux sites : Mantes la Jolie et Gaillon. Lauréat : équipe RELIEF.

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 280 000€
- Durée : 2 éditions annuelles

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 15/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2017

BPVS « Blockchain Pharmaceutique Vallée de Seine »
coordonné par l'*institut de recherche Opal Research*

CONTEXTE / ENJEUX

- Une industrie pharmaceutique tenant une place importante dans l'activité économique globale de l'axe Seine (nombre d'emplois, chiffre d'affaires, importance des volumes de marchandises à l'import et surtout à l'export)
- Une Vallée de la Seine se présentant comme un terrain d'études favorable à une meilleure compréhension de l'émergence à venir de l'utilisation de la blockchain au profit de la supply chain dans cette filière

OBJECTIFS

- Comprendre l'impact du développement de la blockchain sur la supply chain pharmaceutique au cœur de la Vallée de la Seine
- Participer à l'analyse de la mise en place de nouveaux process de production au cœur des sites pharmaceutiques
- Comprendre l'impact du développement de la blockchain sur la supply chain pharmaceutique au cœur de la Vallée de la Seine
- Participer à l'analyse de la mise en place de nouveaux process de production au cœur des sites pharmaceutiques

RÉSUMÉ

- Analyse de l'influence de la blockchain sur l'amélioration de la performance des supply chains de l'industrie pharma
- Une technologie blockchain répondant aux spécificités d'une filière sur un territoire
- Mise en place d'un POC au service d'une synchronisation des flux pharmaceutiques

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 680 600€
- Durée : 24 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
[http://pole-moveo.org/actualites/
vehicule-autonome-et-connecte-
premiers-resultats-etude-territoire-
experimentation-vallee-de-seine/](http://pole-moveo.org/actualites/vehicule-autonome-et-connecte-premiers-resultats-etude-territoire-experimentation-vallee-de-seine/)

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 16/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://www.marfret.fr/>

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2017

SEDIBRIC valorisation de sédiments de dragage en briques et tuiles)
coordonné par le *Grand port Maritime du Havre*

CONTEXTE / ENJEUX

- Obligation réglementaire de réduction des 7 millions de m3 de sédiments à immerger ou à stocker à terre
- Potentiel important d'utilisation des sédiments de dragage à la place de matériaux de carrière pour l'industrie de la terre cuite, dans une logique d'économie circulaire et de pérennisation de l'industrie

OBJECTIFS

- Définir les possibilités techniques et socio-économiques d'utilisation de sédiments de dragage provenant des ports du Havre et de Rouen par la filière des tuiles et briques
- Mettre en place un pilote préindustriel s'appuyant sur des produits en terre cuite fabriqués à une échelle réduite dans des fours dédiés

RÉSUMÉ

- Identification des familles de sédiments ajustables avec des mélanges industriels ou des ajouts de dégraissants
- Evaluation de l'évolution des caractéristiques des sédiments sélectionnés lors d'un stockage intermédiaire (teneur en sel et en eau)
- Validation à l'échelle préindustrielle la valorisation des sédiments dans la fabrication des produits de terre cuite
- Définition des conditions de marché pour l'approvisionnement en matières premières de l'industrie de la terre cuite

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Coût total : 680 600 €
- Durée : 24 mois
- Localisation : Île-de-France et Normandie

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 17/18

PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2018

DEPLHY Vallée de la Seine - déploiement Hydrogène en Vallée de la Seine

CONTEXTE / ENJEUX

- Vecteur H2 déjà utilisé pour certaines applications industrielles (chimie, pétrochimie)
- Volumes de production impliqués dans la mobilité plus faibles que pour l'industrie => problèmes de coûts de production ou de transport
- Nouveaux usages (industrie, stockage, injection réseau, mobilité industrielle) pouvant abaisser les coûts en mutualisant les moyens de production et en diminuant les coûts de transport

OBJECTIFS

- Fournir un état des lieux des ressources et moyens de production (EnR, gazéification, méthanisation)
- Etablir une cartographie des besoins industriels en H2 (procédés, mobilité)
- Définir des modèles économiques (adéquations moyens / besoins, aspects juridiques)

RÉSUMÉ

- Etat des lieux de la ressource et des moyens de production
- Cartographie des besoins industriels en hydrogène
- Développement des modèles économiques et synthèse

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Montant projet : 778 000€
- Durée : 24 mois
- Localisation : Normandie et Île-de-France

COORDINATEUR



PARTENAIRES



Pour plus d'informations /
<http://www.normandie-energies.com/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

LES 18 PROJETS LAURÉATS > 18/18

COORDINATEUR



PARTENAIRES



PROJET LAURÉAT | ÉDITION 2018

Probois Vallée de la Seine - Développement de produits constructifs en hêtre et approvisionnement de chantiers par voie fluviale

CONTEXTE / ENJEUX

- Manque de débouchés sur les produits de qualité secondaire pour le hêtre (1ère essence récoltée dans les forêts normandes)
- Fort dynamisme francilien en terme de construction et plus particulièrement de construction bois, mais certains chantiers sont difficilement accessibles (engorgement routier, interdiction de circulation)

OBJECTIFS

- Etudier des solutions constructives à partir de produits reconstitués de type bois lamellé-collé (BLC) en hêtre, et de la constitution d'une norme européenne harmonisée pour le BLC de hêtre. Le FCBA étudiera pour cela le panachage de différentes qualités et la résistance de lames entrant dans la constitution du BLC, puis la résistance de l'aboutage et les systèmes d'entures de ces lames
- Mener un travail prospectif pour le développement industriel de ces solutions au sein des entreprises de transformation de bois (scieries, entreprise de charpente - construction bois) complété d'études d'implantation industrielle si les tests menés sur le hêtre dans s'avèrent concluants et valident l'utilisation de cette essence pour la fabrication de produits constructifs en bois reconstitués.
- Etudier les solutions de transport de matériaux de construction bois par voie fluviale, pour approvisionner les chantiers franciliens à partir de la Normandie, en particulier les conditions techniques et économiques de transport des éléments de charpentes et de murs en bois.

RÉSUMÉ

- Etudes de caractérisation du BLC hêtre (définition et réalisation des différentes pièces de BLC hêtre à tester)
- Etude sur la massification du transport des produits de construction en bois sur la Vallée de la Seine (état des lieux de la production, de la consommation et du transport des produits de construction bois sur le périmètre Vallée de la Seine, étude d'une solution de massification fluviale pour le transport des matériaux de construction en bois)

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Montant projet : 210 910€
- Durée : 24 mois
- Localisation : Normandie et Île-de-France

Pour plus d'informations /
<http://www.professionsbois.com/>

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

ZOOM SUR LE PROJET LE SERVICE D'INFORMATION FLUVIALE SEINE

Les services d'information fluviale (SIF) répondent à une politique européenne définie par la Directive 2005/44/CE, qui en fixe les lignes directrices techniques pour leur déploiement sur les voies navigables à grand gabarit du réseau européen, et par plusieurs règlements qui précisent leurs champs d'application : localisation des bateaux et marchandises, cartes électroniques et d'information, avis à la batellerie et notification électronique des bateaux.

Ce système est destiné à répondre aux besoins des usagers (armateurs - propriétaires et exploitants de flotte et aux gestionnaires de trafic fluvial - capitaineries et éclusiers), à renforcer l'indispensable compétitivité économique du transport fluvial, à accroître la sécurité de la navigation tout en optimisant la gestion des infrastructures portuaires et fluviale et en réduisant la consommation énergétique du transport fluvial. Il nécessite par conséquent de centraliser les informations de navigation sur un site internet.

VNF, qui gère la voie d'eau, et HAROPA, gestionnaire des ports (GPMR, GPMH, Ports de Paris) se sont associés pour concevoir un système unique, fonctionnel, collaboratif et accessible sur un portail commun VNF-HAROPA.

Les navigants et acteurs de la voie d'eau, représentés au sein du Comité des Armateurs Fluviaux (CAF) et de la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale (CNBA) sont consultés depuis le lancement du projet sur leurs besoins et sur les fonctionnalités et l'ergonomie de la future application.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET VALORISATION ÉCONOMIQUE

Une première liste fonctionnelle a été établie à partir du recensement des besoins autour de 4 volets suivants :

- En matière de navigation, le SIF doit permettre de partager les informations sur le voyage et le parcours et le trafic en temps réel, ainsi que de faire connaître les services aux navigants en bord de voie d'eau ;
- En matière d'état du réseau, l'outil doit fournir les informations en temps réel et prévisionnelles des hauteurs libres sous ponts et des niveaux d'eau et d'assurer l'optimisation du passage aux ouvrages mobiles ainsi que la centralisation des avis à la batellerie et des avis à la capitainerie ;
- Dans le domaine de la sécurité, le SIF doit permettre la signalisation collaborative des incidents, d'organiser l'accès aux secours et le suivi du transport des matières dangereuses (notamment pour le passage aux écluses et la traversée de Paris) ;
- En ce qui concerne la multimodalité, il est demandé que le SIF fournisse en temps réel l'heure estimée d'arrivée (ETA) et de déchargement, dans un souci d'amélioration de la compétitivité du transport fluvial.

Ces fonctionnalités font l'objet de comparaisons celles d'autres portails existants étudiés, en particulier sur le Danube et sur le Rhin supérieur (e-RIS). Ce dernier outil est apparu comme une référence sur laquelle capitaliser en la faisant évoluer pour l'adapter au contexte bassin de la Seine, et ainsi limiter les coûts et les délais de développement.

Ce travail est l'occasion pour VNF de mettre en place un socle SIF qui regroupe les fonctions de base utilisables par tous les SIF nationaux.

Le CEREMA apporte au projet une expertise dans le développement des 3 modules suivants :

- Calcul d'un ETA avant et pendant le voyage, en commençant par la partie maritime qui est la plus complexe puisqu'elle doit tenir compte des horaires des marées.
- Prévision des niveaux d'eau et des hauteurs libres sous ponts de façon à connaître le meilleur moment pour partir du Havre et remonter la Seine.
- Optimisation du passage aux ouvrages mobiles, de manière à réduire les temps d'attente, la consommation des bateaux et par conséquent améliorer le bilan énergétique et environnemental du transport fluvial. L'objectif est de fournir aux navigants une heure de passage aux écluses et de leur préconiser la vitesse la plus adaptée.

Un projet de portail commun « RIS-Comex » est en cours d'élaboration pour faciliter les échanges entre les SIF nationaux et les autres SIF en Europe pour les réseaux navigables interconnectés (e-RIS s'inscrit dans ce projet).



TOURISME ET CULTURE

OBJECTIFS

La Vallée de la Seine, par son histoire et sa géographie, son accessibilité et ses monuments, a un fort potentiel de développement économique dans le domaine du tourisme.

Ce potentiel doit être mieux exploité en promouvant la structuration de l'offre touristique sur le territoire, en mêlant le développement des infrastructures d'accueil, de transport, de loisirs, avec le marketing et la publicité de la destination auprès des publics adéquats. Cette action tire parti du patrimoine monumental et naturel de la vallée dans une logique de mise en réseau.

La Normandie, Paris et l'Île-de-France, sont le berceau de l'impressionnisme et sa source d'inspiration ; elles constituent, à ce titre, pour les touristes et amateurs d'art du monde entier, la « Destination impressionniste ».

La « Seine à vélo », ancrée dans une thématique touristique en plein essor, peut s'appuyer sur les vélo-routes inscrites au schéma national en les développant et en les complétant par des itinéraires structurants comme la vélo-route de la Seine sur la thématique de l'impressionnisme.

Le débarquement du 6 juin 1944 sur les plages de Normandie, la bataille de Normandie et la libération de Paris, le 25 août, offrent des sites et des musées que fréquentent chaque année deux millions de visiteurs dans le cadre d'un tourisme de mémoire qui peut être développé de Paris à la mer.

Le tourisme de croisières, fluviales et maritimes, doit être développé et promu sur la Seine et dans la baie de Seine.

LES PROJETS CULTURELS

L'INSTITUT MÉMOIRES DE L'ÉDITION CONTEMPORAINE (IMEC) À CAEN

En 1990, la Région acquiert l'abbaye d'Ardenne ; aujourd'hui le site abrite l'IMEC (depuis 2004), et représente une réussite exemplaire en matière de rénovation et de réemploi du patrimoine bâti.

Les objectifs du projet sont de :

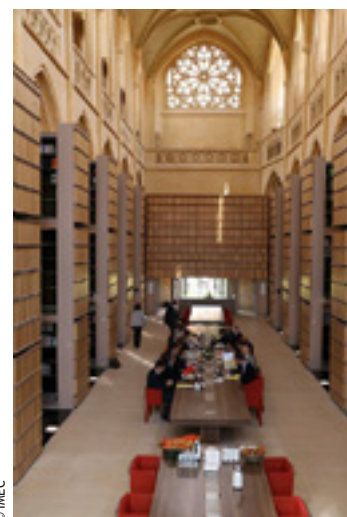
- Accroître l'attractivité du site de l'abbaye d'Ardenne, le valoriser et l'ouvrir à tous les publics,
- Confirmer la force patrimoniale des collections IMEC,
- Créer un projet culturel (rayonnement, expérimentation entre patrimoine et création, éducatif et pédagogique).

Pour ce faire, deux actions sont réalisées dans le cadre du CPIER :

- la restauration de l'étable et son aménagement en salle d'exposition
- ainsi que l'aménagement de la porte de Bayeux pour l'accueil du public et l'accessibilité aux personnes handicapées
- Abbaye d'Ardenne

L'opération de restauration de la porterie Saint Norbert sera revue dans le cadre de l'étude de programmation qui porte sur un projet général de développement de l'Abbaye d'Ardenne et de l'IMEC.

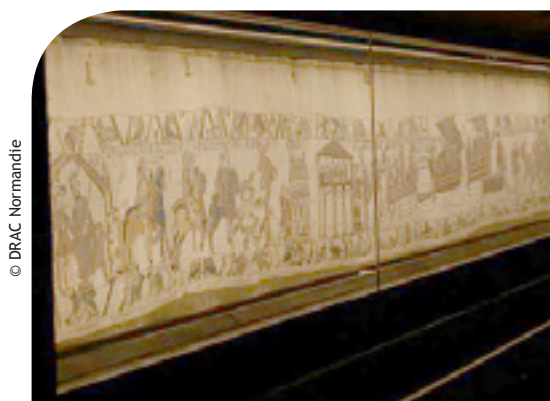
IMEC À CAEN ▾



© IMEC

TOURISME ET CULTURE

LA TAPISSERIE DE BAYEUX



© DRAC Normandie

^ TAPISSERIE DE BAYEUX

La Tapisserie de Bayeux est un objet classé au titre des monuments historiques depuis 1840. Propriété de l'Etat, elle est mise en dépôt à la Ville de Bayeux où elle est exposée dans le centre Guillaume le Conquérant, autrefois grand séminaire.

La Tapisserie de Bayeux a été inscrite au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO en 2007. Elle est considérée comme le plus important monument des arts textiles

de la période romane, mais aussi comme un témoignage capital sur la conquête de l'Angleterre par le duc Guillaume de Normandie en 1066 qu'elle relate.

La renommée internationale de la Tapisserie est confirmée tant par le public nombreux venant du monde entier pour la voir que par les multiples études scientifiques dont elle est l'objet.

L'actuelle présentation de la Tapisserie n'est pas satisfaisante, tant du point de vue de la conservation de l'œuvre que de sa sécurité et de sa vision par le public.

Elle a été inscrite au Registre Mémoire du monde de l'UNESCO en 2007.

Les objectifs sont de :

- Optimiser la conservation du bien, améliorer la connaissance du bien et ses conditions de présentation au public,
- Restituer l'œuvre dans son contexte historique et géographique à travers un véritable Centre d'interprétation

Le projet de création d'un centre d'interprétation de la Tapisserie de Bayeux comprend deux volets qui sont conduits en parallèle :

- un volet architectural et muséographique dont la maîtrise d'ouvrage incombe à la Ville,
- un volet conservation/restauration dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etat.

LA CITÉ DE LA MER À CHERBOURG

Ouverte en 2002, la Cité de la Mer a bénéficié de trois phases de travaux, qui ont per-

mis de sauvegarder le patrimoine de l'ancienne gare maritime des transatlantiques et de développer l'offre de la Cité de la Mer, contribuant ainsi à accroître son attractivité et sa renommée.

Une 4^{ème} phase a été réalisée afin de finaliser les opérations patrimoniales de restauration du hall des trains par la restauration des façades Est et Ouest, et de rénover la scénographie du pavillon des expositions permanentes. Ce nouveau parcours permettra de renforcer la cohérence entre les différents espaces d'expositions et de rentrer en résonance avec la Grande Galerie des Engins et des Hommes et l'Espace Titanic via la thématique des épaves sous-marines.

© Norbert Girard



^ LE REDOUTABLE,
CITÉ DE LA MER

TOURISME ET CULTURE

LE CHÂTEAU DE GAILLON

Le château de Gaillon, classé Monument Historique depuis 1862, est considéré par les spécialistes comme le premier château de style Renaissance construit en France. Propriété de l'État depuis 1975, il a fait l'objet depuis cette date d'importantes opérations de restauration. Il a été réouvert au public en 2011.

L'opération menée par la DRAC (maître d'ouvrage), la Région et les élus locaux consiste à poursuivre la rénovation du château et à le valoriser en aménageant notam-

ment le pavillon d'entrée qui constitue l'accès principal au château depuis le XVI^{ème} siècle, pour l'accueil du public.

Un nouveau projet de valorisation du château et de son patrimoine lapidaire est actuellement à l'étude. La communauté de communes Eure-Madrie-Seine prévoit d'y transférer son conservatoire de musique qui demande un agrandissement au vu de sa fréquentation croissante et de son activité de production et de diffusion toujours plus importante. Ce projet offrira au château une activité quotidienne en complément de l'activité touristique et participera au dynamisme de ce site d'exception.



© DRAC Normandie

^ CHÂTEAU DE GAILLON

TRAVAUX SUR LA CATHÉDRALE DE ROUEN

La flèche de la cathédrale présentait un état de conservation préoccupant, avec le décrochement récurrent d'éléments de décor.

Devant cet état sanitaire qui s'aggravait, la DRAC de Normandie a engagé dès 2009, une étude préalable à la restauration définitive qui a mis en évidence les causes des dégradations et leurs origines précises.

À la suite de la restauration des clochetons achevée en novembre 2013, la DRAC de Normandie a décidé d'engager la restauration définitive de la grande flèche d'Alavoine.

Ce programme prévoit notamment :

- la restauration des éléments de structures et de décors en fonte, avec le remplacement à neuf des éléments cassés,
- la restauration de la structure en acier Corten, avec la suppression de toutes les retenues d'eau, le renforcement voire le doublage de pièces au droit des pertes de matières significatives,
- la réfection des liaisons d'assemblage entre les deux ouvrages,
- les traitements de protection de la flèche, ainsi que divers travaux d'accompagnement.



© J.-J. Pasdeloup

CATHÉDRALE DE ROUEN v

TOURISME ET CULTURE

DANS LE SENS DE BARGE

Ce projet interrégional innovant s'inscrit véritablement dans le cadre de la démarche Vallée de la Seine dans la mesure où il a pour mission d'accompagner le développement de la vie culturelle du Bassin de la Seine au moyen d'une nouvelle forme de mobilité entre ses territoires.

L'association Dans le Sens de Barge, créée en 2014, joue, en effet, le rôle de relais entre acteurs culturels et artistiques dans les régions et les territoires traversés par la Seine entre l'Île-de-France et la Normandie.

Cette association œuvre pour la construction d'un espace flottant et navigant en proposant aux institutions culturelles, aux centres d'art le long de la Seine et aux établissements d'enseignement supérieur de se fédérer pour l'utiliser comme un lien entre eux.

Ce lieu a vocation à devenir transrégional, transdisciplinaire et trans-générationnel.

Les temps de croisières sont imaginés comme des temps de résidences pour des artistes et des intellectuels, le fruit de leur travail étant ensuite délivré à quai aux publics.

Une première phase (décembre 2016 à février 2017) a consisté à analyser le positionnement global du projet, l'analyse de

l'offre du service et à en évaluer l'impact social.

Un rapport d'étape a été présenté le 24 février 2017 à Caudebec en Caux (à l'occasion du vernissage de l'exposition Utopies Fluviales au MuséoSeine de Caudebec en Caux).

La Deuxième phase du projet (en cours) vise à analyser les modalités de gouvernance et d'organisation, à étudier les incidences et conditions techniques du projet et enfin à analyser le modèle économique.

Malgré l'absence de barges à ce stade du projet, de nombreuses actions culturelles ont été réalisées depuis 2016 notamment Utopies Fluviales, une programmation artistique et culturelle (expositions, ateliers, débats...) de préfiguration du projet BARGE.

Pour en savoir plus :

<https://barge.mobi/utopies-fluviales/>

EXPOSITION UTOPIES FLUVIALES

Du 24 février au 9 avril 2017 >
à Caudebec en Caux



TOURISME ET CULTURE

LES ACTIONS EN MATIÈRE DE TOURISME

LA CROISIÈRE FLUVIALE

Les croisières fluviales et maritimes répondent particulièrement bien à l'objectif de mise en relation des grands sites patrimoniaux recherché par la démarche relative au tourisme et à la culture mise en place par le CPIER Vallée de la Seine. Aussi leur développement fait-il partie des priorités qu'elle établit tout en recherchant la meilleure adéquation entre augmentation des flux et préservation du fleuve (qualité de l'eau, paysages, etc.).



Le contexte pour cela est d'autant plus favorable, qu'en France et en Europe, d'autres fleuves sont aujourd'hui saturés (ex. Danube, Rhin...), avec pour conséquence un intérêt accru de croisiéristes pour la Seine en dépit de ses contraintes (coût d'exploitation plus important que les autres fleuves français, rentabilité moindre, contraintes de navigations maritimes et fluviales...).

Pour développer ce secteur, les signataires du CPIER travaillent en partenariat avec les grands opérateurs fluviaux que sont Haropa et VNF. Il est dans les missions de VNF de promouvoir le tourisme fluvial dans le cadre de **contrats d'itinéraire**.

Haropa et VNF ont également piloté avec l'ensemble des parties prenantes - collectivités, gestionnaires de ports maritimes et fluviaux, opérateurs touristiques **une stratégie commune d'aménagement d'escales et de services sur l'ensemble de l'itinéraire Paris-Le Havre**.

Cette démarche est précisée en 2017 par un Schéma directeur **pour le développement de la croisière fluviale avec hébergement sur la Vallée de la Seine** dont l'objet est de répondre à plusieurs enjeux : accompagner le développement de la filière croisière pour les 10 prochaines années de Paris au Havre, obvier à la saturation de certaines

TOURISME ET CULTURE

escales, anticiper l'arrivée de nouveaux bateaux de 125m et 135m sur la Seine, moderniser les escales existantes et offrir des services à quais (eau, électricité...) par des bornes standardisées.

Dans une vision partagée de ce développement, le projet intègre les attentes des collectivités afin d'optimiser les retombées économiques locales et limiter l'impact environnemental des escales (sites équipés de bornes électriques, tri sélectif de déchets).

La « croisière fluviale avec hébergement » permet la découverte par le fleuve, sur plusieurs jours consécutifs, d'une ou plusieurs régions réputées pour leurs attraits touristiques à bord d'un paquebot fluvial offrant des services hôteliers et de restauration.

Sur la Seine, cette activité connaît ces dernières années une croissance soutenue. **Le nombre de paquebots en exploitation a plus que doublé entre 2011 et 2016 et de nouvelles unités sont attendues pour les prochaines saisons.** En 2016, 18 paquebots fluviaux, dont une majorité de 110 m de

long ont accueilli 80 000 passagers. L'offre se renforce également avec l'arrivée de paquebots de taille supérieure aux standards actuels (110m) et en 2017, un paquebot de 125 m et un quatrième bateau de 135 m sont en exploitation sur la Seine.

Le schéma a pris comme hypothèse la mise en service d'une dizaine d'unités supplémentaires et l'augmentation de leur taille moyenne, ce qui laisse augurer une poursuite de la croissance rapide du flux de passagers.

En 2017, la Seine entre Paris et Le Havre offrait un réseau de 23 escales et 46 places pour l'accueil des paquebots fluviaux. En 2018, 21 bateaux ont assuré un service de croisière entre le Havre et l'Île-de-France.

À court terme, le schéma préconise la création de deux nouveaux postes à la Roche-Guyon (95) et Vernon (27) et la création de nouveaux services (eau et bornes électriques) sur de nombreuses escales en Île-de-France et Normandie et l'allongement de certains postes d'escales.



TOURISME ET CULTURE

À moyen terme, le schéma préconise la création d'une nouvelle escale à Paris-Longchamp et Les Andelys pour l'accueil des bateaux de 135 mètres.

L'ensemble de ces nouveaux équipements et services prévus sur l'axe Seine représente environ 12 millions d'euros d'investissements relevant de la sphère publique.

Après la Seine aval, la démarche sera étendue sur la Seine en amont de Paris et sur l'Oise, où l'activité est également en train de se développer, en particulier entre Paris et Saint-Mammès (77) et à partir de Compiègne.



En savoir plus /

Analyse multi-critères par zone géographique pour définir le réseau d'escales : degré de saturation, faisabilité technique, intérêts des opérateurs et acceptabilité locale (VNF) [à modifier / rendu]

Afin d'accompagner le développement de la filière de bateaux de croisières avec hébergement avec des escales adaptées, de limiter les nuisances sonores et les émissions de polluants générées par le fonctionnement des groupes électrogènes à quai et de développer des services aux usagers, l'objectif de VNF et HAROPA est à terme d'équiper toutes les escales de l'axe Seine de bornes électriques en tenant compte des besoins des bateaux (110 m, 130 m) et prioritairement sur celles situées en milieu urbain.

Un lien a également été établi avec l'Association des Départements de l'Axe Seine (ADAS) qui regroupe six départements : les Hauts de Seine, les Yvelines, le Val d'Oise, l'Eure, la Seine Maritime et le Calvados. L'ADAS a organisé au cours de l'année 2018 des ateliers par thème, et constitué un groupe de travail sur le tourisme fluvial dont le triple objectif est de :

- fédérer les territoires séquanais autour d'une vision commune,
- faire émerger de nouveaux circuits de visites et de produits touristiques à un niveau plus local, (croisières à thèmes : culture, ludique/festif, sportif, bien-être, gastronomie/œnologie/terroir, tourisme mémoriel, patrimonial ...)
- améliorer la qualité d'accueil des haltes fluviales

TOURISME ET CULTURE

Ce travail s'appuie sur les ateliers de concertation organisés dans chacun des 6 départements en 2018 et sur un benchmark et des diagnostics qualitatifs menés sur l'ensemble des escales recevant les croisières avec hébergement. Les conclusions de ce travail seront présentées sous la forme d'un plan d'action destiné à l'ensemble des partenaires le 15 mai 2019 à Giverny, à l'occasion du colloque sur le tourisme fluvial.

L'ADAS a aussi décidé de diffuser une newsletter ciblée croisiéristes en français et an-

glais les informant des événements accessibles par halte.

Enfin, le sujet des croisières fluviales et maritimes sera l'objet en 2019 d'une étude de la Coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine au titre de la mission qui leur est confiée dans le cadre de la constitution d'un dispositif pérenne d'observation, d'études et de perspectives. Cette étude ne manquera pas d'ouvrir de nouvelles pistes d'action.

LA SEINE EN PARTAGE

Créée en 2001, l'association La Seine en Partage et ses Affluents travaille à défendre, protéger et mettre en valeur la Seine et ses rives de la source à l'estuaire.

Composée au départ de communes franciliennes, elle compte désormais une trentaine de communes normandes et quelques communes des Régions Grand Est et Bourgogne. Ont également, adhéré le Conseil départemental de l'Eure, quelques associations et des partenaires incontournables en matière de gestion du fleuve dont EdF, Haropa et VNF.

Pour atteindre son objectif, la Seine en partage s'attache à coordonner l'action des communes riveraines en matière d'aménagement et de mise en valeur des rives, à permettre l'expression de l'ensemble des usagers, proposer et participer à l'élaboration des projets destinés à améliorer la gestion du fleuve. Elle procède essentiellement au moyen de publications (le journal « au fil de la Seine », mais aussi des dossiers et lettres juridiques) et d'organisation d'événements (colloques, rencontres de sensibilisation des élus et personnels techniques, manifestations publiques culturelles, sportives ou ludiques...)

La Seine en partage a entrepris de sensibiliser et mobiliser les responsables locaux et l'opinion sur le problème des déchets flottants sur la Seine et ses affluents. Ces déchets présentent un danger pour les ouvrages (en particulier les barrages), la navigation et les rives. Ils sont responsables d'une aggravation de la pollution de l'eau, en particulier en période de crues.



TOURISME ET CULTURE

Les actions de l'association, en particulier la lutte contre les déchets flottants avec les opérations « Berges saines » s'inscrivent dans l'ambition du CPIER Vallée de la Seine :

préservation de l'environnement, de la biodiversité, des paysages qui caractérisent et rendent cet espace attractif et vivant, le développement du tourisme fluvial et du transport par le fleuve.

Les opérations « Berges Saines » consistent en un appel au grand public pour qu'il participe au nettoyage des berges de la Seine et de ses affluents. « La Seine en Partage » invite ainsi toutes les communes riveraines à mobiliser leurs habitants pour qu'ils ramassent, collectent, trient et évacuent eux-mêmes tous les déchets, toutes les ordures et tous les dépôts sauvages abandon-

nés sur les berges. L'association se charge de l'obtention des autorisations nécessaires auprès des établissements publics de l'Etat et administrations, de la communication générale nécessaire à la mobilisation des riverains et au bon déroulement de l'entreprise.

Les « classes d'eau » sont destinées à (in) former élus et leurs services techniques, ainsi que des réunions avec les riverains, avec des spécialistes de la lutte contre les déchets et leur traitement.

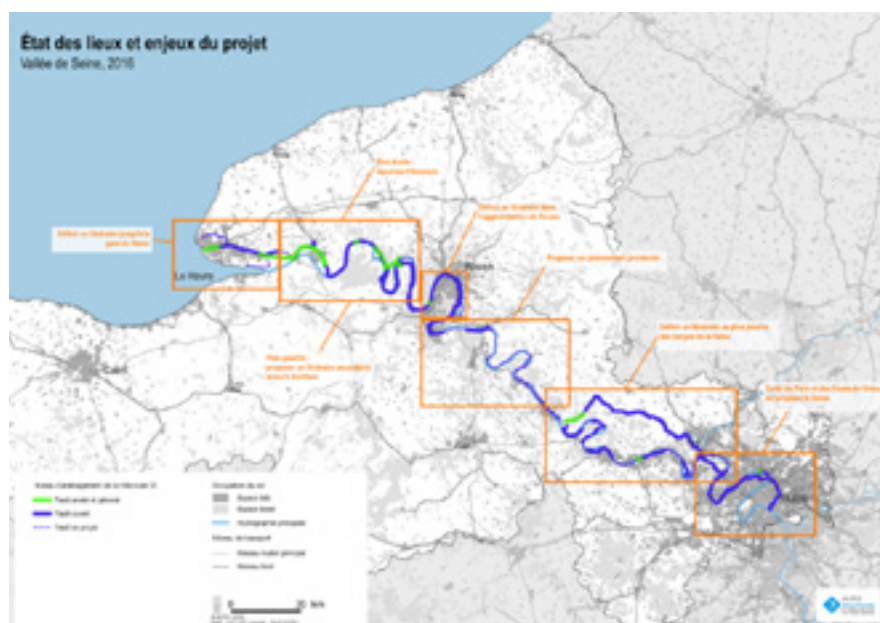
Le grand colloque d'automne réunit quant à lui les élus riverains, les services techniques et les responsables d'organismes chargés de l'entretien du fleuve. Cette année, il portera sur « la lutte contre les déchets flottants, nouvelle priorité pour les riverains ».

Pour en savoir plus /
<http://www.seineenpartage.fr/>

LA SEINE À VÉLO

L'ouverture d'un itinéraire cyclable le long du fleuve est emblématique pour la démarche « Vallée de la Seine ». Le projet d'itinéraire Paris-Le Havre, le long de la Seine est un projet dûment mentionné par le contrat de plan « Vallée de la Seine ». Aussi, en 2017, ses cosignataires, avec les départements de l'Axe Seine et les territoires traversés, de financer les opérations préalables à l'ouverture de la V33 en 2020 : la structuration du partenariat et la mise en place d'une signalisation et d'un marketing territorial adaptés.

Le CEREMA a été chargé de l'accompagnement des départements maîtres d'ouvrage en matière d'ingénierie, et de la rédaction de la notice de signalisation. L'association Départements & Régions Cyclables (devenue « vélo & territoires ») a conduit le diagnostic de l'itinéraire, lancé la dynamique partenariale et organisé la structuration de ce projet (marketing et communication) jusqu'à la constitution du comité.



TOURISME ET CULTURE

La Seine à vélo, ancrée dans une pratique touristique en plein essor, peut s'appuyer sur les véloroutes inscrites au schéma national en les développant et en les complétant certains sujets comme l'impressionnisme.

L'objectif est de lancer l'itinéraire en 2020.

La stratégie se déploie sur 5 axes :

- **AXE 1 : Construire | Objectif =**
Développer une offre «La Seine à Vélo» complète et de qualité
- **AXE 2 : Promouvoir | Objectif :**
Positionner La Seine à Vélo comme un itinéraire majeur de tourisme à vélo
- **AXE 3 : Observer | Objectif :**
Mesurer les retombées économiques de La Seine à Vélo
- **AXE 4 : Mobiliser | Objectif :**
Animer un réseau de partenaires engagés dans la durée

LE SPÔTT SEINE AVAL

(Structuration de Pôle touristique territorial)

La Chambre de commerce et d'industrie Versailles-Yvelines a répondu à l'appel à projet « Contrats de structuration de pôles touristiques territoriaux » (SPôTT) proposé par le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce pour mettre en avant le territoire Seine Aval. Pour cela, elle a fédéré l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour de ce projet, en particulier les collectivités locales riveraines du bassin de la Seine à l'aval de Paris. Le projet consiste à valoriser le patrimoine et forger une identité commune positive de ce territoire pour accroître la fréquentation touristique et stimuler son économie.

Ces deux ambitions supposent de développer une offre diversifiée de qualité. .

L'étude consiste à :

- Cartographier les besoins et recenser l'offre, établir un baromètre de fréquentation d'hôtels représentatifs,
- Réaliser une enquête clients et une étude d'image afin de déterminer quelles sont les stratégies marketing et communication à employer dans le cadre du contrat de destination Impressionnisme,
- Recenser les voyageurs de la destination et réaliser des entretiens avec certains pour leur présenter la destination et les mettre en contact avec les partenaires locaux,
- Elaborer une étude d'opportunité pour la création d'un club croisière sur le territoire du SPôTT (groupe de travail, entretiens avec TPE/PME de la filière, plan de préconisations)
- Adapter la démarche Seine à Vélo au territoire du SPôTT : groupe de travail avec les acteurs, entretiens avec des TPE/PME (pour établir des préconisations destinées à les associer et sur l'opportunité de créer un club vélo).

Les acteurs ont exprimé le souhait d'étendre le projet de SPôTT à l'axe Seine Normandie.

TOURISME ET CULTURE

CONTRAT DESTINATION IMPRESSIONNISME

La Normandie, Paris et l'Île-de-France, sont le berceau de l'impressionnisme et sa source d'inspiration. Elles constituent, à ce titre, pour les touristes et amateurs d'art du monde entier, la « Destination impressionniste ».

La Normandie, Paris et l'Île-de-France, sont le berceau et la source d'inspiration de l'impressionnisme et constituent, à ce titre, pour les touristes et amateurs d'art du monde entier, la « Destination impressionniste ».

La Normandie et l'Île-de-France comptent, en effet, près de 50 sites de visite qui sont partiellement ou totalement orientés sur le courant impressionniste : musées, maisons de personnalité, lieux d'inspiration fréquemment représentés, dont la Seine constitue « la colonne vertébrale structurante »... Des circuits touristiques ont été créés sur ce thème ainsi même qu'un guide du Routard.

Le contrat « Normandie Paris Île-de-France - Destination impressionnisme », signé en décembre 2014 pour une durée de 5 ans, réunit près de 50 signataires et, a pour objectif de les promouvoir les sites impressionnistes et d'établir cohérence et connexions entre eux. Autour de l'Etat, des deux Régions, de leur Comités régionaux de tourisme, sont regroupés d'autres partenaires institutionnels, culturels et touristiques majeurs qui partagent la volonté de faire de ce territoire, une destination culturelle et une marque touristique phare pour l'attractivité touristique de la France.

Pour y parvenir, deux études, co-financées par le CPIER de la Vallée de la Seine ont eu pour objet de définir la stratégie collective à mener pour positionner ce territoire comme « La » destination impressionniste à l'international. Celle-ci se décline en quatre axes dont chacun regroupe plusieurs actions identifiées (22 au total).

Ces axes sont les suivants :

- Mise en place d'une démarche innovante et exemplaire qui s'appuie sur la constitution d'un fonds de grande qualité et d'un réseau scientifique d'experts dont les travaux font l'objet d'une large diffusion.
- Développement d'une offre impressionniste de qualité

- Structuration de cette offre dans le cadre de territoires identifiés nommés archipels impressionnistes et en favorisant les offres groupées (packagées)
- Constitution d'une gouvernance adaptée et organisation d'un forum annuel

Chaque année, les signataires du CPIER Vallée de la Seine soutiennent le contrat de destination Impressionnisme en participant au financement de plusieurs des actions menées dans le cadre de cette stratégie globale :

Le Forum Destination Impressionnisme

Moment privilégié d'échange et de réflexion commune, le Forum de la Destination Impressionnisme permet chaque année de rassembler les acteurs institutionnels, culturels, touristiques, publics et privés, liés à la thématique impressionniste.

Ce forum annuel est le moyen de fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs du contrat de destination. Il est organisé, alternativement en Normandie et en Île-de-France

Après Giverny et le Musée d'Orsay, l'édition 2017 de cet événement s'est déroulée au Havre, dans un contexte d'autant plus porteur que la ville fêtait ses 500 ans et qu'était présentée l'exposition « Impression(s), soleil » au MuMa. Celle de 2018 a eu lieu à Auvers-sur-Oise. Chaque édition attire quelques 200 acteurs institutionnels, culturels, touristiques.

Au-delà de son ambition de fédérer les acteurs du Contrat de destination impressionnisme autour de rencontres professionnelles, le Forum 2017 a permis de les impliquer sur les actions prioritaires du Contrat et de préfigurer le colloque scientifique international que la Destination souhaite mettre en place à moyen terme, en mobilisant des intervenants internationaux.



TOURISME ET CULTURE



Le train de l'impressionnisme : campagne de promotion de la destination 2017 portée par le CRT Normandie

Depuis 2015, au départ de Paris-St-Lazare, et depuis 2015, le train de l'Impressionnisme, dessert les week-ends à la belle saison, trois destinations normandes clés en main (transport + visite) à bord de rames habillées aux couleurs de l'impressionnisme : Giverny, Rouen et Le Havre.

Il emmène les visiteurs sur les traces des plus grands peintres, dans les musées des Beaux-Arts de Rouen, de Vernon, d'art moderne André Malraux au Havre, des impressionnistes à Giverny et dans d'autres lieux qui les ont inspirés.

Reliant les différents territoires impressionnistes, ce train favorise l'itinérance entre les sites et la structuration de l'offre sur l'ensemble de la destination.

En 2017, les signataires du CPIER ont participé au financement d'une extension du projet à l'échelle de la destination. Les développements réalisés ont permis de fa-

ciliter, notamment via les packs commercialisés sur le web, la préparation, l'organisation et la réservation par les touristes de leur séjour dans la destination. Une importante campagne de communication et de promotion en gare de Paris Saint-Lazare a accompagné le lancement du projet et assuré la valorisation de l'offre impressionniste auprès d'une clientèle de proximité et des touristes étrangers. Cette nouvelle intervention a participé au renforcement de l'itinérance entre les sites majeurs de l'impressionnisme en Île-de-France et en Normandie, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des prestations touristiques.

Neuf archipels à structurer et mettre en relation entre eux

Cette action, qui relève de l'axe 3 de la stratégie mise en place, consiste à accompagner neuf territoires normands et franciliens appelés archipels, pour organiser, à leur échelle territoriale, l'ensemble de la chaîne de services liés à la thématique impressionniste et identifier les projets de nature à qualifier davantage leur offre touristique, de façon à en faire de véritables destinations impressionnistes.

L'appui méthodologique nécessaire est apporté par un cabinet d'ingénierie touristique désigné à l'issue d'une consultation. Celui-ci, après avoir réalisé un diagnostic et élaboré une méthodologie ad hoc, accompagne les territoires volontaires et les accompagner dans l'identification des enjeux, et les recommandations pour la construction d'un archipel.

TOURISME ET CULTURE

Des tables de lecture « nouvelle génération » pour comprendre l'Impressionnisme

Le développement d'une signalétique d'interprétation permanente des paysages et sites impressionnistes est importante pour positionner les archipels comme une destination unique et améliorer leur visibilité par une politique touristique numérique et innovante.

C'est dans cette optique que les porteurs du contrat de destination ont imaginé de les doter de tables de lecture nouvelle génération. Conçues comme du mobilier pérenne et esthétique, elles seraient installées sur les territoires volontaires pour donner à voir les paysages de Normandie et d'Île-de-France tels qu'ils ont été peints par les maîtres Impressionnistes.

Complémentaires d'un outil numérique de découverte de la Destination, elles aideraient à comprendre les liens entre l'impressionnisme, son histoire et les territoires ainsi que les émotions apportées par ce courant pictural. Ces outils seraient en outre dotés d'un système de capteurs pour collecter des données telles que le nombre de passages et d'activations,...

Pour donner corps à ce concept, une étude a été financée pour créer un prototype déclinable à l'ensemble des territoires de la Destination et procéder à son déploiement sur les deux territoires d'expérimentation que sont les Hauts-de-Seine et les Yvelines. Le CPIER Vallée de la Seine a apporté sa contribution à cette étude de définition qui permet de doter l'offre touristique impressionniste d'une composante digitale et durable.

Ce nouvel outil doit favoriser l'itinérance entre les 9 territoires impressionnistes et entre les différents sites de chaque archipel. Il invitera le public à vivre de nouvelles expériences et à vouloir découvrir d'autres lieux de l'archipel.

Des campagnes de communication et de promotion de la marque « Destination impressionnisme : Normandie/Paris Île-de-France » en Corée du sud et au Japon

Pour vivre et se développer, la Destination Impressionniste doit se faire connaître et des moyens importants sont consacrés à la promotion internationale de la destination. Ces actions de promotion sont essentiellement assurées par les Comités régionaux de tourisme de Normandie et de Paris Île-de-France, avec le concours d'Atout France, souvent à l'occasion d'événements internationaux.

Le CPIER Vallée de la Seine a également contribué à plusieurs de ces actions.

Ainsi, en 2017, il a apporté son aide à des campagnes de promotion et communica-

tion sur la marque de la destination impressionnisme auprès des deux marchés asiatiques majeurs que sont la Corée du sud et le Japon.

Ces campagnes se sont déroulées en deux phases dont la première a consisté à nouer des partenariats avec les tour-opérateurs locaux au Japon et en Corée du sud, et la seconde en la définition du plan marketing et medias, la création de packages impressionnisme et l'organisation d'événements liés à ce thème.

TOURISME ET CULTURE

Le colloque international

Pour assoir la légitimité scientifique du contrat de Destination et faire avancer la recherche d'excellence sur l'impressionnisme, les deux Régions et les universités (Paris, Nanterre, Rouen) et musées de leur territoire se sont lancés dans l'organisation d'une manifestation internationale qui réunira des chercheurs du monde entier.

Le projet, coordonné par la Fondation partenariale de l'Université Paris Nanterre n'est pas conçu comme un événement unique mais comme le premier d'une série de rendez-vous.

Il cherche à retracer l'histoire du mouvement impressionniste à travers ses acteurs - artistes, marchands et collectionneurs - jusqu'à la façon dont il est aujourd'hui perçu, avec le souci d'en renouveler la lecture et de l'ancrer davantage dans les territoires qui l'ont vu naître et grandir. Les acteurs sont conscients de l'importance d'adopter une perspective interdisciplinaire et transversale pour réunir les grands experts internationaux et mettre en évidence la qualité de la réflexion de la recherche française sur ce mouvement. En amont du premier colloque, un programme de valorisation de la recherche a été élaboré. Il inclut la réunion d'un comité scientifique international, l'organisation d'une journée d'étude et la mise en place d'outils de médiation numérique, dont un

mini-site. Des bourses de recherche, particulièrement destinées aux jeunes chercheurs pourront être octroyées.

Le thème du collectionnisme sera l'un des premiers traités, avec l'idée d'aborder l'impressionnisme à travers les hommes et les femmes qui ont soutenu ces peintres en leurs achetant des œuvres. Mêlant approche prosopographique, historique, géographique, sociale et économique, le collectionnisme rapporte une histoire de l'impressionnisme davantage liée à sa réception, qui reste encore aujourd'hui très largement à approfondir.

Outre la mobilisation des chercheurs, les résultats de ces travaux bénéficieront au grand public dans les expositions à venir, notamment celles organisées dans le cadre du Festival Normandie impressionniste. De façon générale, une large diffusion des travaux de recherche entrepris dans ce cadre est prévue.



FESTIVAL TERRES D'EAU 2016

Le festival Terres d'eau (organisé par l'Association pour la création du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine) consiste à promouvoir des projets innovants et interdisciplinaires, de manière à fédérer les habitants autour de créations partagées, à promouvoir les richesses culturelles et artistiques de l'estuaire et accroître sa notoriété à l'échelle internationale.

GLOBAL ESTUARIES FORUM 2^{ÈME} ÉDITION 2016

Egalement organisé par l'Association pour la création du pôle métropolitain de l'estuaire de la Seine, ce forum consiste à rassembler des représentants d'estuaires du monde entier autour de sujets communs tels que l'économie circulaire, l'aménagement des villes et des ports, les nouvelles énergies, la protection de la biodiversité ou encore la valorisation du patrimoine naturel et culturel des estuaires.





ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

OBJECTIFS

L'objectif est de faciliter l'acquisition d'équipements scientifiques pour des projets qui font l'objet de coopérations thématiques déjà existantes ou correspondant à des collaborations plus récentes. Les projets retenus répondent aux priorités régionales identifiées dans les projets de stratégie de spécialisation intelligente dans au moins deux régions et présentent un fort potentiel de développement socio-économique. Ils visent à renforcer l'attractivité des centres de recherche de la Vallée de la Seine et à établir des centres de compétences interrégionaux sur des thèmes d'avenir structurants pour le territoire et la dynamique de la Vallée de la Seine.

LES PROJETS

GANIL

Le GANIL, grand accélérateur d'ions lourds, est l'un des plus grands laboratoires au monde dédiés à la recherche et utilisant des faisceaux d'ions lourds.

SPIRAL2 est un projet d'extension majeur des capacités de recherche du GANIL. La première phase du projet est basée sur un accélérateur linéaire de particules (LINAG), quasiment achevé, pour des études de physique nucléaire fondamentale (compréhension des interactions entre ions, organisation de collisions entre faisceaux).

Le S³ (Super Séparateur Spectromètre) est une plateforme de recherche conçue pour les expériences de physique fondamentale utilisant les faisceaux d'ions lourds stables de très hautes intensités produits par l'accélérateur linéaire supraconducteur de l'installation SPIRAL2 au GANIL. Sa mise en service est prévue en 2019.

S³ Un instrument unique dans le cadre de l'installation SPIRAL2 au GANIL

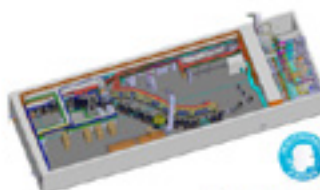
Performances

Les intensités d'ions lourds les plus élevées au monde
Une combinaison transmission/sélection exceptionnelle



Technologies

Aimants supraconducteurs
Interaction faisceau-faisceau



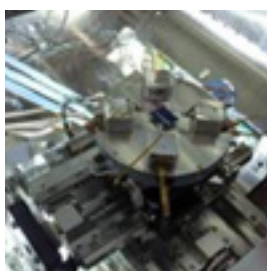
Valorisations

- Hautes densités de puissance
- Transfert d'énergie dans les Plasmas
- Endommagement des matériaux
- Radioisotopes

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

MATÉRIAUX EN SEINE

RÉCEPTION ET INSTALLATION DU MICROSCOPE HÉLIOS PFIB G4 CXE THERMOSCIENTIFIC



Le projet «Matériaux en Seine : les matériaux de la transition énergétique» avait pour objectif d'adapter ou d'améliorer le parc instrumental des 3 partenaires du projet (CRIS-MAT/CIMAP de Caen, GPM de Rouen et CEA Saclay) pour répondre aux enjeux «matériaux» de la transition énergétique.

A Caen, pour répondre au mieux aux besoins des chercheurs, deux équipements d'analyse ont fait l'objet de l'investissement :

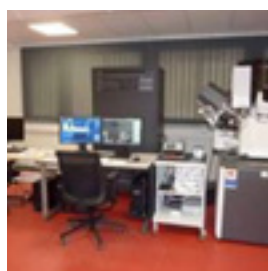
- **Un microscope à balayage environnemental.** Pour cet équipement, il apparaît important d'associer à l'appareillage l'option « plasma cleaner » qui permettra de nettoyer les surfaces étudiées, en limitant la contamination du carbone. De plus, il s'avère important d'utiliser un système d'observation en transmission afin d'étudier la structure des surfaces de matériaux.
- **Un diffractomètre à rayons X.** Cet équipement sera muni de sources de rayons X de haute brillance, de faible divergence ainsi que d'un détecteur caractérisé par une absence de bruit et une grande dynamique de comptage, ce qui en fait un instrument unique dans le paysage scientifique français et normand, capable de mettre en évidence des modifications structurales fines. Par ailleurs, de nombreuses modifications structurales associées à des propriétés de transport électronique ou magnétique nécessitent le refroidissement des échantillons à très basses températures, permettant de mieux comprendre les phénomènes à la température ambiante. Ainsi, cet équipement pourra être complété par le système N-Helix, développé par la société Oxford Cryosystem qui permet de refroidir des ma-

tériaux jusqu'à très basse température.

Ainsi, ces équipements permettront d'analyser la surface, mais aussi de déterminer la structure de microcristaux, le tout sans besoin de former à une nouvelle technique les ingénieurs des laboratoires.

A Rouen, le projet Matériaux en Seine se divise en deux actions :

- **Acquisition et l'installation d'un Microscopie Electronique à Balayage :** Ce microscope a été livré le 1er Février 2018 et installé pendant les mois de janvier et février 2018. Après installation des équipements annexes (EDS et EBIC/EBAC respectivement par les sociétés Oxford Instruments et Imina Technologies), l'acceptance du système a été signée le 5 Avril 2018. Les premiers utilisateurs du GPM ont été formés (formation de « prise en main ») et les premiers résultats sur différents domaines d'application ont été très vite produits grâce au PFIB Hélios G4 CXe.
- **Travaux d'aménagement de la salle qui accueillera l'équipement :** Une étude de faisabilité technique (rendue le 14/11/2016) sur les besoins en climatisation liés à l'installation du microscope dans le bâtiment de l'UFR Sciences - Laboratoire GPM (salle 40, 41 et 42), et un cahier des charges (remis le 06/05/2017)



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

ont été réalisés par le bureau d'études « Lecacheur ». La réunion de lancement des travaux a eu lieu le 10 Novembre et les travaux ont débuté le 16 Novembre 2017. Une première étape de réalisation a permis d'installer le microscope dans des locaux adaptés le 1er Février 2018. Les systèmes de climatisation, pièce microscope et local technique associé, ont été mis en fonctionnement le 12 Février 2018.

Au CEA de Saclay , le projet comportait deux volets :

- **Machine de traction rapide et moyens de chauffage rapide** : Il s'agit, avec cet équipement, de pouvoir explorer le comportement des matériaux en situation accidentelle, c'est-à-dire en situation de

transitoires mécaniques et/ou thermique rapides.

- **Aménagement de la plateforme d'accélérateurs triple faisceau Jannus** : Le projet consiste en la création d'une ligne supplémentaire sur l'accélérateur Épiméthée et l'aménagement d'une chambre d'expérience permettant d'appliquer une sollicitation mécanique et de mesurer la déformation sur des micro-éprouvettes sous irradiation.

Le projet, en dehors de cette dernière partie (CEA), est donc quasi finalisé et a donné lieu à des acquisitions qui vont positionner les structures concernées sur le front de la recherche des matériaux.

HADRONTHÉRAPIE

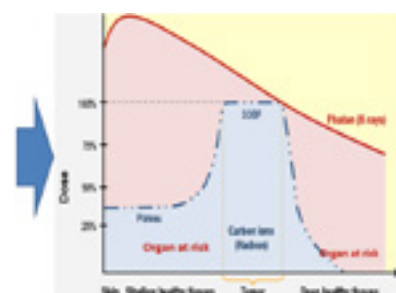
Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une démarche plus vaste, ARCHADE (Advanced Resource Centre for HADrontherapy in Europe), qui vise à créer, à Caen, un centre de recherche et de traitement par hadronthérapie. **Le projet ARCHADE a quatre objectifs :**

- Ouvrir de nouvelles possibilités de traitement du cancer ;
- Développer des activités scientifiques de pointe en Normandie ;
- Développer un nouveau secteur technologique et industriel ;
- Accueillir et former des chercheurs et des praticiens en hadronthérapie, de France, d'Europe, voire au-delà, pour qu'ils réalisent leurs expériences à Caen et y acquièrent une partie de leur formation.

Cette nouvelle forme de radiothérapie particulièrement prometteuse pour le traitement de cancers actuellement inopérables, chimio et/ou radio-résistants, permet de délivrer une dose d'irradiation maximale à la tumeur, tout en épargnant au mieux les tissus sains. Cette technologie, en fort développement aux Etats-Unis, en Europe et en Asie, est basée sur l'accélération, dans

le cadre de ce projet, soit de protons, soit d'ions carbone. Les besoins en recherche sont donc très importants dans les domaines de la physique, de la radiobiologie et du traitement clinique.

Ce projet est fortement structurant et place la vallée de la Seine parmi les territoires les plus en pointe dans les développements de techniques innovantes pour le traitement du cancer. Il bénéficie de la proximité de GANIL, seule infrastructure de recherche, en France, capable de produire des faisceaux d'ions carbone. Le projet a débuté en 2017 par le soutien à des travaux en radiobiologie. Par ailleurs, le recrutement, fin 2017 et début 2018, de trois personnalités scientifiques de haut niveau dans le domaine, sur des supports financés par l'Etat, devrait permettre au projet de franchir un vrai cap dans son développement.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

LE PROJET PEPITE VALLÉE DE SEINE

Le Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) vise à offrir aux jeunes un parcours entrepreneurial dans le supérieur et contribue également à l'émergence de nouvelles entreprises jeunes, dynamiques et créatrices d'emploi sur le territoire de la Vallée de Seine.

Le projet PEPITE de la Vallée de Seine a pour but de faciliter le développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants et les doctorants. Le PEPITE Vallée de Seine vise ainsi à mettre en place des actions pour informer, sensibiliser, former et accompagner des étudiants dans leurs démarches de création d'entreprise.

L'objectif de PEPITE Vallée de Seine est de construire un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et à l'émergence de projets innovants au sein des établissements membres des deux ComUE visant à :

- encourager, faciliter et sécuriser la création d'entreprises chez les étudiants et les jeunes diplômés ;
- favoriser l'émergence de communautés d'étudiants issus de différentes filières autour de projets entrepreneuriaux ;

- développer les compétences transverses et les savoir-faire par le recours à des apprentissages fondés sur l'expérimentation.

Quatre axes y sont ainsi développés : la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et l'incubation.

Quelques objectifs chiffrés :

- nombre d'étudiants visés :
100 000 étudiants
- nombre d'étudiants sensibilisés :
5000 étudiants / an (5%)
- nombre d'étudiants accompagnés :
400 étudiants entrepreneurs
- nombre de diplômes décernés :
100 Diplômes Etudiants Entrepreneurs
- nombre d'entreprises créées :
120 entreprises / an

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INSTITUT POUR UNE LOGISTIQUE INTELLIGENTE - LA VALLÉE DE LA SEINE

La ComUE Paris-Seine, la ComUE Normandie Université, l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), l'Ecole de management de Normandie, l'Ecole nationale supérieure maritime, le pôle de compétitivité Nov@log, la NEOMA business school et l'Institut du droit international des transports et de la logistique (IDIT), en partenariat au sein d'un groupement d'intérêt scientifique (GIS), ont proposé la création d'un institut de la logistique, à vocation nationale d'abord, européenne et mondiale ensuite, à l'échelle de la Vallée de la Seine, c'est-à-dire associant les deux régions Normandie et Île-de-France. Cet institut regroupe les forces en recherche et formation concernant la logistique au sens large sur le territoire Vallée de Seine qui, comme le rappelle le schéma stratégique de la Vallée de la Seine, constitue d'ores et déjà le premier système logistique français. Il s'appuiera fortement sur les acteurs économiques et publics présents sur ce territoire.

Le périmètre géographique de référence est celui de la Vallée de la Seine, tel qu'il est fixé par le décret du 22 avril 2013, avec, selon les opportunités, la participation d'autres partenaires en Île-de-France.

Cette initiative résulte du besoin de structuration des acteurs de la logistique, ressenti nationalement et localement, que vient conforter une reconnaissance du territoire Vallée de Seine via la délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine (DIDVS), son schéma stratégique et le CPIER élaborés et mis en œuvre avec les régions Île-de-France et Normandie. Aux échelons régional et national, il s'agit de faire de la Vallée de Seine, et de la France en général, un territoire logistique dont les performances seront à la mesure de ses atouts, plus efficace dans la concurrence internationale.

Il convient de préciser que ce projet n'a ni le même positionnement ni le même objectif que le GIS Trafis. En effet, ce dernier traite de la facilitation, de la fluidification et de la sécurisation des échanges internationaux et mobilise, pour ce faire, les nouvelles technologies des smart ports ; il est donc très ancré dans le développement économique et piloté par les acteurs portuaires et industriels dont l'objectif est de déployer à court terme l'innovation en validant les acquis de la recherche universitaire. L'institut a, quant à lui, vocation à développer de la recherche en logistique

en amont dont l'échelle de déploiement vers les acteurs socio-économiques n'est envisagée qu'à moyen et long terme.

L'objet de l'institut de la logistique en Vallée de Seine est de révéler, de croiser et d'approfondir les recherches en logistique qui sont menées au sein du territoire pour conforter une intelligence collective des enjeux en ce domaine. En effet, de nombreux acteurs se sont déjà regroupés et coordonnés à cette échelle particulièrement pertinente qu'est la Vallée de la Seine, comme HAROPA, les pôles de compétitivité Nov@alog et Mov'eo, ou les CCI avec PSN. La recherche doit se mettre au diapason en structurant une ambition commune au territoire afin de l'irriguer de façon plus profonde et efficace. Ce faisant, il s'agit de se mettre à niveau par rapport à des concurrents qui ont déjà entrepris de fédérer les compétences scientifiques et de mutualiser les ressources autour d'un projet commun, comme DINALOG à Rotterdam ou ITTMA à Anvers.

La démarche s'appuie sur le soutien des acteurs publics régionaux (l'Etat et les deux Régions) et sur les filières logistique et industrielle qui seront étroitement associées au fonctionnement pour adosser le projet à un milieu économique dense et concerné par les thématiques de l'institut, ainsi que par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui restent le cœur du dispositif.



ANNEXES

La maquette financière CPIER 2015-2020	Page 123
Répertoire des sigles	Page 124
Les contacts	Page 125

LA MAQUETTE FINANCIÈRE CPIER 2015-2020 [en Millions d'Euros]

Fiches-action	Etat	Région Normandie	Région Île-de-France	Autres partenaires	Total
AXE 1 / GESTION DE L'ESPACE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE					
1.1 Dispositif pérenne d'observation, d'études et de prospective	1	0,5	0,33	•	1,83
1.2 Harmonisation et homogénéisation de la connaissance des milieux	3	1,6	0,40	•	5,00
1.3 Connaissance des paysages et de leur évolution	0,5	0,2	0,20	•	0,90
1.4 Maîtrise du développement urbain	2,5	6	0,83	•	9,33
1.5 Gestion des berges de la Seine et continuités écologiques	9	3	1,70	•	13,70
TOTAL AXE 1	16	11,3	3,47	0,00	30,77
AXE 2 / MAÎTRISE DES FLUX ET DES DÉPLACEMENTS					
2.1 Infrastructures ferroviaires	51,36	38,05	13,22	SNCF Réseau 21,95	124,58
2.2 Infrastructures fluviales	54,79	10,41	17,80	RTE-T 29,18	112,18
2.3 Infrastructures portuaires	90,32	56,04	19,10	211,74	377,20
2.4 Serqueux-Gisors	90,00	90,00	0,00	RTE-T 71	251,00
TOTAL AXE 2	286,47	194,50	50,12	333,87	864,96
AXE 3 / DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE					
3.1 Structuration des filières industrielles et des pôles de compétitivité	3	6,1	1	•	10,10
3.2 Transition écologique et valorisation économique	7	6	2,33	•	15,33
3.3 Tourisme et recherche	15,43	17,45	2,467	10	45,347
3.4 Enseignement supérieur et recherche	3	3,31	0	Labex EMC 0,25 FEDER 3,06	9,62
TOTAL AXE 3	28,43	32,86	5,80	13,31	80,40
TOTAL GÉNÉRAL	330,90	238,66	59,38	347,18	976,12

RÉPERTOIRE DES SIGLES

ADAS	Association des Départements de l'Axe Seine	EMNR	Engins Mobiles Non Routiers	OPP	Observatoire Photographique des Paysages
ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	EnR	Energie Renouvelable	PIREN	Seine Programme Interdisciplinaire de Recherche sur l'Environnement de la Seine
AESN	Agence de l'Eau Seine Normandie	ENSP/V	Ecole Nationale Supérieure de Paysage / de Versailles	PLU(i)	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
ASLOG	Association française de la Supply chain et de la Logistique	EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale	PME	Petites et moyennes Entreprises
APUR	Atelier Parisien d'Urbanisme	EPF	Etablissement Public Foncier	PNR	Parc naturel régional
AUCAME	Agence d'Urbanisme de Caen-Métropole	EPFIF	Etablissement Public Foncier d'Île-de-France	POC	Proof of Concept
AURBSE	Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure	EPFN	Etablissement Public Foncier de Normandie	PSL	Paris-Saint Lazare
AURH	Agence d'Urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine	ESADHaH	École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen	PSN	Paris Seine Normandie
BLC	Bois Lamellé Collé	ETA	Heure Estimée d'Arrivée	R&D	Recherche et développement
CA	Communauté d'Agglomération	EVP	Equivalent vingt pieds	RFF	Réseau ferré de France
CAF	Comité des Armateurs Fluviaux	FCBA	Institut technologique Forêt Cellulose Bois Ameublement	ROLNP	Réseau d'Observation du Littoral Normand et Picard
CAUE	Conseils en Architecture, Urbanisme et Environnement	GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	RSE/RSO	Responsabilité Sociétale des Entreprises / Organisations
CCI	chambre de commerce et d'industrie	GES	Gaz à Effet de Serre	RTE-T	réseau transeuropéen de transport
CCU	Centre de Commandement Unique	GIE	Groupement d'intérêt économique	SDAGE	schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux
CEN NS	Conservatoires d'Espaces Naturels Normandie Seine	GIP	groupement d'intérêt public	SDRIF	schéma directeur régional de l'Île-de-France
CESER	Conseil économique social et environnemental régional	GIS	groupement d'intérêt scientifique	SIF	Système d'Information Fluvial
CGET	Commissariat général à l'Egalité des territoires	GPM	Grands Ports Maritimes	SPL	Société Publique Locale
CO2	formule chimique du dioxyde de carbone	GMMH	Grand Port Maritime du Havre	SPLA	Société Publique Locale d'Aménagement
CODAH	Communauté d'agglomération havraise	GPMR	Grand Port Maritime de Rouen	SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
ComUE	communauté d'universités et établissements	GPS&O	Communauté d'agglomération Grand Paris Seine & Oise	SSD	Sous Statut de Déchet
CPER	contrat de plan Etat-Région	GSM	Global System for Mobile communication	STEP	boues de stations d'épuration
CPIER	contrat de plan interrégional Etat-Région	H2	Hydrogène	TECV	La loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte
CU	Communauté Urbaine	HAROPA	Groupement d'intérêt économique des ports du Havre, de Rouen et de Paris	TOD	Transit-Oriented Development
DGITM	Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer	IAU-IDF	institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France	UMR	Unités Mixtes de recherche (universités)
DIDVS	délégation interministérielle au développement de la vallée de la Seine	INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques	UNESCO	Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture
DPF	Domaine Public Fluvial	IPGP	Institut de Physique du Globe de Paris	VAC	Véhicule Autonome et Connecté
DRAC	direction régionale des Affaires culturelles	ISEL	Institut Supérieur d'Etudes Logistiques du Havre	VNF	Voies navigables de France
DREAL	Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	LNPN	Ligne nouvelle Paris-Normandie	ZAE	Zones d'Activités Economiques
DRIEE	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie	LSN	Logistique Seine Normandie	ZFE	Zone à Faibles Emissions
		NGF	nivellement général de la France	ZH	Zone humide
		NOx	oxydes d'azote	ZPS	Zones de Protection Spéciale

LES CONTACTS

DÉLÉGATION INTERMINISTÉRIELLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Gilles DAVID

Tél. : 01 42 75 57 37
gilles.david@pm.gouv.fr

Bruno TRIQUENAU,

Tél. : 01 1 42 75 58 48
bruno.triquenau@pm.gouv.fr

PRÉFECTURE NORMANDIE

(Coordination des actions
de l'État pour l'aménagement
de la Vallée de la Seine)

Geneviève QUEMENEUR

Tél. : 02 50 01 83 04
genevieve.quemeneur@normandie.gouv.fr

RÉGION NORMANDIE

Anne-Claire BIDEAULT

Tel 02 35 52 21 57
anne-claire.bideault@normandie.fr

Isabelle LEFAVRAIS-GODART

Tel : 02.32.76.38.42
isabelle.lefavrais-godart@normandie.fr

RÉGION ILE-DE-FRANCE

Delphine BERLING

Tél. 01 53 85 62 10
delphine.berling@iledefrance.fr

AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE

Barbara LEROY

Tél. 02 35 63 77 84
LEROY.Barbara@AESN.fr

ADEME

Thibaut FAUCON

Tél. 01 49 01 45 42
thibaut.faucon@ademe.fr



Vallée de la Seine

www.vdseine.fr

 @vdseine



PREMIER MINISTRE
Délégation interministérielle
au développement de la vallée de la Seine